



Haute école du travail
et de l'intervention sociale

Restitution Diagnostic
Pacte Local des Solidarités – Alpes-Maritimes

4 axes du Pacte des Solidarités

AXE 1 - L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

AXE 2 - La sortie de la pauvreté par le travail

**PACTE DES
SOLIDARITÉS**

AXE 3 - La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

AXE 4 - La construction du volet solidaire de la transition écologique

Axe 1

- Soutenir la parentalité dans la logique des 1000 premiers jours
- Prévenir et améliorer l'hébergement des femmes isolées avec enfant de 3 ans et moins
- Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens
- Elargir les horizons des collégiens, en termes d'accès au sport, culture, loisirs, vacances
- Renforcer la prévention spécialisée et le vivre-ensemble
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Axe 2

- Mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi
- Mieux accompagner les familles pauvres monoparentales éloignées de l'emploi
- Mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi rencontrant des problématiques spécifiques
- Lever les freins à l'emploi : logement, illettrisme, santé, accueil du jeune enfant

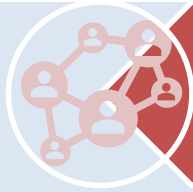
Axe 3

- Développement des démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits
- Améliorer la détection du non recours des publics en difficulté
- Mieux coordonner les acteurs de l'accueil social (CD, CCAS, CAF, CPAM, MFS...) et essayer les démarches intégrées en garantissant le maillage complet en accueils de proximité
- Actions de formation à destination des professionnels
- Renforcement des CCAPEX et des équipes de prévention des expulsions locatives
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires

Axe 4

- Développement d'actions d'éco-mobilité solidaires à destination des publics précaires
- Lutter contre la précarité énergétique
- Mieux utiliser le FSL énergie ou la mise en place de FSATME en améliorant l'ingénierie
- Faciliter l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous (hors achats d'aide alimentaire)

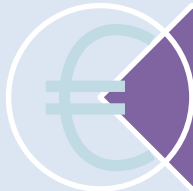
Panorama socio-démographique des Alpes-Maritimes



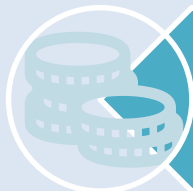
1 097 410 habitants en 2020 soit 21,5 % de la population de la région PACA



Une densité de **255 habitants au km²** contre 162 en PACA et 118 en France



Un **taux de pauvreté à 16,2 %** contre 17 % au niveau régional (au seuil de 60% du niveau de vie médian)



La Région PACA se place, derrière la Corse et les Hauts-de-France, au **troisième rang** des régions les plus pauvres de France (moy. Nationale 14,4%)

Source INSEE 2020

- **Le taux de pauvreté relevé dans le département est sensiblement moins élevé que dans le reste de la région PACA : il s'élève à 16,2 % contre 17 % au niveau régional.**
- Cette réalité ne doit pas omettre des **points de fragilité** territoriaux et populationnels :
 - Un taux de pauvreté monétaire **plus élevé que la moyenne régionale sur MNCA (17,9%), la CC Alpes d'Azur (17,7%) et la CA Cannes Pays de Lérins (17,3%)**
 - Les Alpes-Maritimes se démarquent **par un niveau de vie médian des personnes pauvres parmi les dix plus faibles de France métropolitaine** (10 420 euros)
 - Les Alpes-Maritimes concentrent près du **quart des ménages retraités pauvres de la Région**

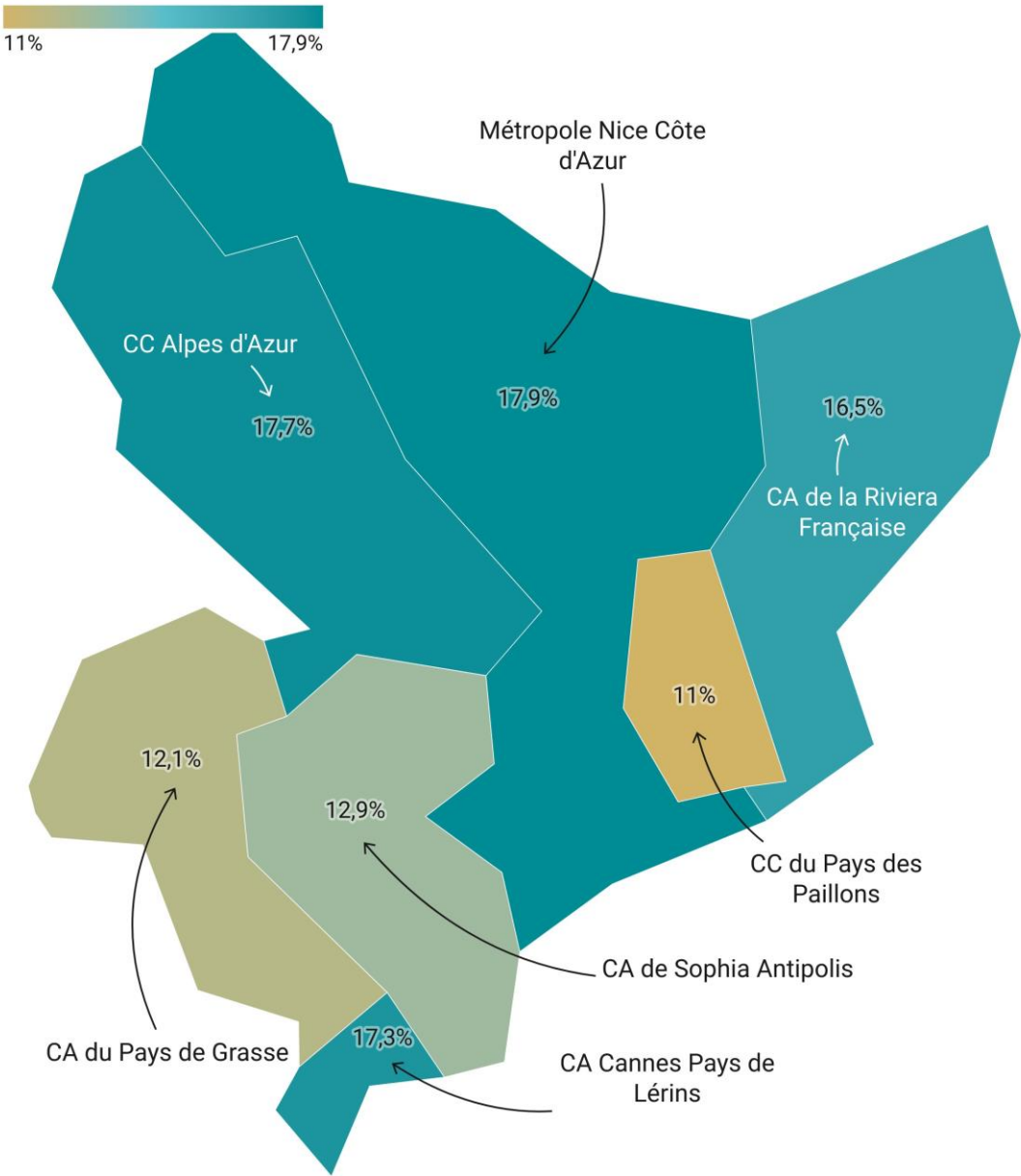
Comparaison des taux de pauvreté et des revenus médians en 2020

Entre les territoires de la France Métropolitaine, de la région PACA, des Alpes-Maritimes et de la MNCA

Taux de pauvreté	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Métropole Nice Côte d'Azur*
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian (%)	8,3%	10,1%	9,9%	11,0%
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian (%)	14,4%	17,0%	16,2%	17,9%
Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)	10 740 €	10 600 €	10 420 €	10 380 €
Médiane (€)	22 400 €	22 070 €	22 630 €	21 970 €

*MNCA : valeurs moyennes d'une fourchette de résultats
Tableau: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

Taux de pauvreté monétaire dans les différents EPCI du 06
au seuil de 60 % du niveau de vie médian, en 2020.



PACA occupe le 3e rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des personnes vivant en famille monoparentale est le plus élevé (30,2%). Il se situe dans la moyenne nationale pour MNCA (28,3%) et légèrement en dessous au niveau du département (27%)

Comparaison des taux de pauvreté monétaire en 2020

selon le type de ménage, dans le département 06, la MNCA et territoires de comparaison

■ France métropolitaine ■ Provence-Alpes-Côte d'Azur ■ Alpes-Maritimes ■ Métropole Nice Côte d'Azur*

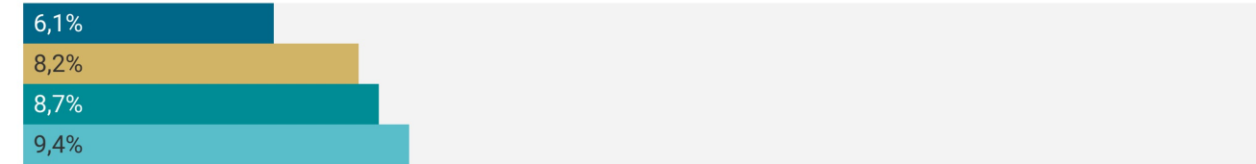
Homme seul



Femme seule



Couple sans enfant



Couple avec enfant(s)



Famille monoparentale



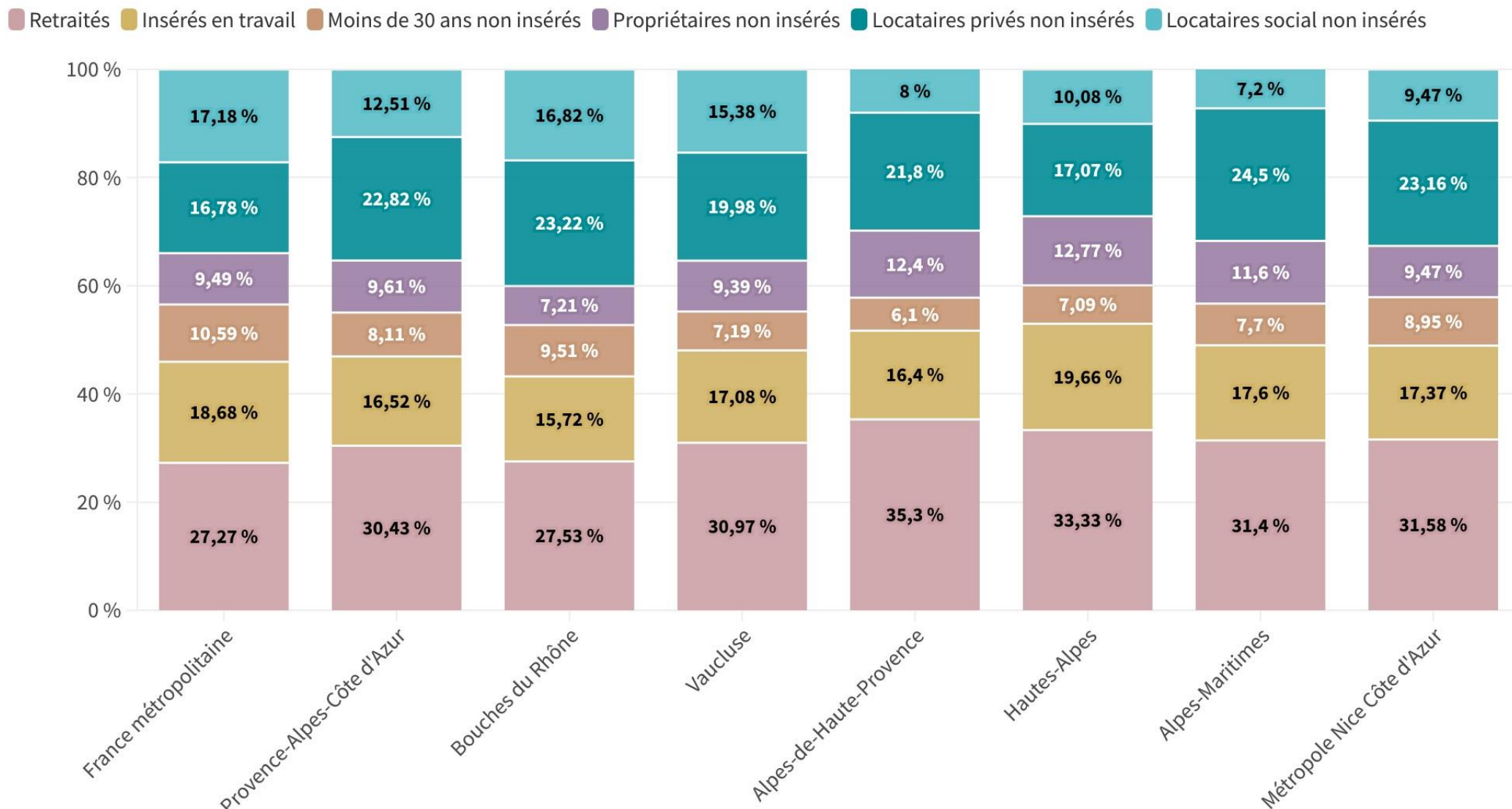
*MNCA : valeurs moyennes d'une fourchette de résultats

Graphique: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020

• Créé avec Datawrapper

Répartition selon six profils socio-démographiques parmi l'ensemble des ménages pauvres en 2020

En France, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ses différents départements et la Métropole Nice Côte d'Azur



Source: Insee • Graphique : LARIIS - Les valeurs de la MNCA sont arrondies

Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023 *(voir graphique en slide précédente)*

- **Les Alpes-Maritimes concentrent près du quart des ménages retraités pauvres de la région.** Ces retraités sont en moyenne plus âgés et sont plus souvent locataires d'un logement du parc privé situé dans une zone très urbanisée.
- **Sur 100 ménages pauvres, dans les Alpes-Maritimes, 24,5 sont locataires du privé et non-insérés** (dans l'emploi, la formation ou les études), renchérissant de facto leur situation de pauvreté. Ce profil est sur-représenté dans le département et plus particulièrement présent dans les intercommunalités de Cannes Pays de Lérins, de la Riviera Française et de Sophia-Antipolis.
- On note également une **part importante des ménages pauvres insérés dans le travail (17,6%)** Ce profil est sur-représenté dans certaines intercommunalités urbanisées (Riviera Française, Pays de Grasse).
- **11,6% des ménages pauvres sont propriétaires de leur logement** (contre 9% sur MNCA) avec une plus forte concentration dans certaines intercommunalités rurales des arrières pays des Alpes-Maritimes (Alpes d'Azur, Pays des Paillons)

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA entre 2019 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes

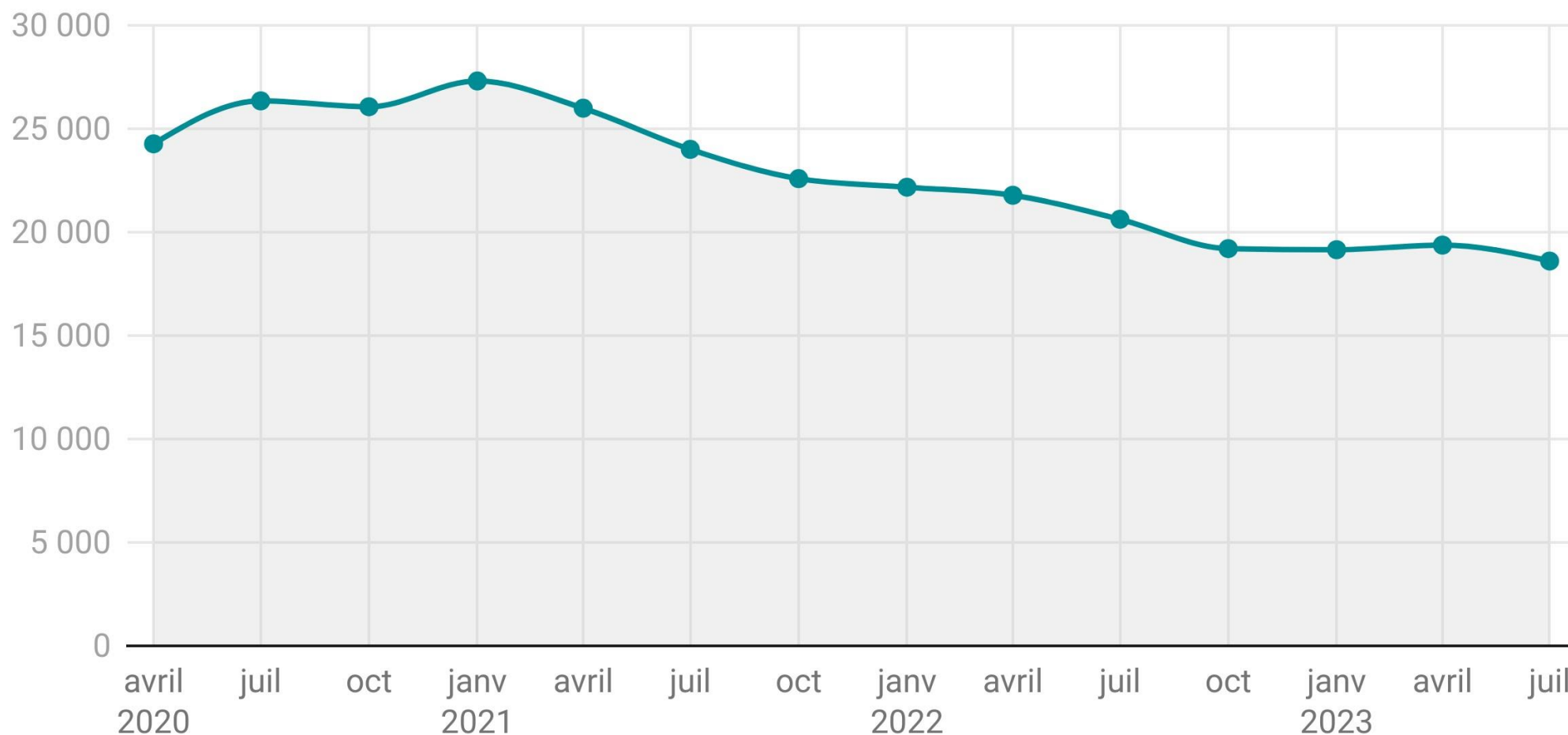
	2019	2020	2021	2022
nb de demandeurs de RSA	22 314	27 144	22 037	19 030
nb d'entrées	ND	ND	20 464	21 723
nb de sorties	ND	ND	25 571	24 730

Tableau: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA

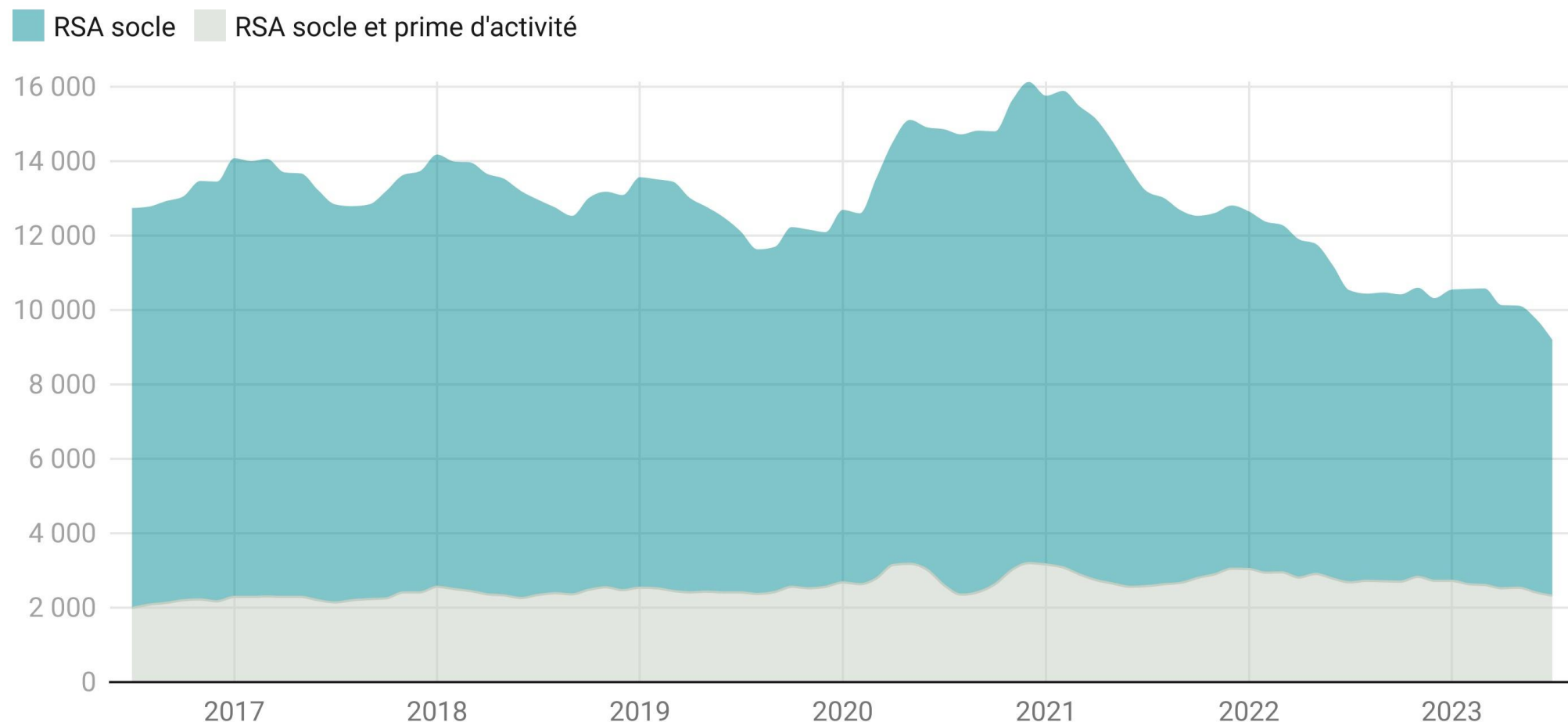
en effectifs, dans les Alpes-Maritimes, par trimestre, entre Janvier 2020 et Juillet 2023

— Nombre de foyers allocataires du RSA



Évolution du nombre de bénéficiaires RSA dans les Alpes-Maritimes

entre Juillet 2016 et Juillet 2023, selon la présence ou l'absence d'une prime d'activité complémentaire

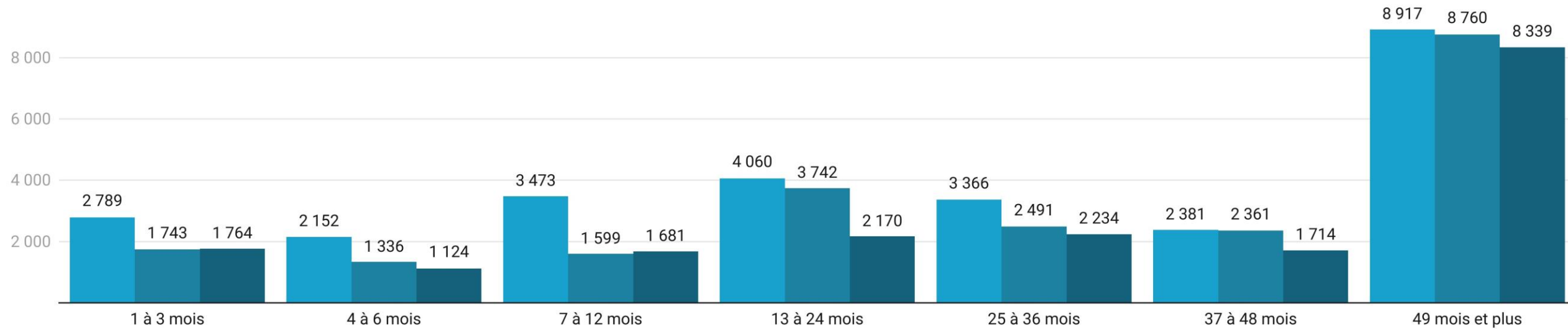


Une tendance baissière du nombre de bénéficiaires entre 2020 et 2022 résultant d'une politique d'individualisation renforcée des accompagnements des BRSA

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon l'ancienneté dans le dispositif

■ 2020 ■ 2021 ■ 2022



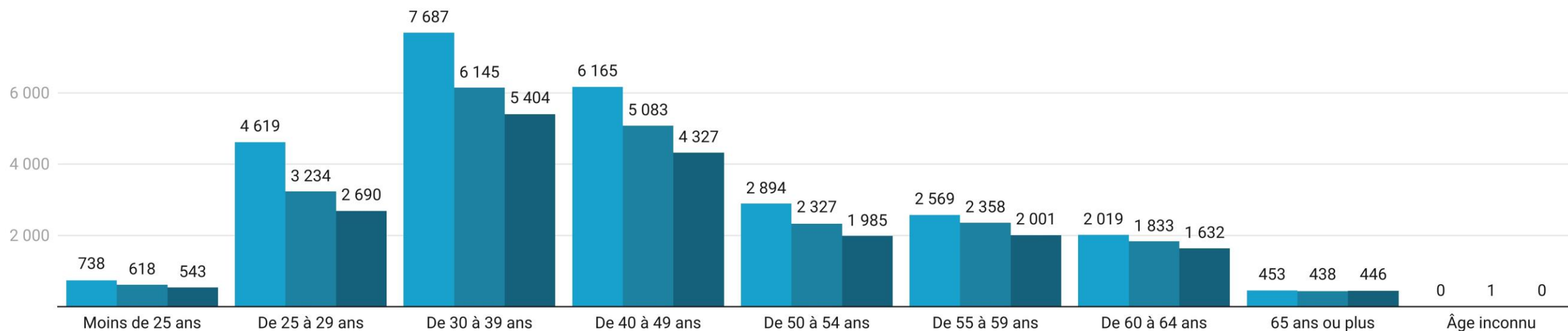
Graphique: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

La tendance baissière des bénéficiaires du RSA se confirme à tous les degrés d'ancienneté dans le dispositif même si elle est plus probante sur les tranches 7-12 et 13-24 mois dont le nombre a été divisé par deux en deux ans.

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon l'âge du titulaire du dossier

■ 2020 ■ 2021 ■ 2022



Graphique: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

Cette tendance à la baisse se confirme également quelle que soit la tranche d'âge considérée, on note même une baisse de 41% sur la tranche 25-29 ans

Priorités identifiées dans les Alpes- Maritimes



La monoparentalité



L'accès au logement des jeunes précaires



L'accès aux droits et l'aller-vers



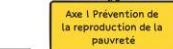
La lutte contre la précarité énergétique

AXE 1 :

L'investissement social
pour prévenir la
reproduction de la
pauvreté

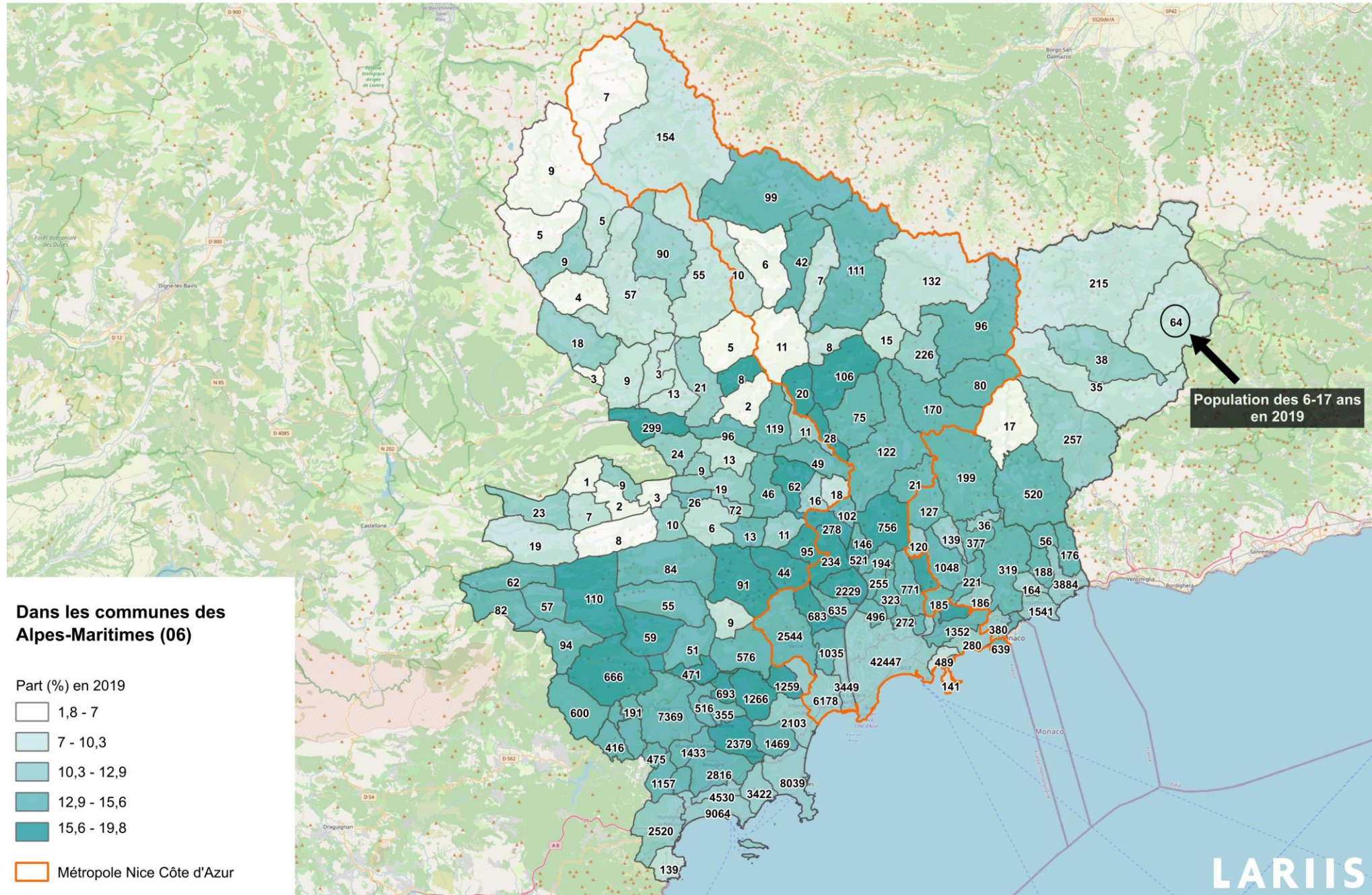
Les sous-axes qui structurent notre analyse

- Soutenir la parentalité dans la logique des 1000 premiers jours
- Prévenir et améliorer l'hébergement des femmes isolées avec enfant de 3 ans et moins
- Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens
- Élargir les horizons des collégiens en termes d'accès au sport, culture, loisirs, vacances
- Renforcer la prévention spécialisée et le vivre-ensemble
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie



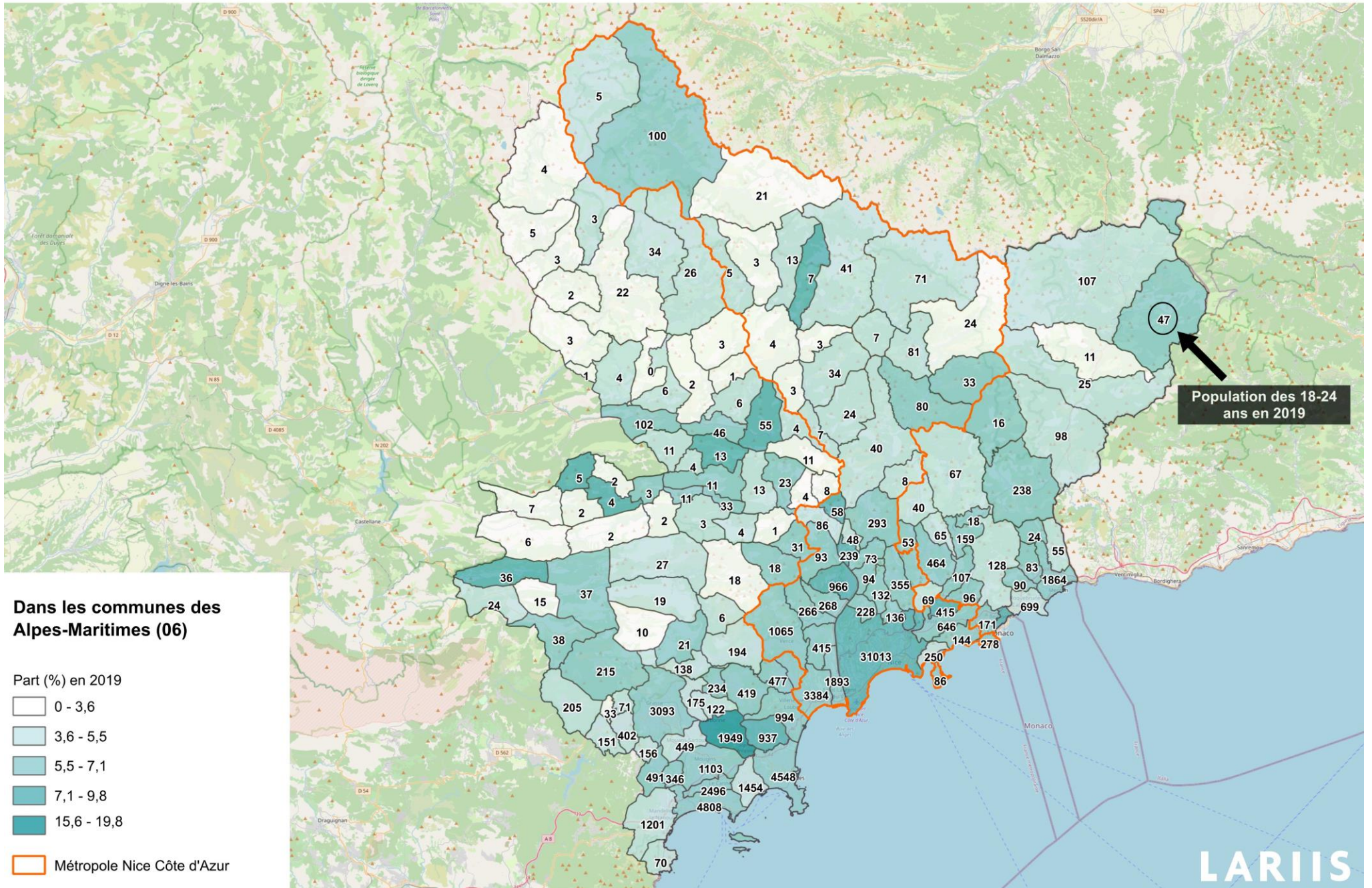
Données générales

Répartition de la population des 6 à 17 ans



Sources : INSEE - Base infracommunale « Population » 2019

Répartition de la population des 18 à 24 ans



Sources : INSEE - Base infracommunale « Population » 2019

Evolution de la part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET)

En pourcentage (%)

En France, en région PACA et ses zones d'emploi

	2008	2013	2019
Arles	20	24	21
Aix-en-Provence	10	13	13
Briançon	9	12	11
Brignoles	19	23	20
Cannes	15	18	17
Cavaillon	18	22	21
Digne-les-Bains	14	18	18
Draguignan	18	22	21
Fréjus	16	21	19
Gap	12	15	16
Manosque	17	22	20
Marseille	17	19	19
Martigues-Salon	18	21	19
Menton	13	17	15
Nice	14	17	16
Sainte-Maxime	18	23	23
Toulon	16	20	19
PACA	16	19	18
France	15	17	16

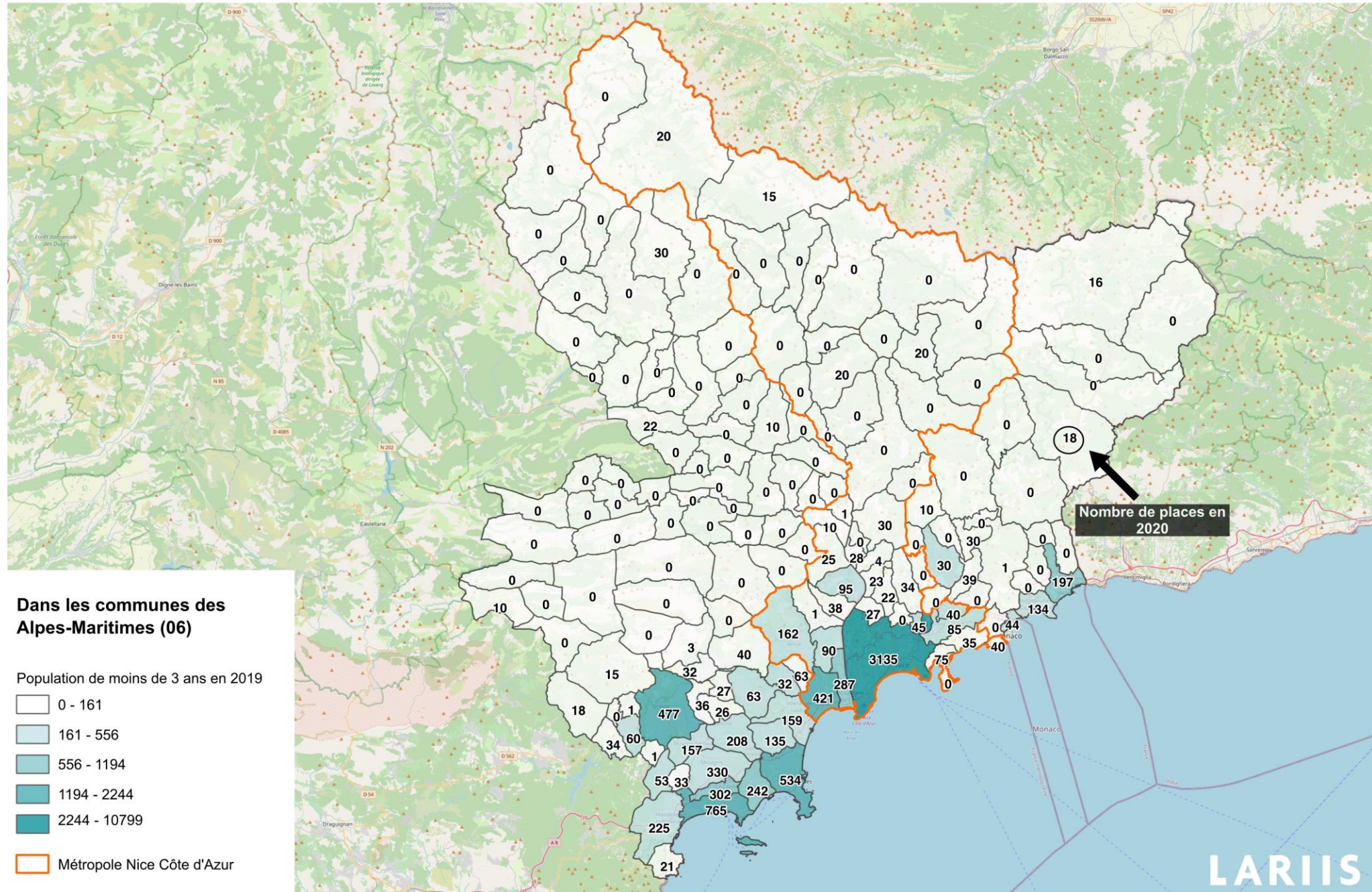
L'indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans.

On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel. La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchainent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont résignés à l'inactivité. Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat. Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel.

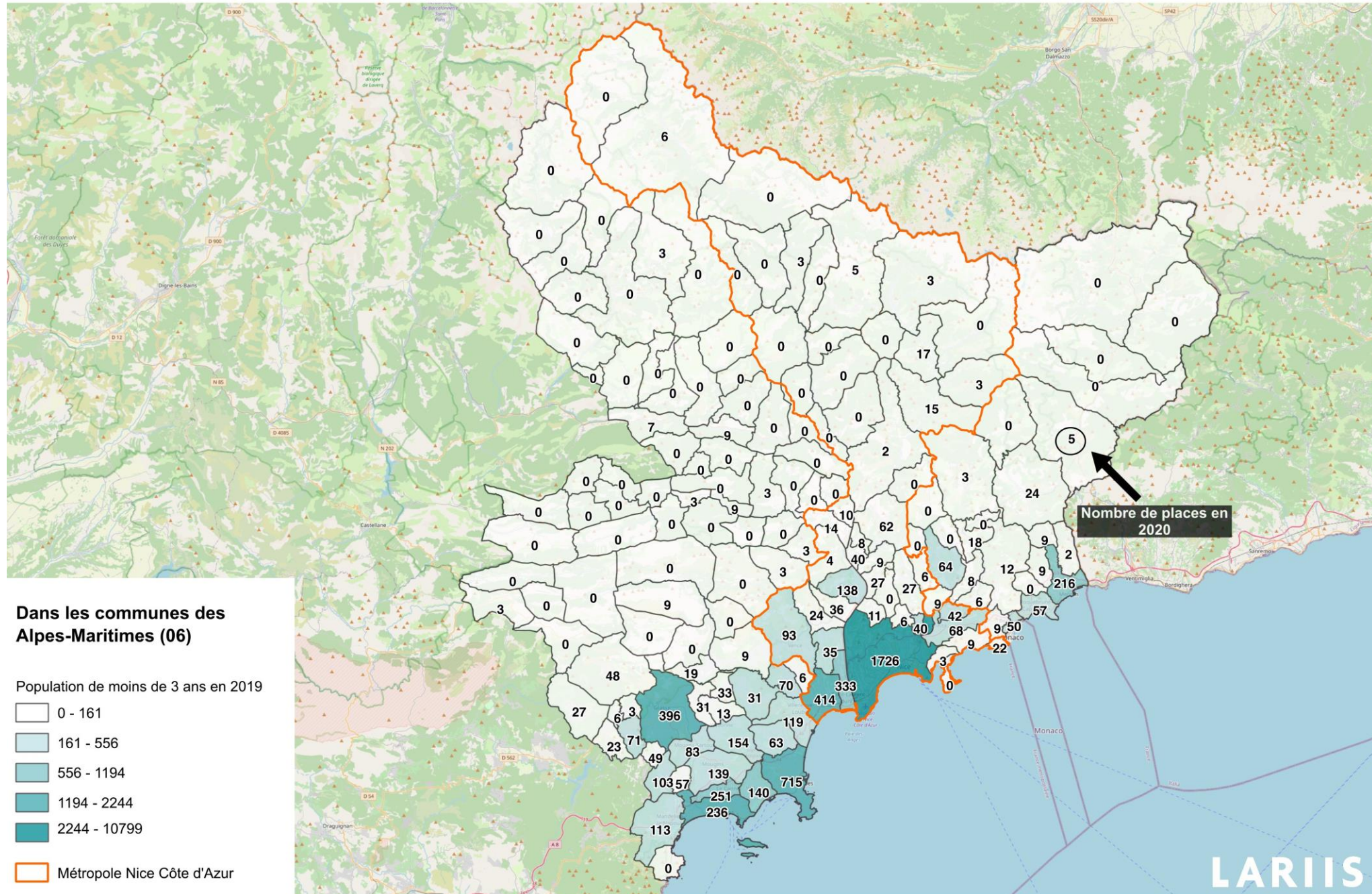
De plus, pauvreté et isolement se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. Un processus d'exclusion sociale, amenant à une rupture durable des liens sociaux et institutionnels, peut s'enclencher. A l'échelle d'un territoire, une valeur élevée de cet indicateur constitue donc une alerte pour les acteurs publics ou collectifs.

Le
pourcentage
des NEET dans
les grandes
zones
d'emploi du
département
est moindre
qu'au niveau
régional

Répartition de la population des moins de 3 ans et nombre de places en EAJE

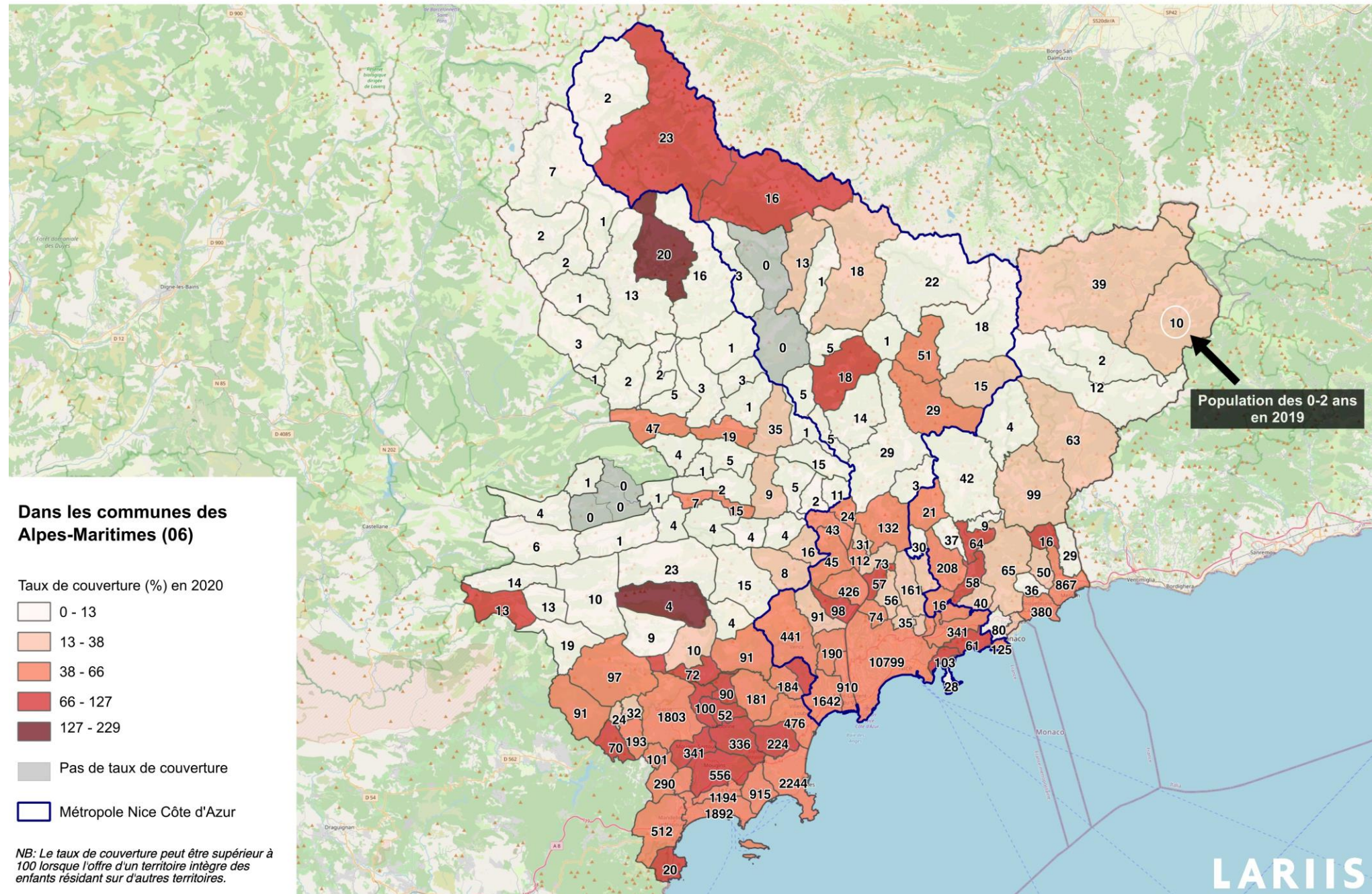


Répartition de la population des moins de 3 ans et nombre de places par ASSMAT



Sources : INSEE - Base infracommunale « Population » 2019, CAF

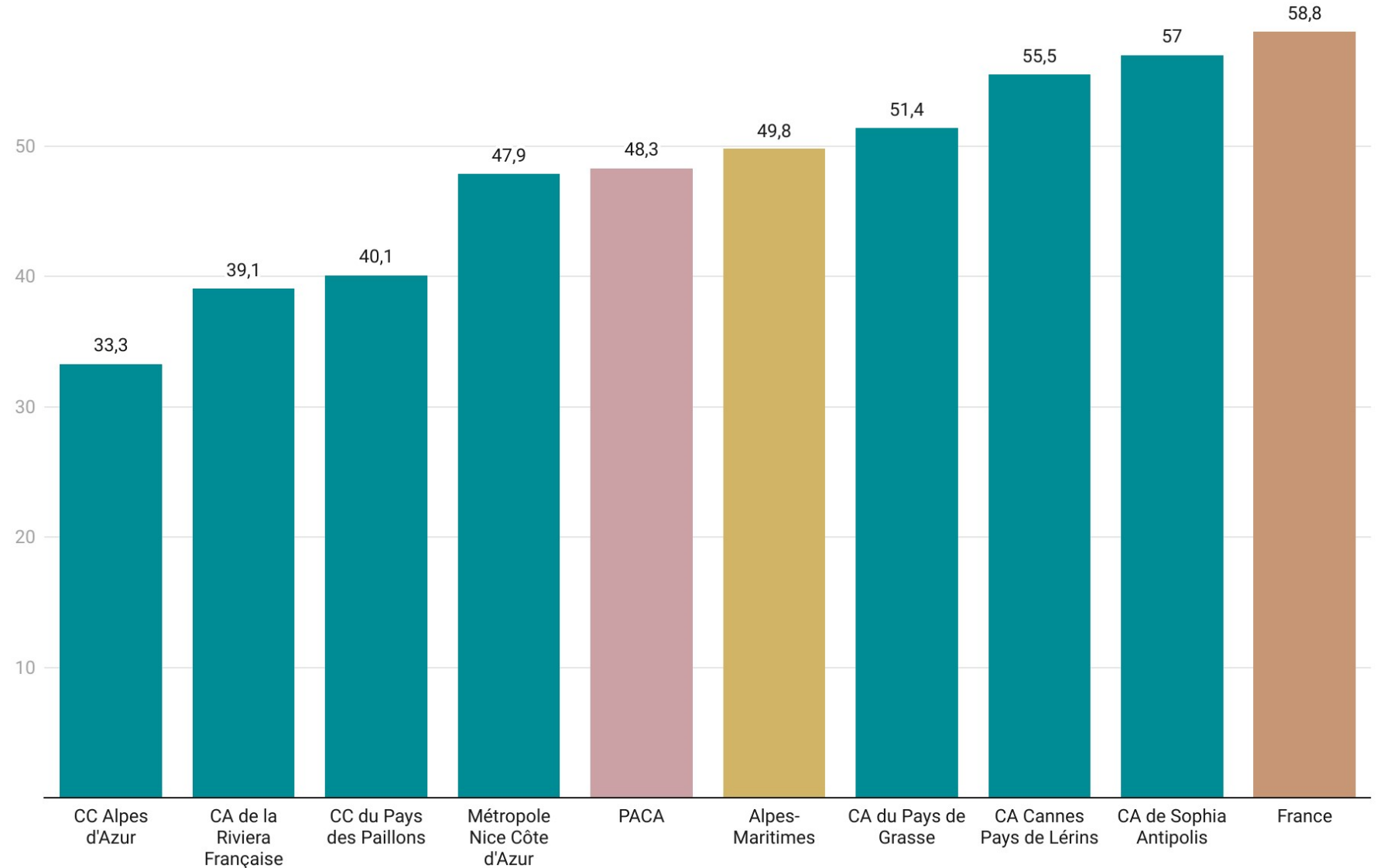
Taux de couverture global - Accueil du jeune enfant



Taux de couverture global - Accueil du jeune enfant en 2020

En pourcentage (%) , dans les Alpes-Maritimes et ses EPCI, en région PACA et en France

Un taux de couverture moindre qu'au niveau national et légèrement supérieur à la moyenne régionale.
De fortes disparités sont à noter entre EPCI



*Il s'agit de la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans
NB : Le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.*

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Un fort investissement dans le soutien à la parentalité pour prévenir la reproduction sociale de la pauvreté avec une attention particulière portée au repérage des familles en situation de vulnérabilité	• Améliorer la communication autour des actions de soutien à la parentalité et en renforcer la lisibilité • Définir des indicateurs de « vulnérabilité » afin de proposer des actions de prévention ciblées et de s'inscrire dans une logique proactive • Création d'un service d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap (AAP en cours d'instruction)
De nombreuses actions en soutien à la parentalité pour les parents d'enfants en situation de handicap	• Consolider les actions reposant sur la pair-aidance dans une visée de partage de vécus et de renforcement des solidarités
L'accueil des jeunes enfants en situation de handicap en EAJE est à améliorer	• Améliorer la formation des professionnels de la petite enfance aux handicaps • Favoriser l'entrée à l'école maternelle pour tou.te.s en renforçant le lien entre modes d'accueil du jeune enfant et l'école
Des efforts engagés pour l'accès à un mode de garde collectif ou individuel pour les enfants de moins de trois ans accueillis en centre d'hébergement avec leur famille	• Améliorer la formation des professionnels de la petite enfance à l'accueil d'enfants vivant dans des familles hébergées • Renforcer les liens entre les acteurs de l'insertion et de la petite enfance pour lever les freins à l'accueil de ces enfants

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Favoriser le repérage précoce dans la logique des 1000 premiers jours	• S'appuyer sur des conventions avec les maternités publiques et privées pour un repérage des situations de vulnérabilité • Poursuivre le lien régulier entre les acteurs de la « périnatalité » (de la ville et de l'hôpital) à l'endroit des mères en situation de fragilité dans la suite de ce qui a été mis en place dans le cadre de l'AAP des staffs médico-psycho-sociaux dans les maternités • Poursuivre le décroisement institutionnel ville / hôpital , sanitaire / social / médico-social
Un investissement fort dans l'accompagnement des femmes victimes de violences avec enfants pour trouver des solutions d'hébergement	• Renforcer les actions d'accompagnement psychologique des enfants exposés aux violences conjugales et un accompagnement social de leur mère • Renforcer la coordination entre les SIAO et les services sociaux du département autour des femmes enceintes ou des mères isolées avec des enfants de moins de trois ans

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
La prévention spécialisée intervient auprès d'un public-cible restreint	• Elargir le public-cible de la prévention spécialisée afin d'intervenir précocément
Des initiatives de lutte contre le décrochage scolaire nombreuses	• Renforcer les actions de soutien à la parentalité permettant l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et ce dès le début de la scolarisation • Donner des perspectives métiers aux jeunes (<i>ex : promouvoir les métiers de l'autonomie auprès des collégiens en s'appuyant sur le réseau d'ambassadeurs des métiers de l'autonomie</i>) • Développer les actions de mentorat
De nombreuses initiatives visant à accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie	• <i>Cf axe 2 focus sur le logement des jeunes et l'insertion socio-professionnelle</i> • Favoriser l'engagement des jeunes en rendant plus visibles les dispositifs de types SNU, service civique
Une attention particulière en faveur de l'accès aux loisirs / à la culture / aux vacances pour les enfants et jeunes les plus défavorisés	• Encourager et accompagner les projets conçus / portés par les jeunes • Favoriser le départ en vacances dès le plus jeune âge en levant les freins éventuels (psychologiques et financiers) • Veillez à l'accessibilité des lieux de loisirs (financière, géographique et physique)

Bonnes pratiques repérées : soutien à la parentalité

Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) – CD 06

- **PSFP est un programme psycho-éducatif** de renforcement des compétences familiales (champ de la santé mentale) promue par Santé Publique France
- Il développe l'attention positive, la communication, la gestion des émotions et pose les bases de la discipline positive
- Plusieurs séances de 2 heures prévues du **4 octobre 2023 au 17 janvier 2024** à Mandelieu et Nice (précédemment des villes comme Grasse ont déjà expérimenté son déploiement)

Les promeneurs du Net parentalité – CAF 06 et Petits Débrouillards

- Le dispositif vise à répondre à toutes les questions que se posent les parents dans la relation avec leur(s) enfant(s) en mobilisant un réseau de professionnels déjà en posture d'accompagnement afin de les aider et les soutenir en utilisant les réseaux sociaux

Bonnes pratiques repérées : lutter contre le décrochage scolaire

Lutter contre le décrochage scolaire grâce au service civique – AFEV 06

- Mission de service civique pour **accompagner en binôme un groupe de collégiens en risque de décrochage scolaire**
- Accompagnement d'un jeune 2h/semaine sur l'ouverture culturelle et l'aide à la scolarité
- Organisation d'un séjour d'immersion à l'université pour 100 collégiens

Soutien à la parentalité et lutte contre le décrochage scolaire – Centre social de Vence ISI-MONTJOYE et UDAF 06

- A l'occasion de la rentrée scolaire : un **atelier de découverte et initiation à l'outil PRONOTE** (logicien de suivi de la vie scolaire) à destination des parents et tuteurs de collégiens / lycéens

Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs : l'accueil du jeune enfant en situation de handicap

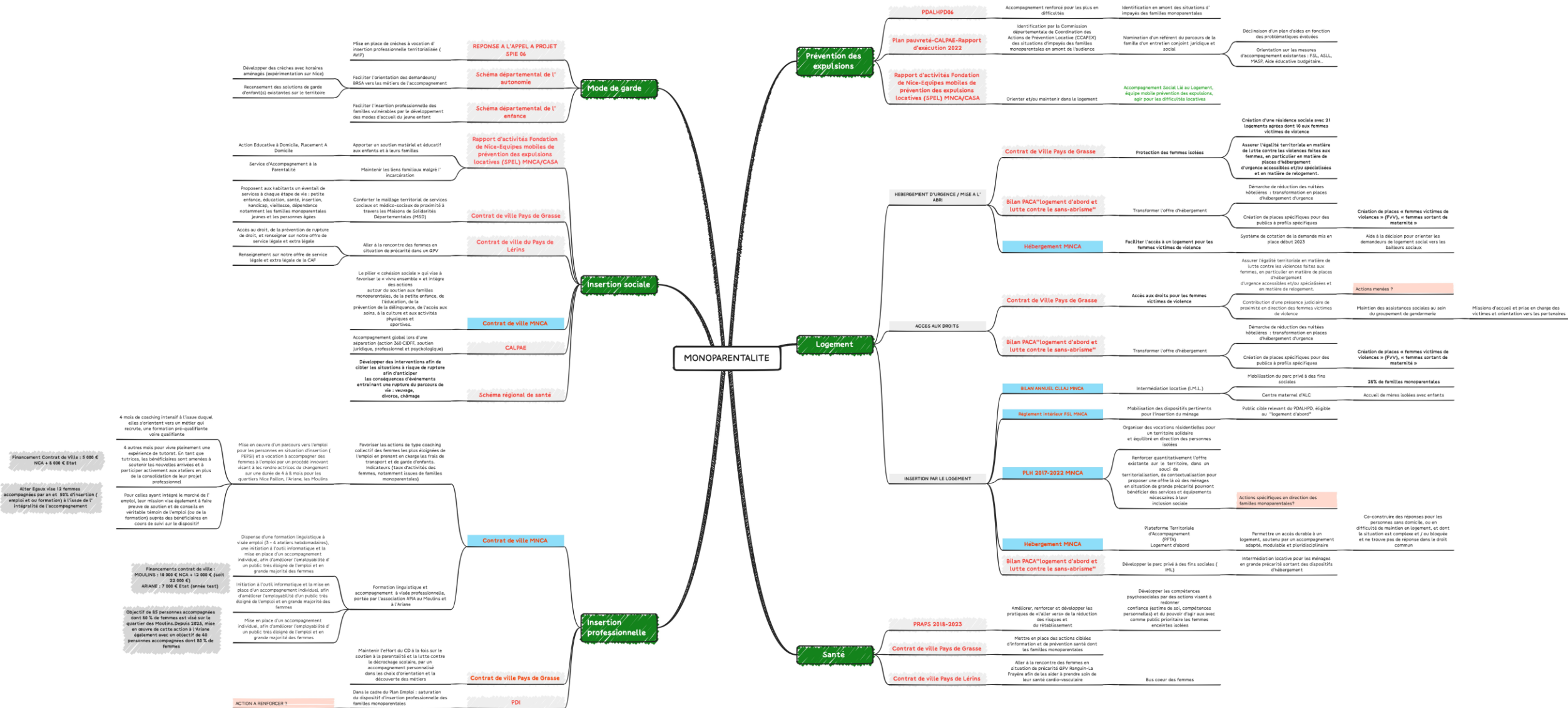
« Passerelle » - Accueil en EAJE d'enfants en situation de Handicap : Ville de Nice et CAMSP du CHU de Nice

- Proposer à des enfants de 2,5 mois à 6 ans porteurs d'un handicap un **accueil ordinaire au sein de la crèche municipale** Les Iris avec si besoin des séances de soins prodiguées par le CAMSP du CHU mitoyen à la crèche
- La crèche et le CAMSP sont reliés par un atrium équipé d'une salle « Snoezelen »

Une maison d'assistantes maternelles inclusive à Ajaccio

- Initiative portée par une association d'assistantes maternelles
- **12 enfants accueillis dans la MAM dont des enfants porteurs de handicap**
- Un espace sensoriel partagé par tous
- **Ouverture une nuit par mois** pour favoriser le répit parental

FOCALE RETENUE « Monoparentalité »



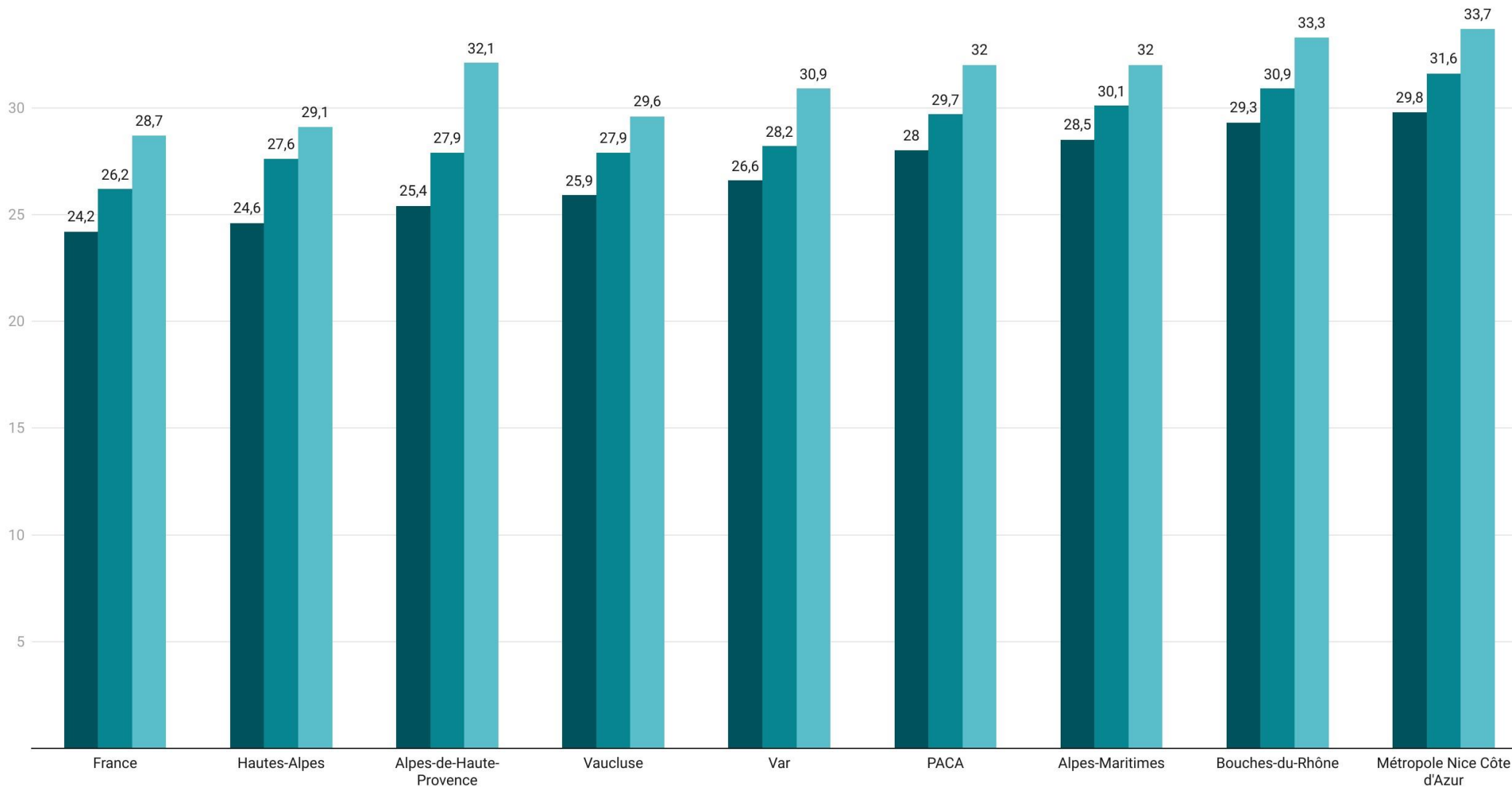
Part des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

En pourcentage (%)

En France, dans la région PACA et ses départements et dans la Métropole Nice Côte d'Azur

■ 2008 ■ 2013 ■ 2019

Un pourcentage
de familles
monoparentales
plus élevé que
nationalement :
une famille avec
enfant(s) sur
trois est
monoparentale
sur MNCA

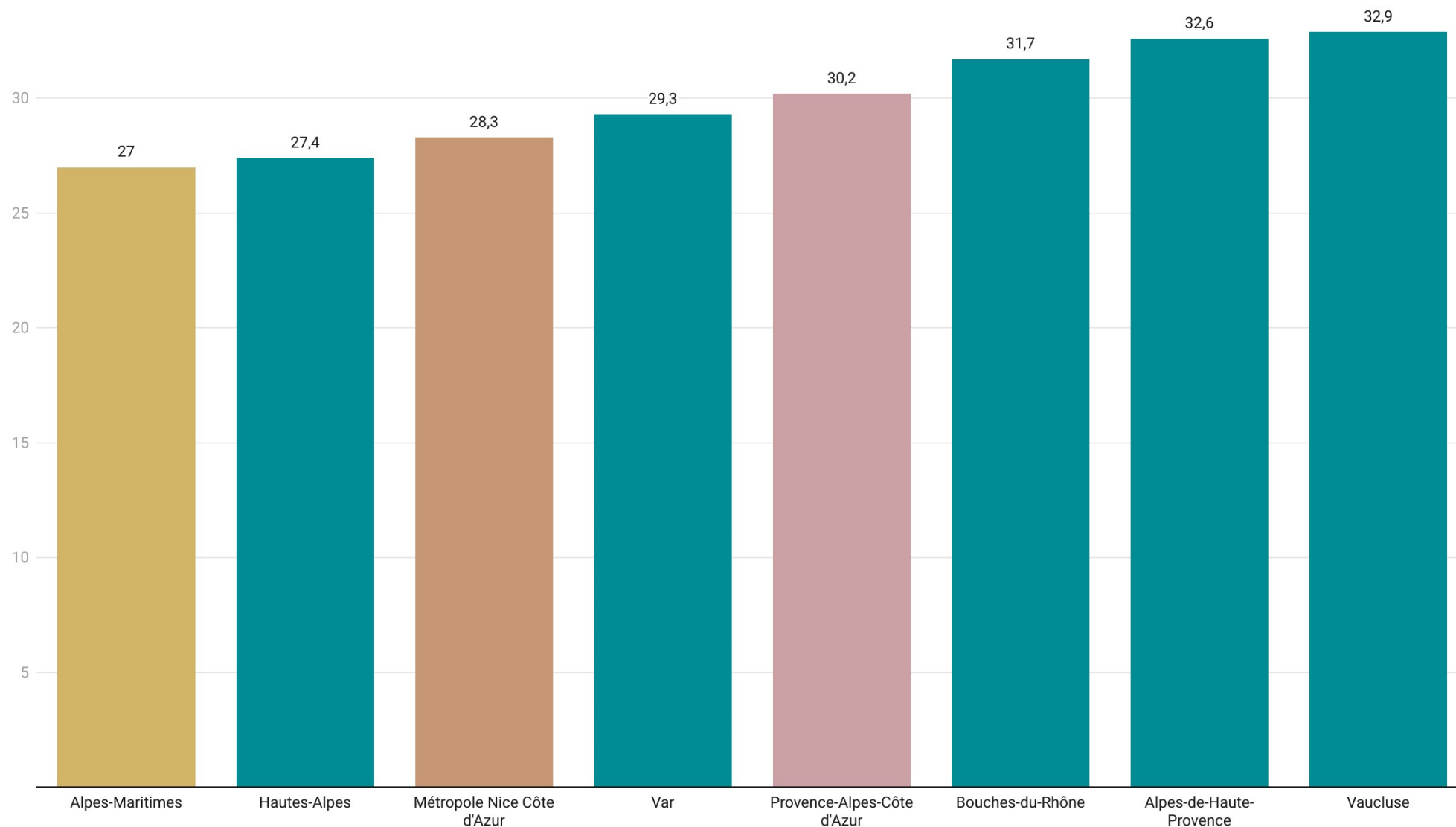


Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).
L'indicateur représente la part des familles monoparentales au sein uniquement des familles avec enfant(s).

Taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales

En 2020, en pourcentage (%)

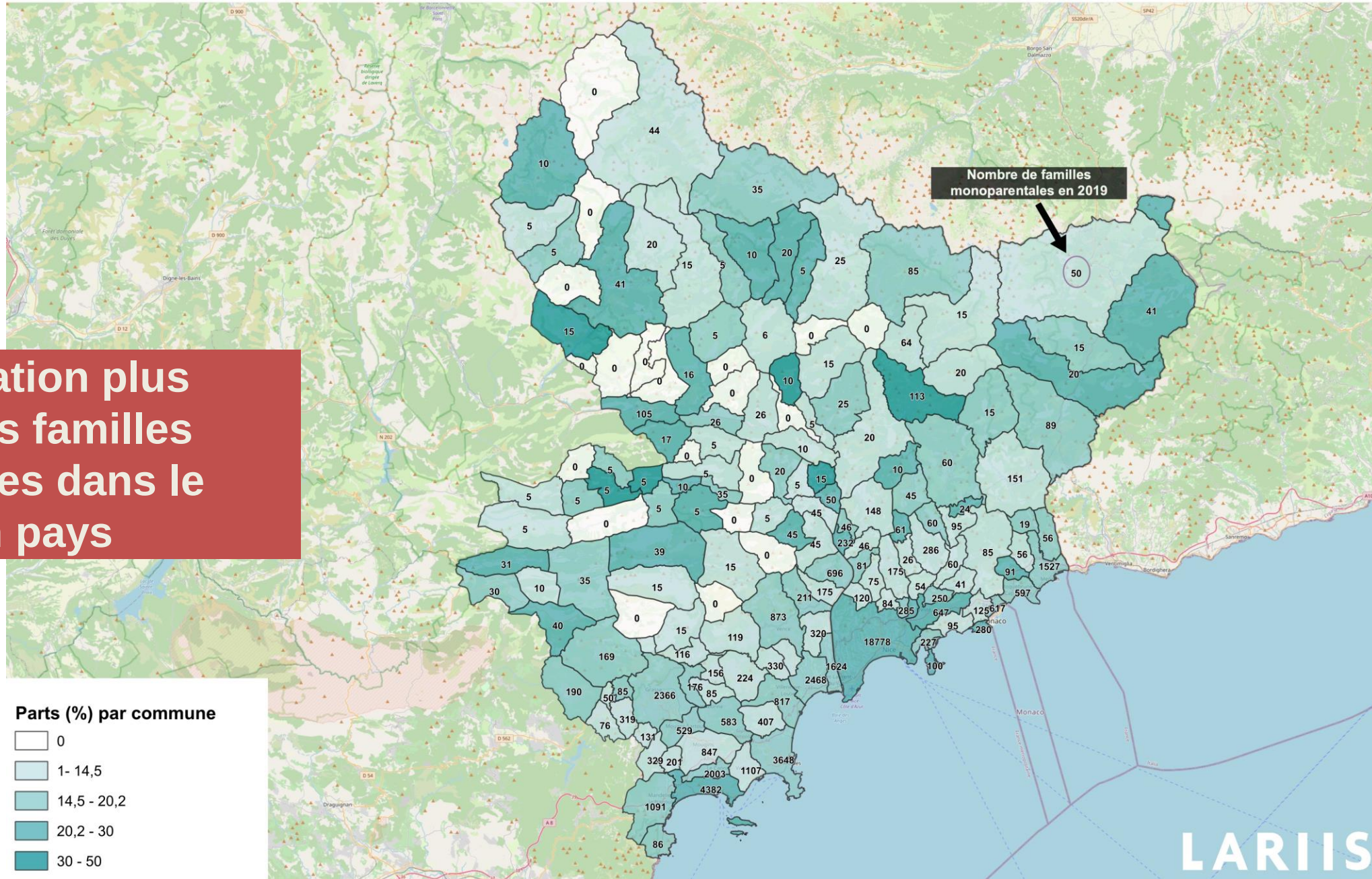
Dans la Métropole Nice Côte d'Azur, dans la région PACA et ses départements



Des familles monoparentales moins pauvres comparativement à la moyenne régionale

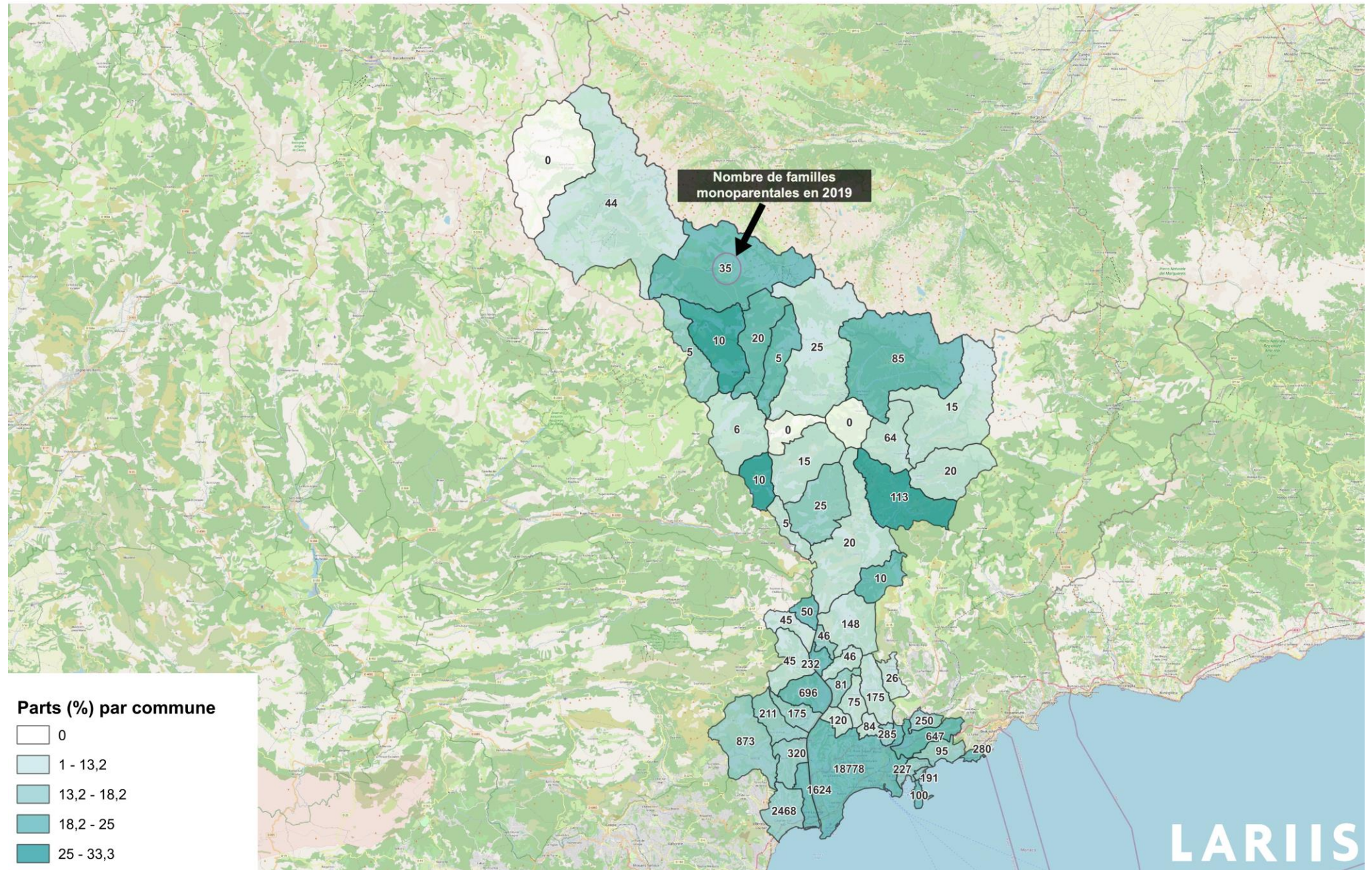
Dossiers régionaux sur la pauvreté – Convention nationale avec la DIPLP

Parts et nombre de familles monoparentales dans les Alpes-Maritimes



Une concentration plus importante des familles monoparentales dans le haut et moyen pays

Parts et nombre de familles monoparentales dans la Métropole Nice Côte d'Azur



Source : INSEE - Base infracommunale « Couples Familles Ménages » 2019

► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Marseille	+++	25,5	21,9	17,3
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice	+++	24,5	35,4	12,6
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Toulon	+++	25,8	19,9	14,3
CA du Grand Avignon	Avignon	+++	23,9	16,1	19,1
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	+++	26,4	32,1	12,5
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Arles	+++	22,2	15,1	17,3
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	Forcalquier	+++	32,2	9,4	19,8
CA de Sophia Antipolis	Antibes	++	20,3	23,4	8,3
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	Fréjus	++	22,2	22,6	11,9
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	Draguignan	++	21,6	15,5	13,1
CA de la Provence Verte	Brignoles	++	18,9	13,1	10,1
CA du Pays de Grasse	Grasse	++	19,1	19,1	8,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

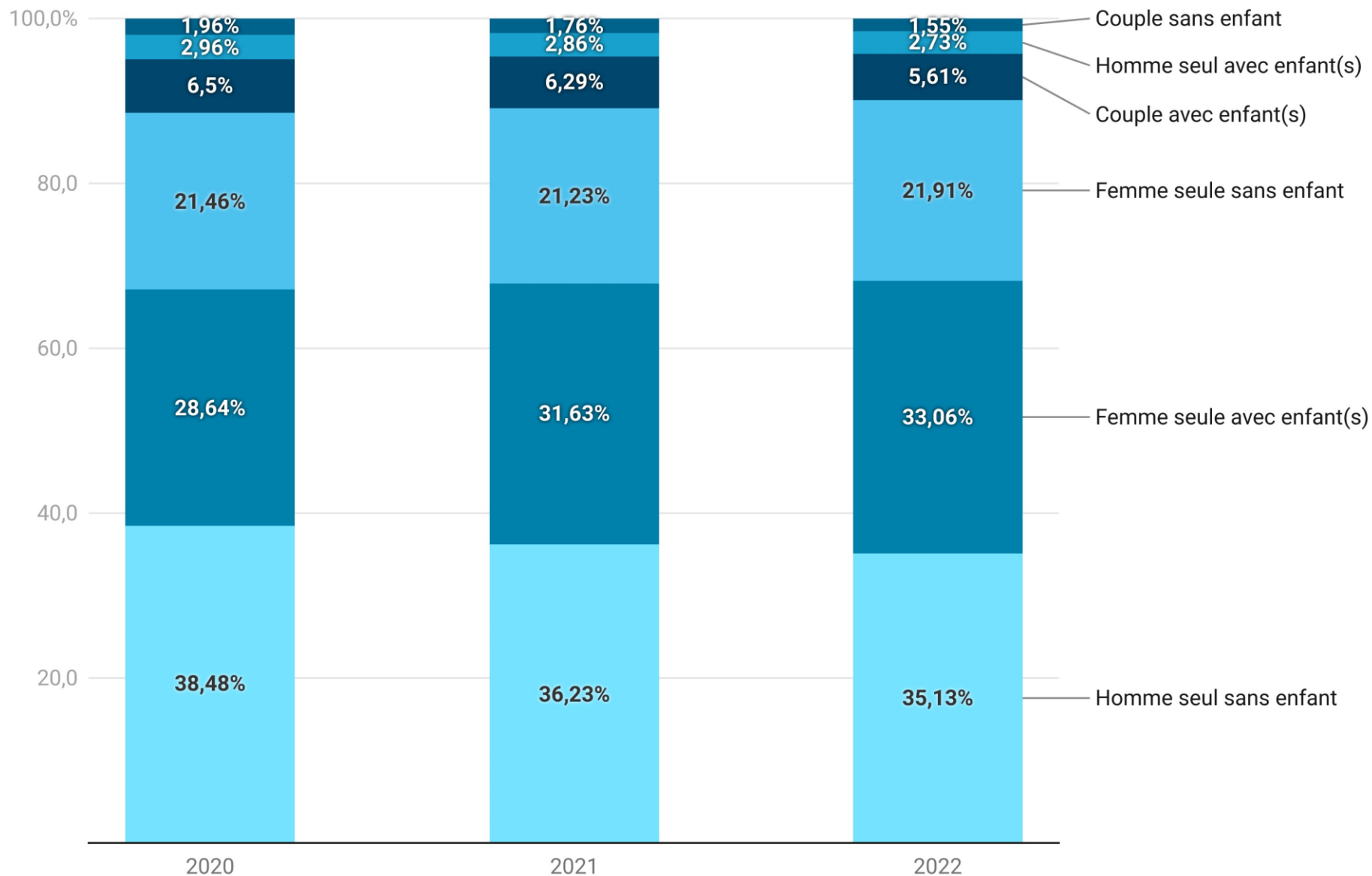
Source : Insee, recensement de la population 2020.

4 EPCI du département sont identifiés par l'INSEE parmi les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales, caractérisés= par le nombre d'enfants mineurs vivant en famille monoparentale, la part des mineurs vivant dans un logement suroccupé, la part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille

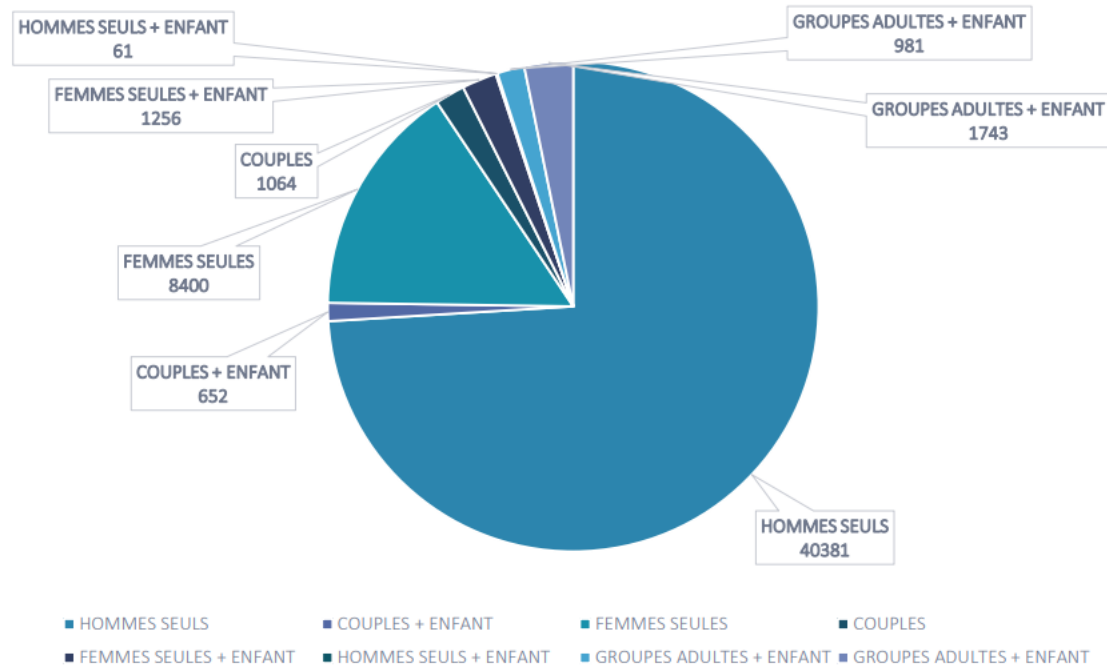
Évolution de la répartition du nombre de bénéficiaires RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon la situation familiale

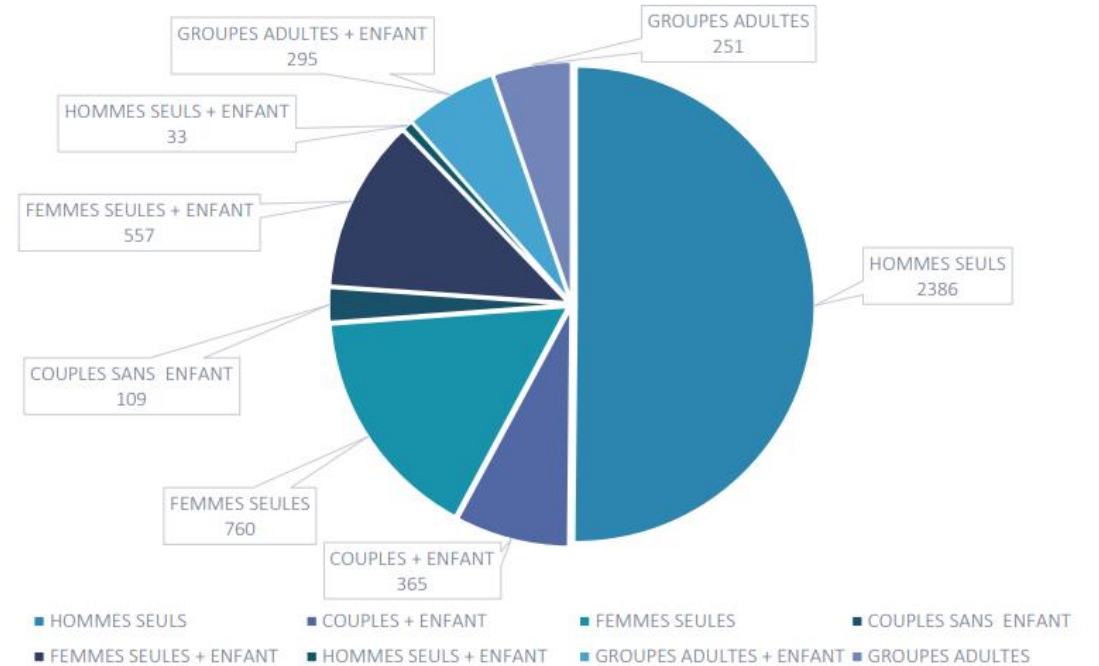
La part des femmes seules avec enfant a augmenté entre 2020 et 2022 alors même que le nombre global de bénéficiaires du RSA a diminué



La téléphonie d'urgence sociale : 115 Les demandes d'hébergement pourvues



La téléphonie d'urgence sociale : 115 Les demandes d'hébergement non pourvues



Source COPIL SIAO 06 2021

Les familles monoparentales avec un enfant représentent 24% des demandes familles enregistrées au SIAO en 2020

Focale retenue « Monoparentalité »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
Une concentration renforcée des familles monoparentales dans le Haut-Pays et les QPV	Dans les Alpes-Maritimes, 27.4% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté (<i>moyenne nationale 37,5%</i>)	Conforter le maillage territorial des services sociaux de proximité notamment des Maisons des Solidarités Départementales en renforçant les services de soutien à la parentalité en direction des familles monoparentales notamment dans le haut pays et les QPV où elles sont sur-représentées
Un nombre d'actions important autour de l'hébergement des femmes victimes de violence sur le territoire de MNCA	- Les familles monoparentales avec un enfant représentent 24% des demandes familles enregistrées au SIAO 06 en 2020 - L'hébergement d'urgence et la mise à l'abri en nuitées hôtelières permet d'accueillir 100 ménages de cette composition familiale de manière simultanée - Du côté de l'hébergement d'insertion, 72 logements sont existants sur le parc pour l'accueil des ménages de 2 personnes soit environ 9 % du parc existant (CHRS et ALT)	- Construire un parcours de logement accompagné de la mise à l'abri à l'hébergement d'insertion adapté aux femmes seules avec enfants Renforcer les solutions d'hébergement d'urgence permettant l'accueil des femmes monoparents sur l'ensemble du Département - Développer la captation dans le parc privé afin de proposer des solutions hors les murs adaptées aux femmes seules avec enfants - Améliorer la coordination des acteurs autour des femmes enceintes ou des mères isolées avec des enfants de moins de trois ans

Focale retenue « Monoparentalité »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
Une sur-représentation parmi les BRSA des femmes seules avec enfants dans un contexte global baissier (en lien avec l'axe 2)	En 2022, 33% des bénéficiaires sont des femmes seules avec enfants contre 3% des hommes seuls avec enfants	- Proposer une remobilisation vers l'emploi, notamment autour des métiers de la petite enfance. - Dans une double perspective d'utilité sociale, accentuer ces actions dans les QPV pour adresser à la fois la problématique de l'accès à l'emploi et celle de la difficulté à trouver des modes de garde
La difficulté à trouver un mode de garde ou d'accueil comme frein principal au retour à l'emploi des femmes monoparents (en lien avec l'axe 2)	- Les femmes sont 30% à modifier ou réduire leur temps de travail avec la parentalité - Deux tiers des mères d'enfant(s) de moins de 3 ans sans emploi et bénéficiaires du RSA ou de l'ASS citent la garde comme une limite à la recherche d'un emploi ou comme motif de non-recherche d'emploi (source nationale DREES)	- Développer des modes de garde adaptés aux familles monoparentales (horaires atypiques, temps partiel comme préconisé dans le SPIE) afin de faciliter l'insertion professionnelle et prévenir les risques d'épuisement - Essaimer au niveau départemental des solutions sur le modèle de la crèche familiale Elan portée par le SPIE (<i>cf slides axe 2</i>) - Au-delà de la petite enfance, faciliter l'accueil périscolaire des enfants de famille en insertion professionnelle - Engager des actions permettant de lever les freins psychologiques à faire garder son enfant

Focale retenue « Monoparentalité »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
De nombreuses initiatives en terme d'insertion socio-professionnelle concernant essentiellement les quartiers prioritaires (en lien avec l'axe 2)	Le PDI évoque une saturation du dispositif d'insertion professionnelle des familles monoparentales	- Renforcer les actions combinant insertion professionnelle et renforcement des compétences psychosociales (<i>cf bonnes pratiques repérées</i>) - S'appuyer sur les PLIE
Les femmes monoparents peuvent parfois être des publics très isolés, difficiles à toucher en dehors de leur lieu de vie immédiat (en lien avec l'axe 3)		Développer des pratiques d'aller-vers en vue de prévenir la rupture de droits ou le non-recours (<i>cf illustration autour du bus du cœur des femmes</i>)

Bonnes pratiques repérées

Dispositif Passer'elle – association Defie (CAPG et CAPL)

- **Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle** des femmes bénéficiaires du RSA éloignées de l'emploi ayant des enfants scolarisés
- **Session de 6 semaines**, alternant un **enseignement théorique** (élaboration du projet professionnel, préparation aux entretiens, citoyenneté, féminisme, Intervention coaching en image et art thérapie) et **des périodes d'immersion en entreprise** comprenant un rapport pratique sur la reprise d'activité professionnelle conciliée avec la vie familiale, avec pour objectif **l'émancipation par la reprise d'une activité salariale**

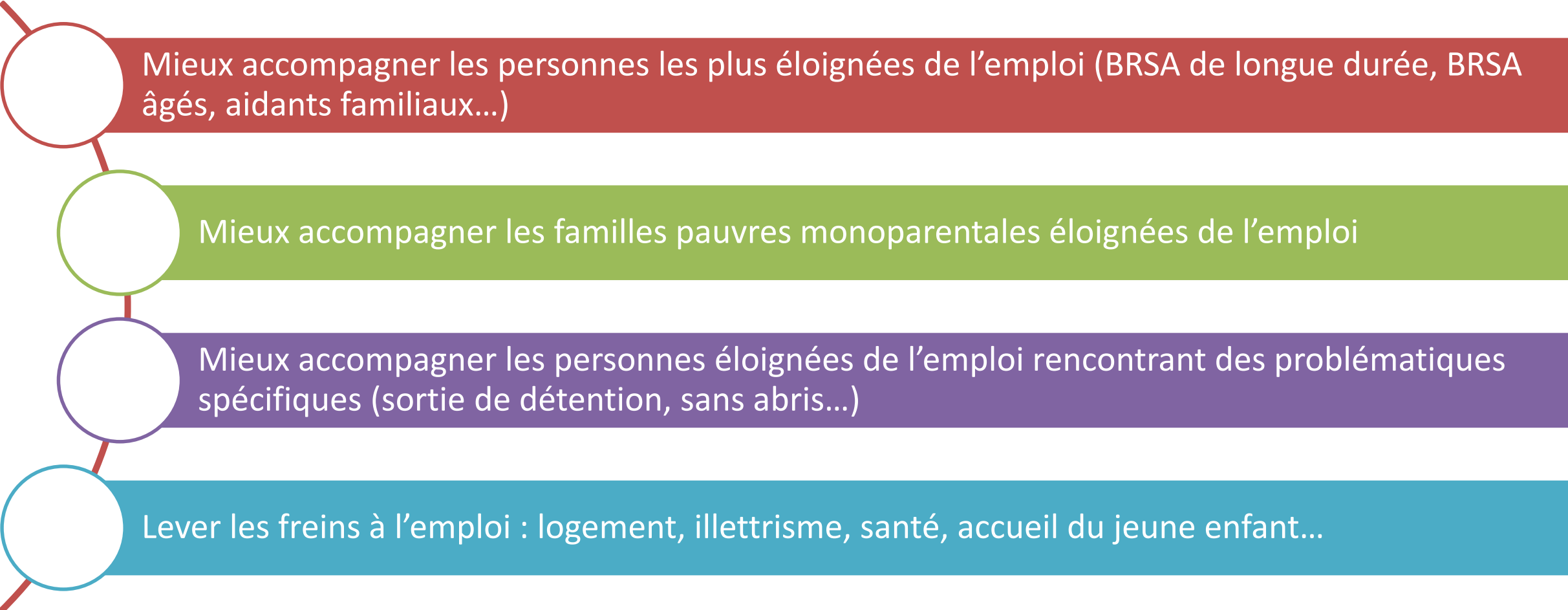
Le Centre maternel Bon Voyage (Nice) – Association ALC

- Il accueille jusqu'à **14 mamans**, souvent de moins de 18 ans, ou en fin de grossesse, avec – ou sans – enfants de moins de 3 ans avec un parcours difficile (migration, vie en rue, violence conjugale ...)
- Séjour de 1 à 3 mois dans l'optique de **renforcer le lien mère-enfant** grâce à l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (infirmière puéricultrice, ES, EJE, psychologue)
- Au sein du centre maternel, il existe **une micro-crèche « A Petits pas »** permettant d'accueillir les enfants lors des temps de formation / d'emploi des mères.

AXE 2 :

La sortie de la pauvreté
par le travail

Les sous-axes qui structurent notre analyse



Mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi (BRSA de longue durée, BRSA âgés, aidants familiaux...)

Mieux accompagner les familles pauvres monoparentales éloignées de l'emploi

Mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi rencontrant des problématiques spécifiques (sortie de détention, sans abris...)

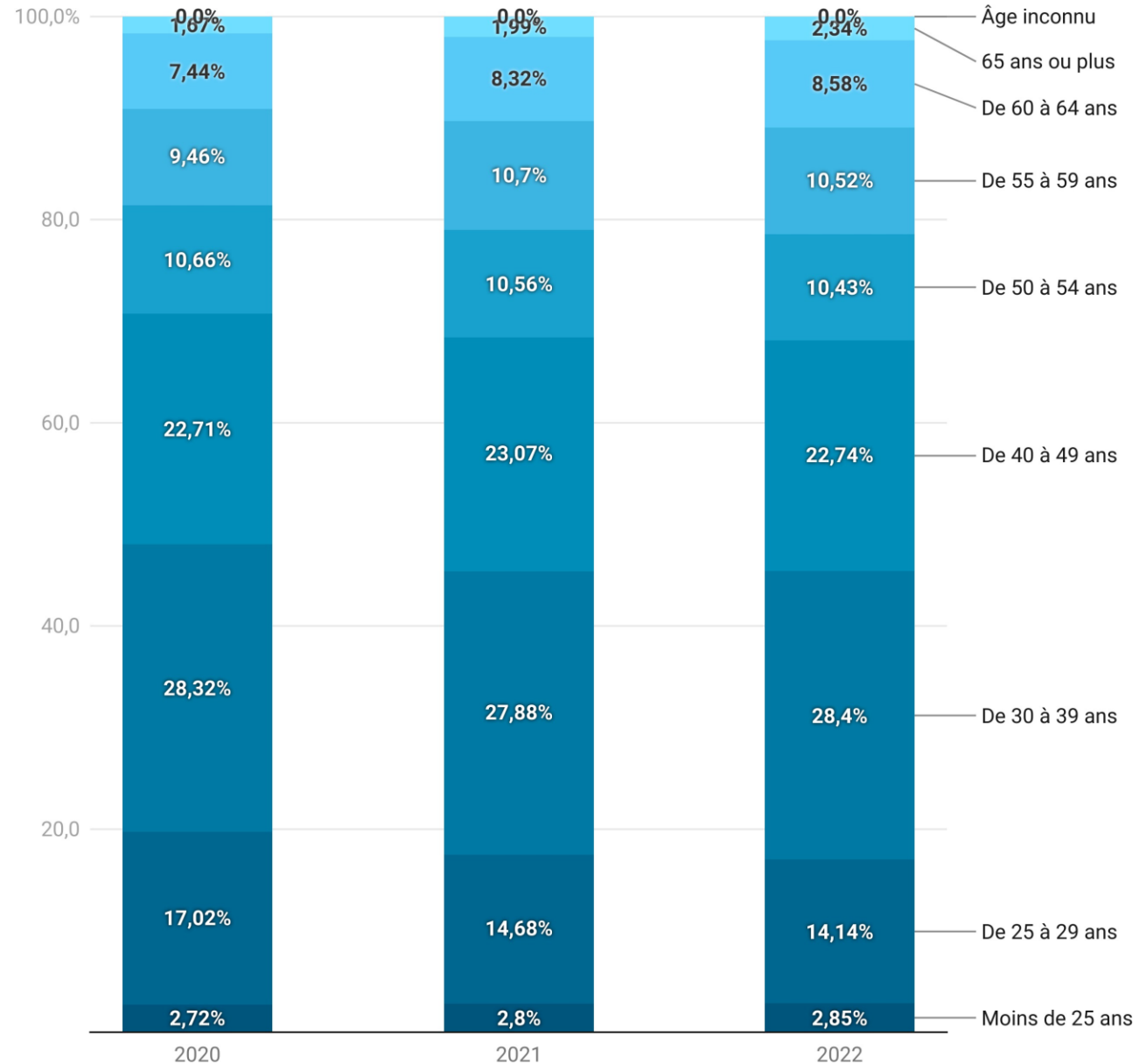
Lever les freins à l'emploi : logement, illettrisme, santé, accueil du jeune enfant...



Une
augmentation de
la part des
bénéficiaires du
RSA de 60 – 64
ans est à noter
sur les deux
dernières années

Évolution de la répartition du nombre de bénéficiaires RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon l'âge du titulaire du dossier



L'IAE fortement mobilisée dans le cadre des parcours d'insertion

L'insertion par l'activité économique dans les Alpes-Maritimes

Évolution des structures et bénéficiaires entre 2019 et 2022

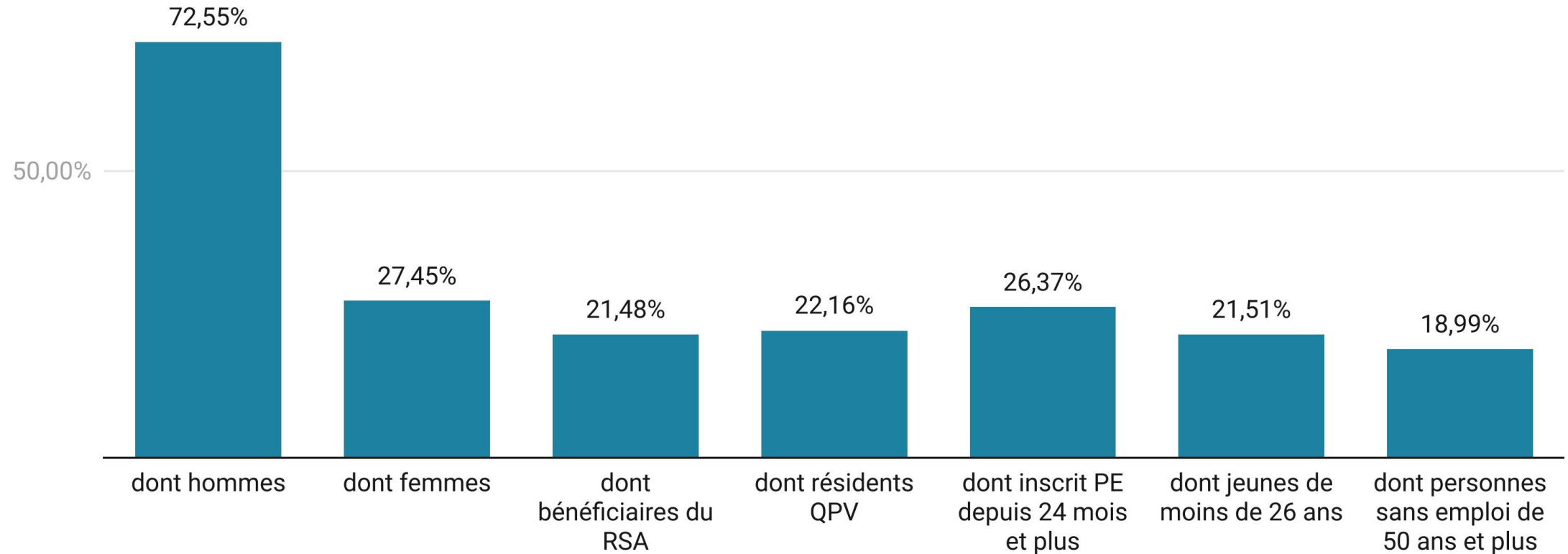
	2019	2022	Évolution
Nombre de SIAE*	37	41	10,81%
Nombre de personnes en parcours d'insertion	3 544	4 138	16,76%

**Structures de l'Insertion par l'Activité Économique*

Tableau: LARIS • Source: Préfecture 06 • Créé avec Datawrapper

Répartition des bénéficiaires de l'IAE* dans les Alpes-Maritimes en 2022

par catégorie de public



**Insertion par l'Activité Économique*

Graphique: LARIS • Source: Préfecture 06 • Créé avec Datawrapper

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Fort investissement dans l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi notamment des allocataires de minimas sociaux ou des habitants des QPV	• Poursuivre les journées emploi, les rencontres avec les entreprises afin d'ouvrir le champ des possibles • Renforcer les actions de repérage des potentiels
Une logique d'individualisation des accompagnements « sur-mesure » des BRSA et une forte réduction des délais d'orientation dans le dispositif	• Renforcer l'action du centre d'orientation des bénéficiaires du RSA (CORSA) au regard de son effet probant • Poursuivre le déploiement des accompagnements à destination de publics-cibles dans une logique de parcours (en fonction du profil d'employabilité, souhait de création d'entreprise, travailleur indépendant ...) • Déployer les parcours inclusifs « sans couture » afin de sécuriser l'accompagnement des publics vulnérables
Un véritable parcours dans l'emploi gradué permettant de reprendre confiance en soi	• Renforcer la mobilisation de l'IAE dans la réinsertion socio-professionnelle • Porter une vigilance particulière à la féminisation du public en renforçant l'offre proposée par les dispositifs IAE

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
De nombreuses initiatives pour lever les freins profonds à l'emploi dans une logique droits et devoirs	• Mobilité : poursuivre le développement de la plateforme MOBILIS 06 dans une logique de guichet unique de la mobilité • Illettrisme / Allophonie : des initiatives repérées au sein des QPV (Grasse) • Illectronisme : développement d'une offre d'accompagnement pour BRSA à renforcer notamment dans le cadre des parcours repreneurs / créateurs d'entreprises (formalités administratives ++) • Mode de garde : poursuivre le déploiement des places AVIP ou dispositif assimilé permettant d'accueillir des enfants dont les familles sont dans une démarche d'insertion (<i>cf slide suivante</i>)
Fort renforcement de la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle, de l'action sociale, du logement ... notamment via la création du consortium SPIE dans une logique de parcours	• Capitaliser sur le décloisonnement institutionnel permis par le SPIE pour préfigurer France Travail • Poursuivre les formations croisées permettant l'acculturation • Développer un outil métier permettant le suivi et le partage de l'information entre les acteurs sur le parcours socio-professionnel du bénéficiaire



Point de vigilance



Bonne pratique repérée

Point de vigilance concernant les modes de garde comme frein à l'insertion professionnelle :

- 32 % des allocataires du RSA sont des foyers monoparentaux composés à 95 % de mères célibataires
- **Les modes d'accueil collectifs sont prioritairement octroyés aux personnes en emploi**
- L'une des principales difficultés ne permettant pas la mise en place d'un parcours professionnel est l'absence de mode de garde

L'Elan – crèche familiale (SPIE 06)

- Inscription par les référents unique RSA dans une **crèche familiale de 15 places pour les familles en insertion**
- Partant du constat que la garde d'enfants non scolarisés, de moins de 3 ans, s'avère être un véritable frein à la reprise d'activité, **le SPIE Alpes-Maritimes a souhaité se doter d'un mode de garde permettant d'octroyer un mode de garde réactif, adapté à ses usagers reprenant un emploi à court terme**
- Une solution alliant **accueil collectif et individualisé** avec un accueil individuel au domicile de l'assistante maternelle et temps en collectivité dans la crèche de rattachement.
- Des démarches administratives plus simples : L'assistante maternelle est salariée de la crèche / Pas de contrat de travail entre la famille et l'assistante maternelle, pas de déclaration URSSAF

Bonnes pratiques repérées

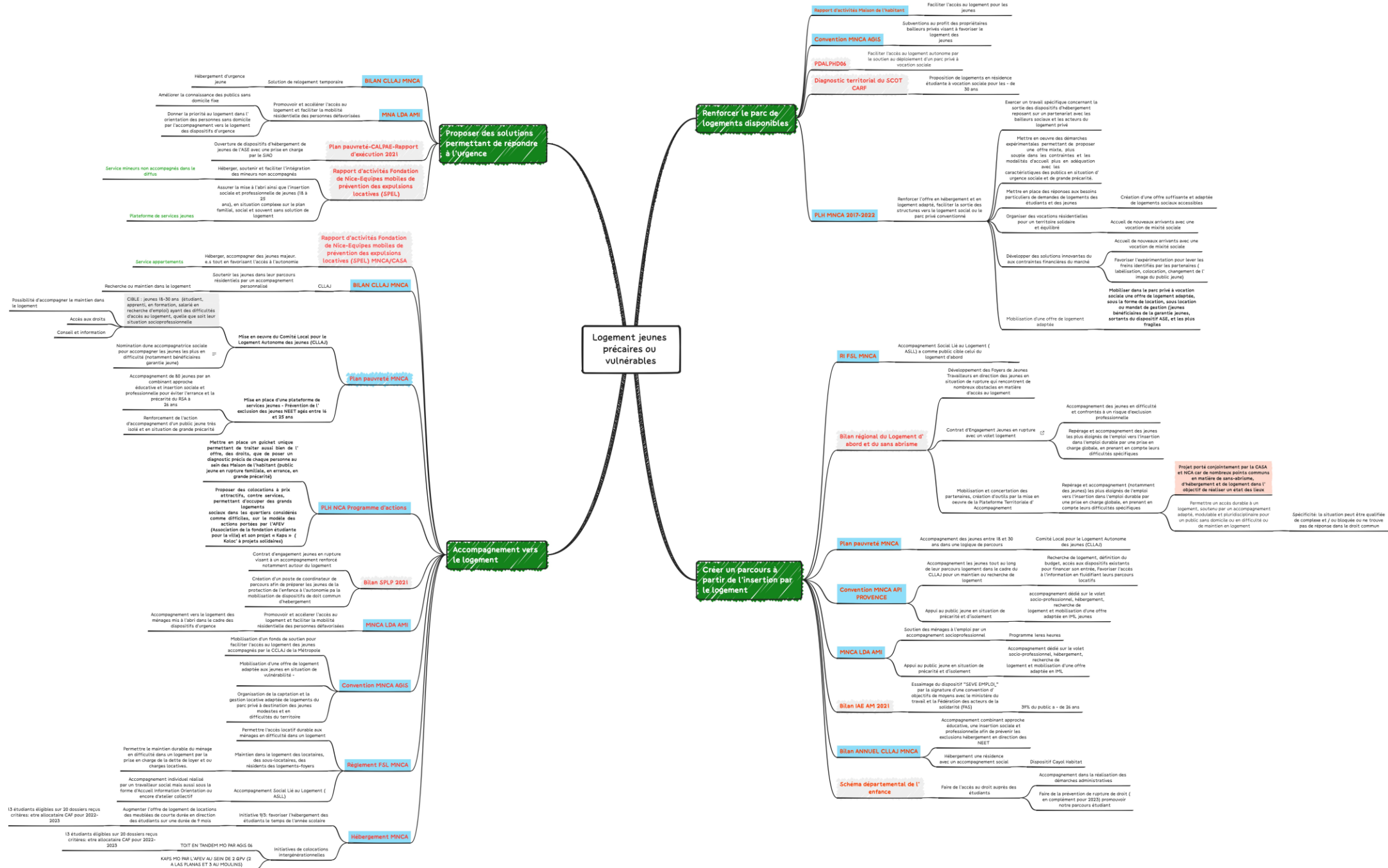
Le dispositif d'accompagnement global : référent Contact – Reflets et Galice

- Un **référént unique d'insertion** proposant un **accompagnement social et professionnel** grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (conseiller en insertion professionnel, travailleur social, psychologue)
- Également une action visant les travailleurs indépendants : **référént Contact entrepreneur**
- Lorsque l'activité non salariée ne peut être développée, après acceptation de ce constat avec l'allocataire, une solution d'emploi salarié est proposée.

Chantier d'insertion éco-citoyen – association Adam

- Opération de **ramassage des déchets** en complément du service municipal dans le quartier des Moulins
- Mais aussi, faire de la **médiation sur l'écologie** auprès des habitants
- Les participants bénéficieront également de six heures dédiées à leurs projets professionnels pour se réinsérer à la fin des six mois de contrat

**Focale retenue
« L'accès au
logement des
jeunes précaires
comme vecteur
d'inclusion socio-
professionnelle »**



PACA fait partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans est le plus élevé (avec 24,9%, elle est au 3^e rang). Ce taux est plus élevé sur MNCA (25,5%), il est inférieur au niveau départemental (22,7%)

Comparaison des taux de pauvreté monétaire en 2020

selon l'âge du référent fiscal du ménage, dans le département 06, la MNCA et d'autres territoires de comparaison

■ France métropolitaine ■ Provence-Alpes-Côte d'Azur ■ Alpes-Maritimes ■ Métropole Nice Côte d'Azur*

Moins de 30 ans



30-39 ans



40-49 ans



50-59 ans



60-74 ans



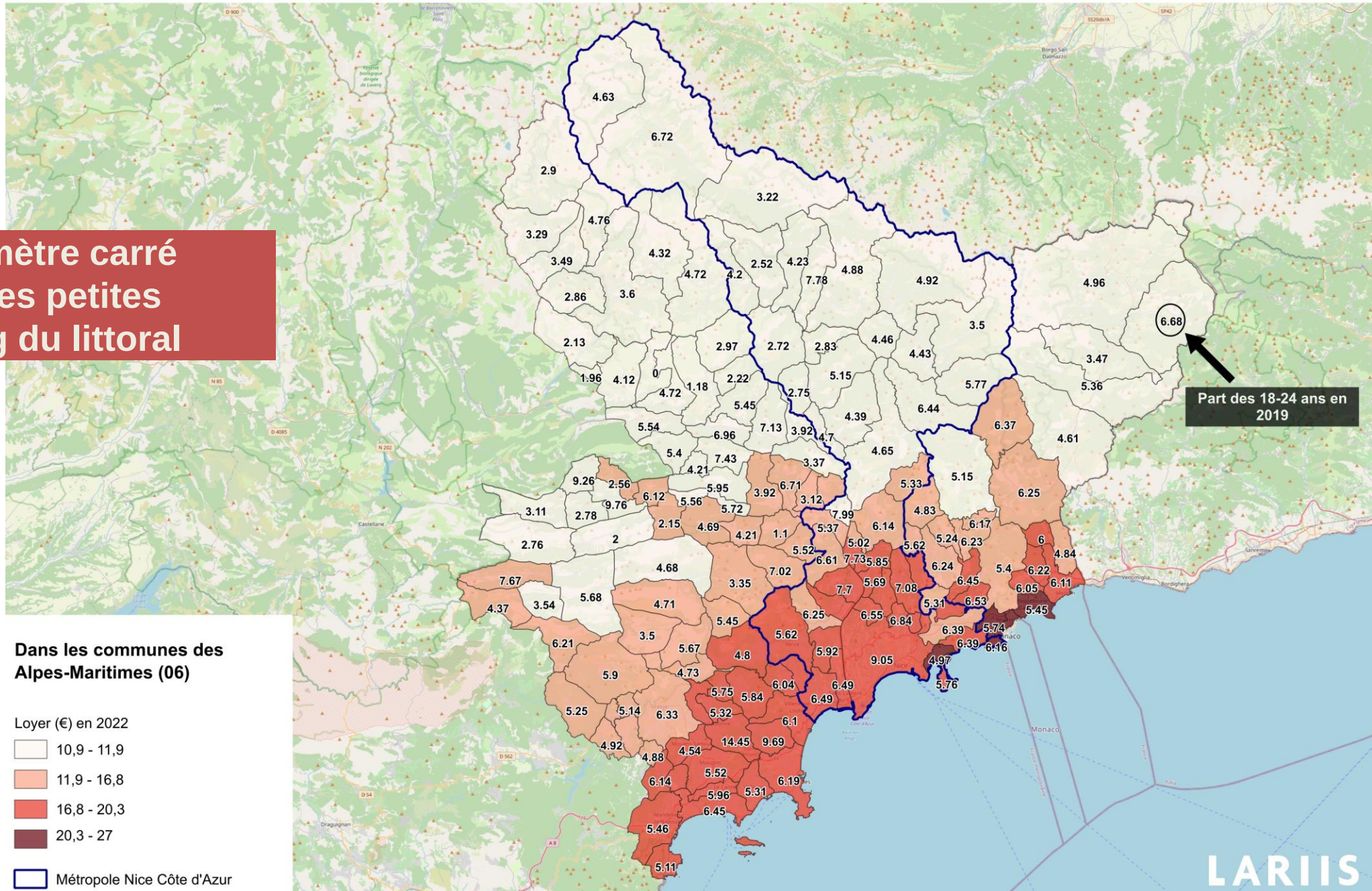
75 ans ou plus



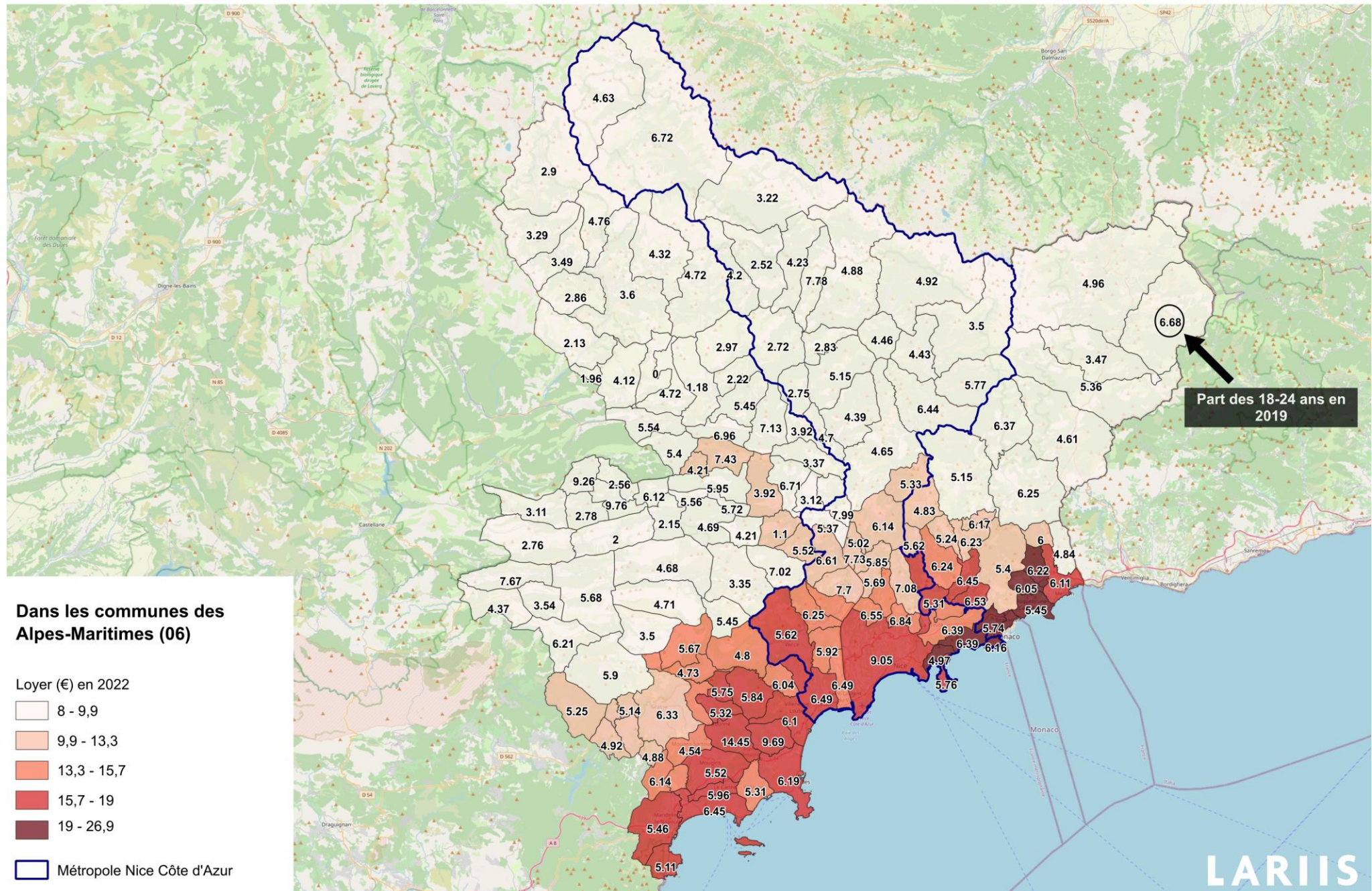
*MNCA : valeurs moyennes d'une fourchette de résultats

Graphique: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

Une cherté au mètre carré
exacerbée sur les petites
surfaces le long du littoral



Loyer d'annonce par m² charges comprises pour un appartement type 3 pièces et + du parc privé locatif



5 EPCI du département sont identifiés par l'INSEE parmi les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement, caractérisés par des loyers élevés, des résidences principales en état de sur-occupation et une faiblesse d'attribution du logement social

► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Marseille	+++	7,5	xxx	9,3
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice	+++	12,7	xxx	10,9
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Toulon	+++	6,0	xxx	7,9
CA de Sophia Antipolis	Antibes	+++	8,7	xxx	8,2
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	+++	10,8	xxx	9,5
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	Fréjus	+++	6,4	xxx	7,7
CA de la Provence Verte	Brignoles	+++	4,2	xx	12,3
CA du Pays de Grasse	Grasse	+++	7,0	xxx	6,1
CA de la Riviera Française	Menton	+++	13,4	xxx	6,0
CA Sud Sainte Baume	Sanary-sur-Mer	+++	4,6	xxx	11,6
CC du Golfe de Saint-Tropez	Sainte-Maxime	+++	8,1	xxx	22,7
CC Méditerranée Porte des Maures	Cuers	+++	5,5	xxx	7,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté			
Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	n.c.	s.o.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

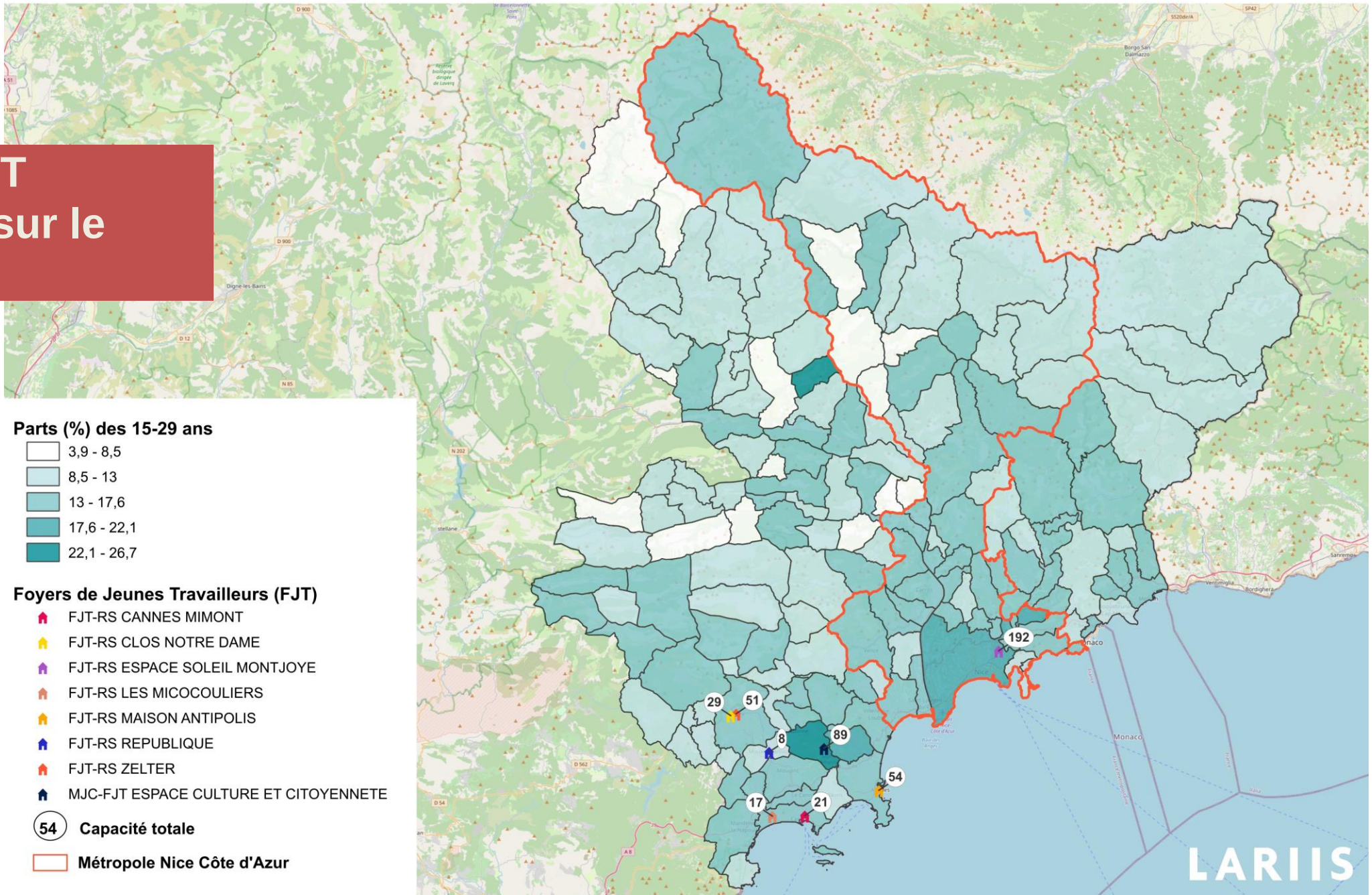
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

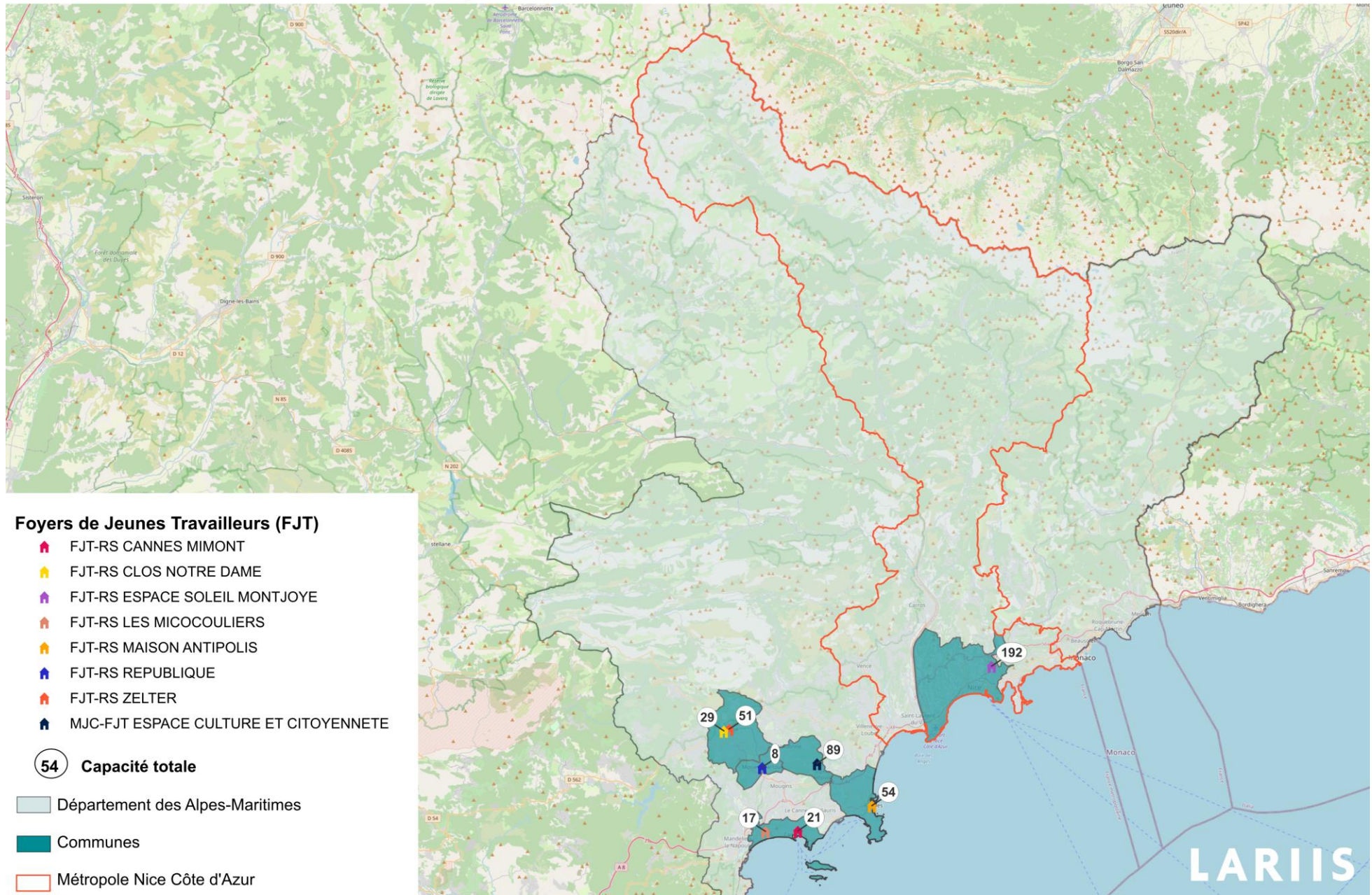
Sources : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLogger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Source INSEE : Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – 4 octobre 2023

Une offre FJT
concentrée sur le
littoral



Les Foyers de Jeunes Travailleurs dans les Alpes-Maritimes

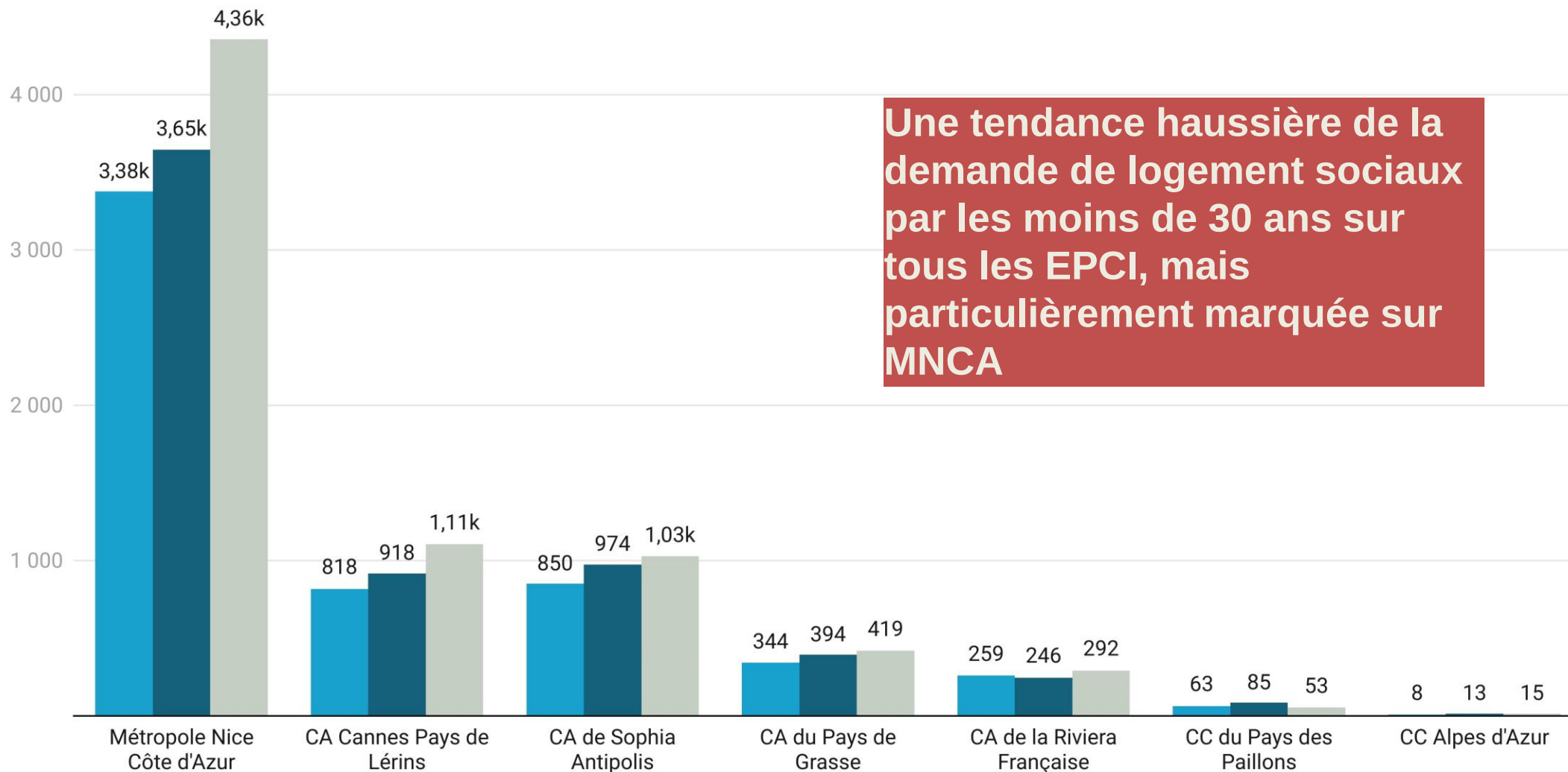


Source : Répertoire FINESS

Évolution du nombre de demandes de logement social effectuées par les moins de 30 ans

Demandes en cours, entre 2020 et 2022, dans les EPCI des Alpes-Maritimes

■ 2020 ■ 2021 ■ 2022

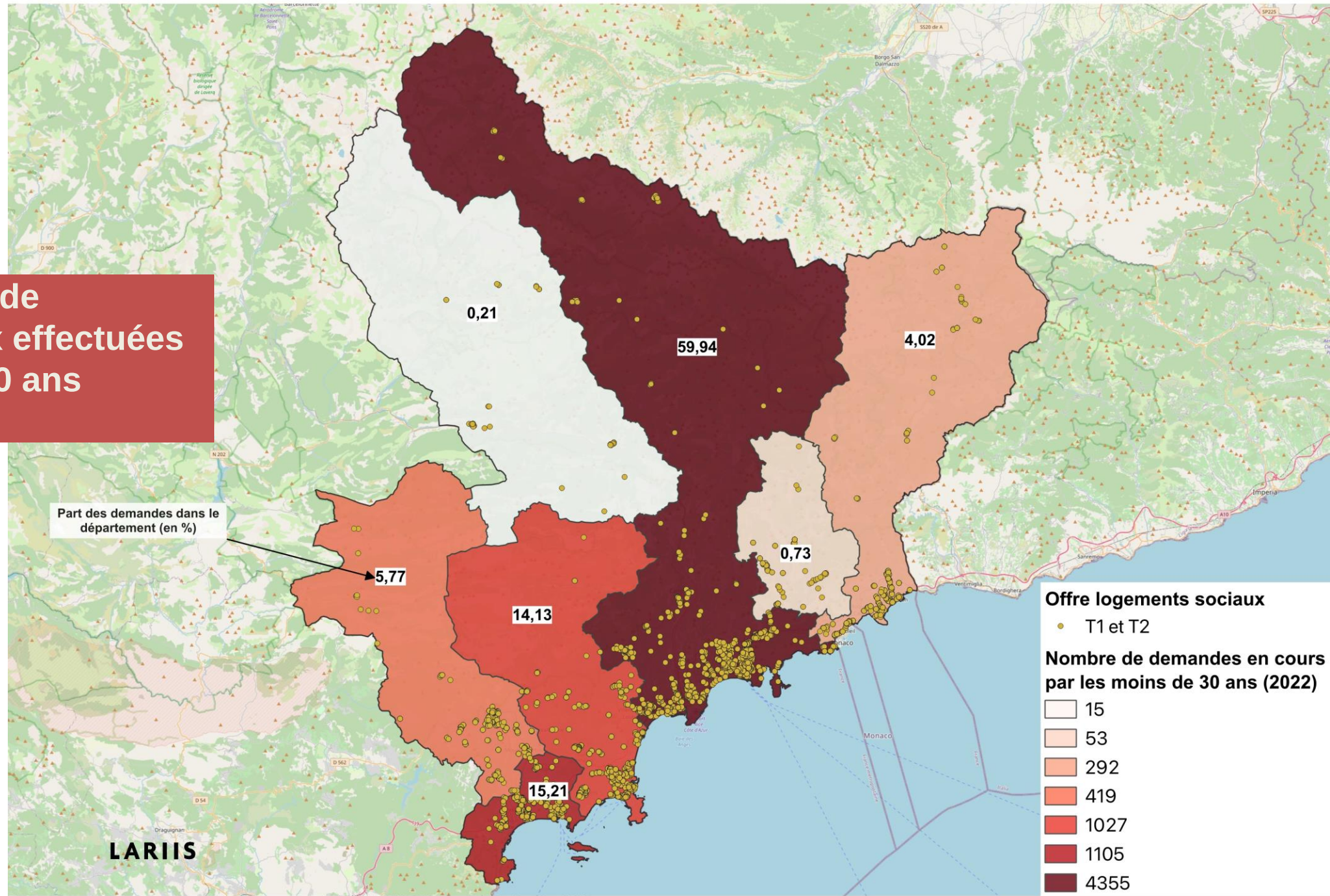


Situation à fin décembre de chaque année

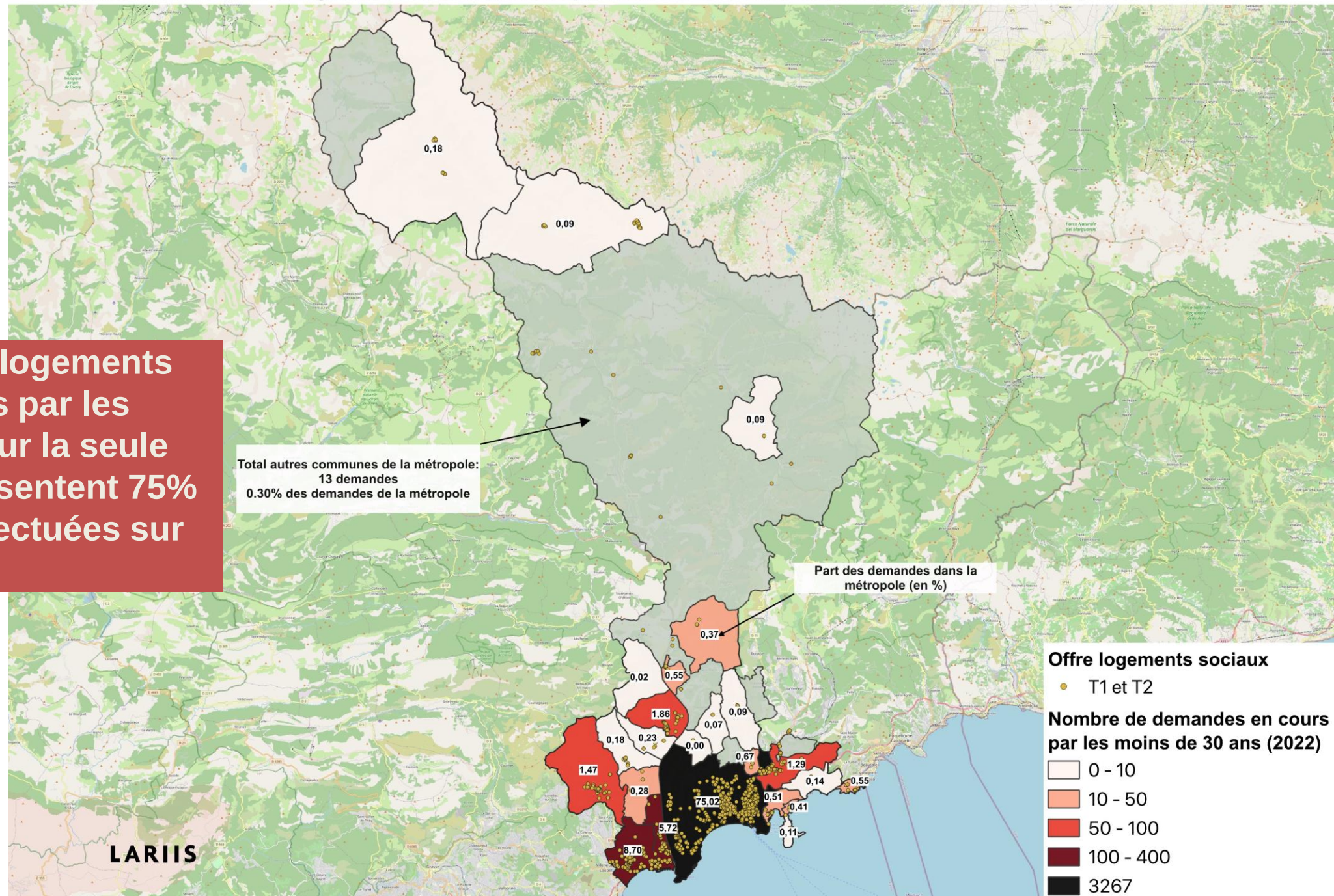
Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Nombre de demandes de logements sociaux effectuées par les moins de 30 ans dans les EPCI des Alpes-Maritimes

3/5 des demandes de logements sociaux effectuées par les moins de 30 ans concernent MNCA

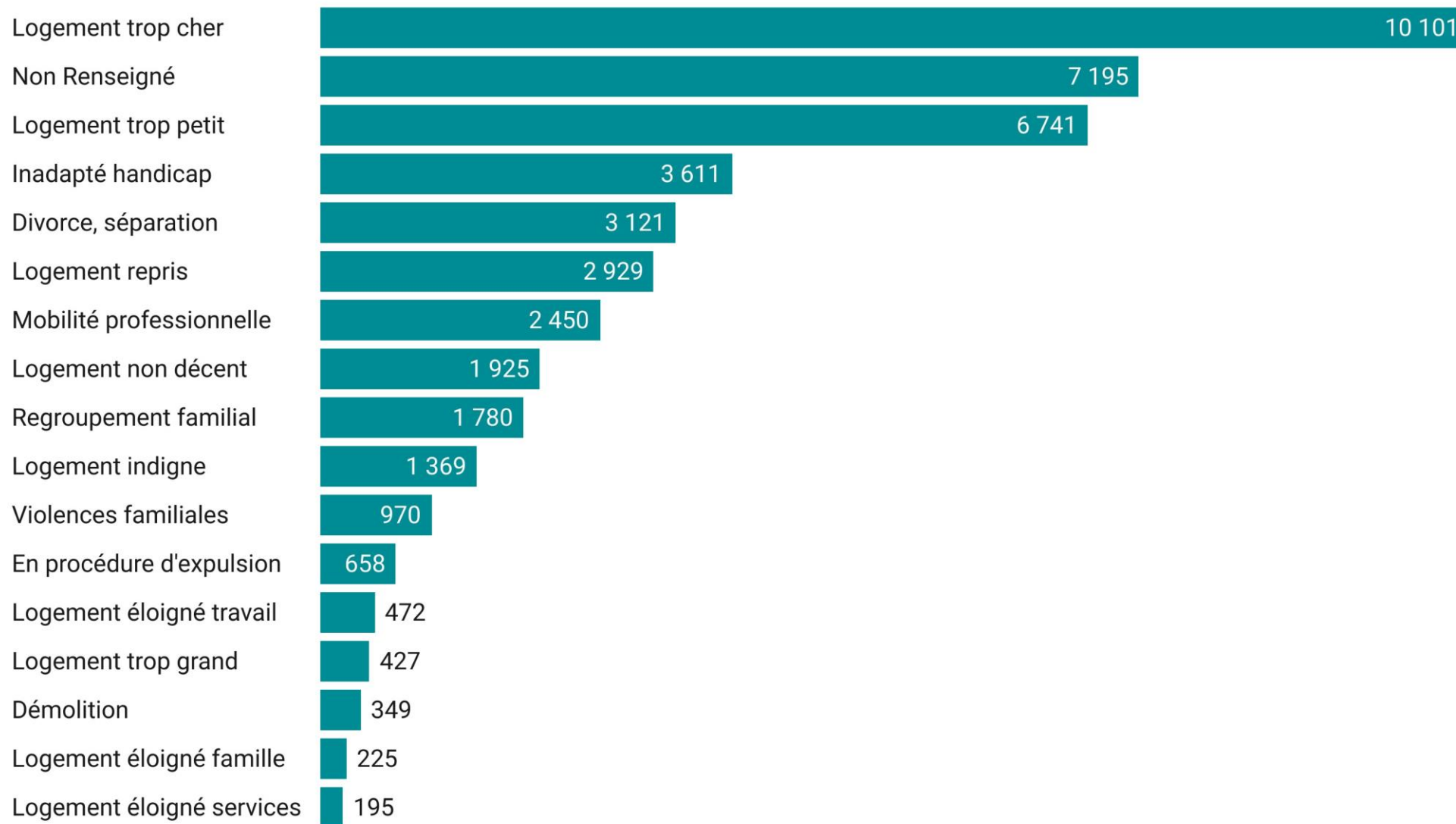


Les demandes de logements sociaux effectuées par les moins de 30 ans sur la seule ville de Nice représentent 75% des demandes effectuées sur MNCA



Nombre de demandes de logement social par motif de demande

Demandes en cours, en 2022, dans le département des Alpes-Maritimes



La cherté du logement comme motif numéro 1 de demande de logement social

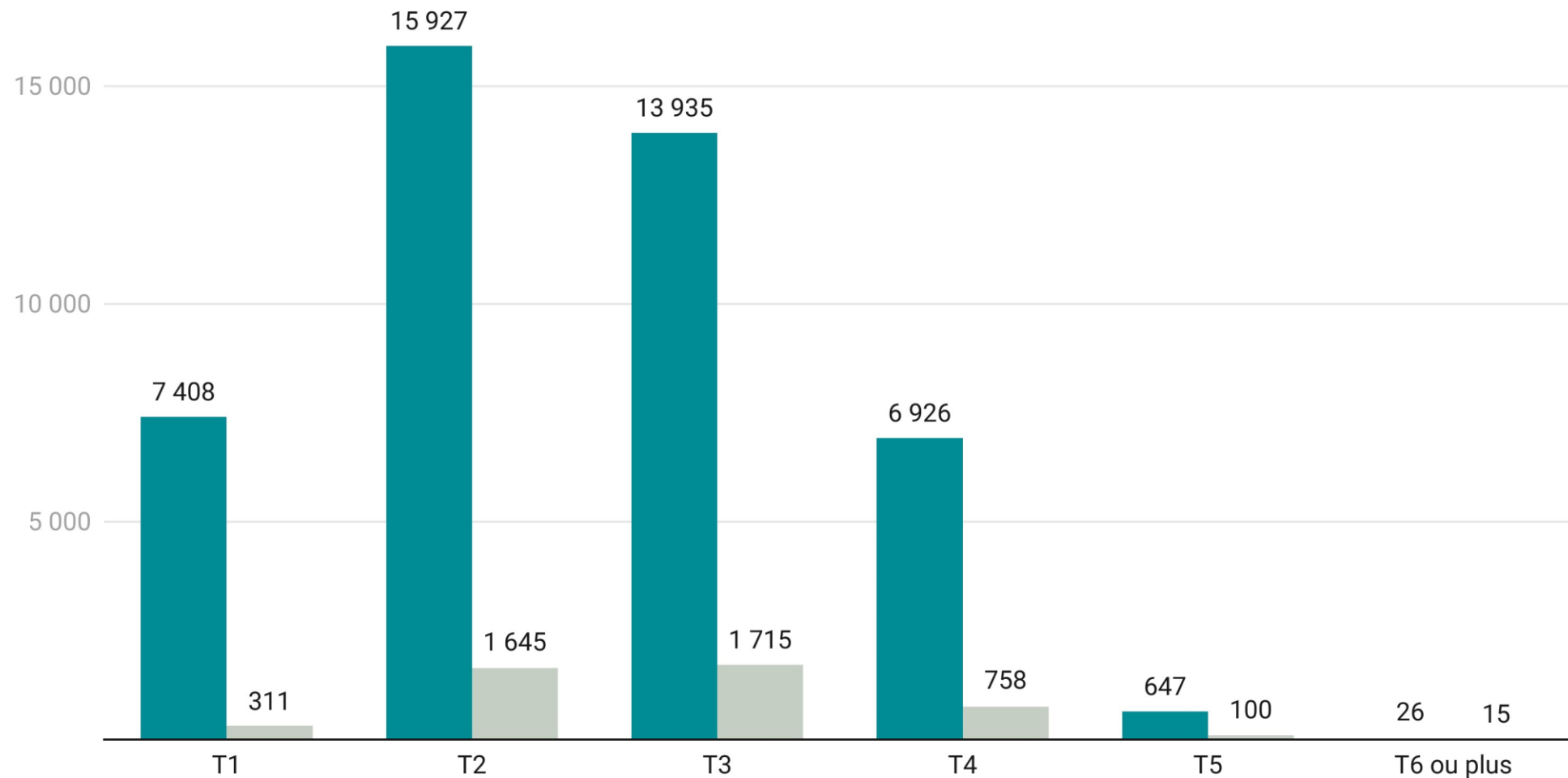
Demandes en cours selon le premier motif de demande, situation à fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Nombre de demandes de logement social

Demandes en cours et demandes satisfaites par type de logement, en 2022, dans le département des Alpes-Maritimes

■ Demandes en cours ■ Demandes satisfaites



Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

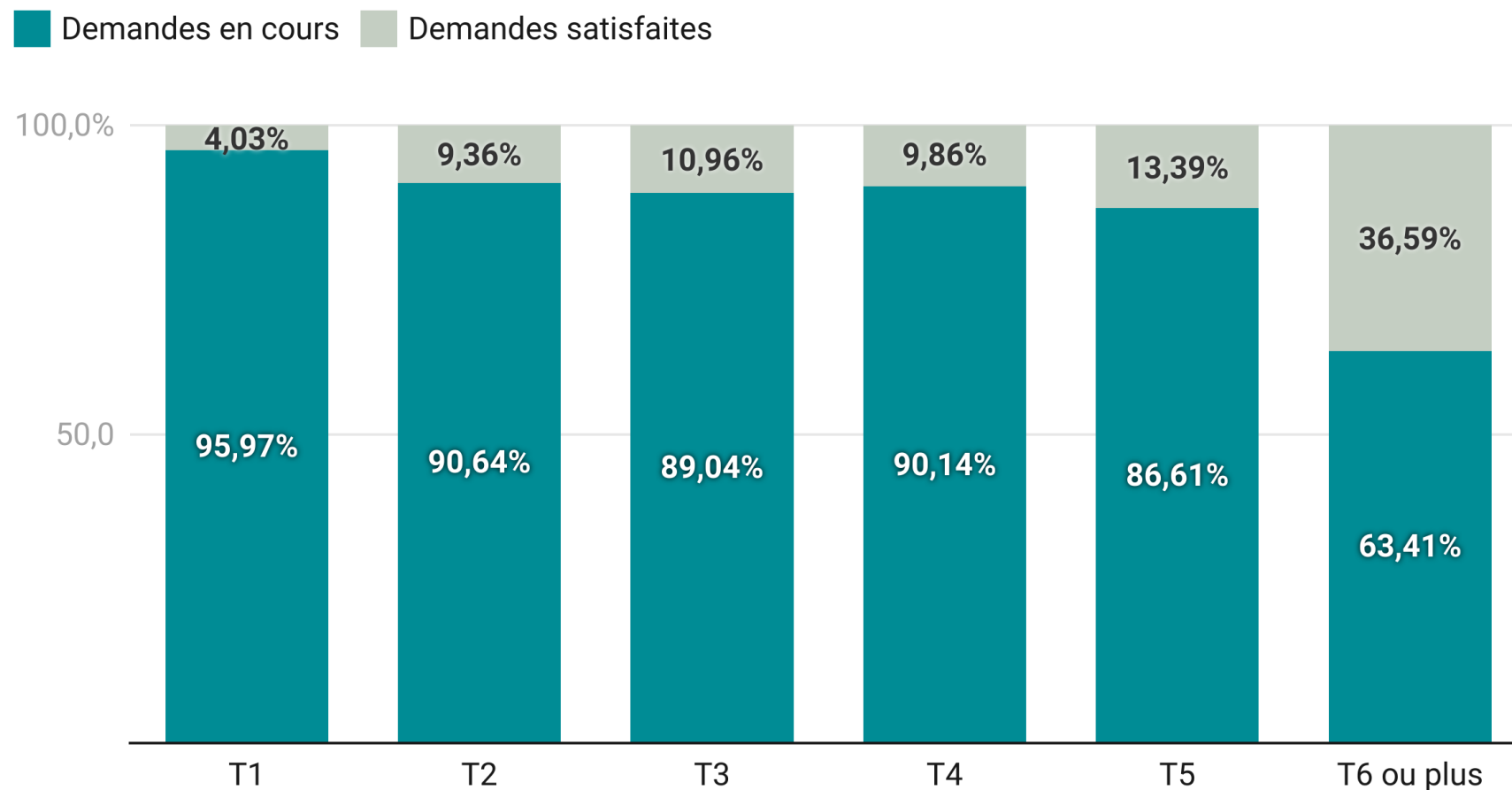
Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Globalement, sur le département, une situation tendue, aggravée sur les demandes de T1

Proportion de demandes de logement social satisfaites

par type de logement, en 2022, dans le département des Alpes-Maritimes



Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

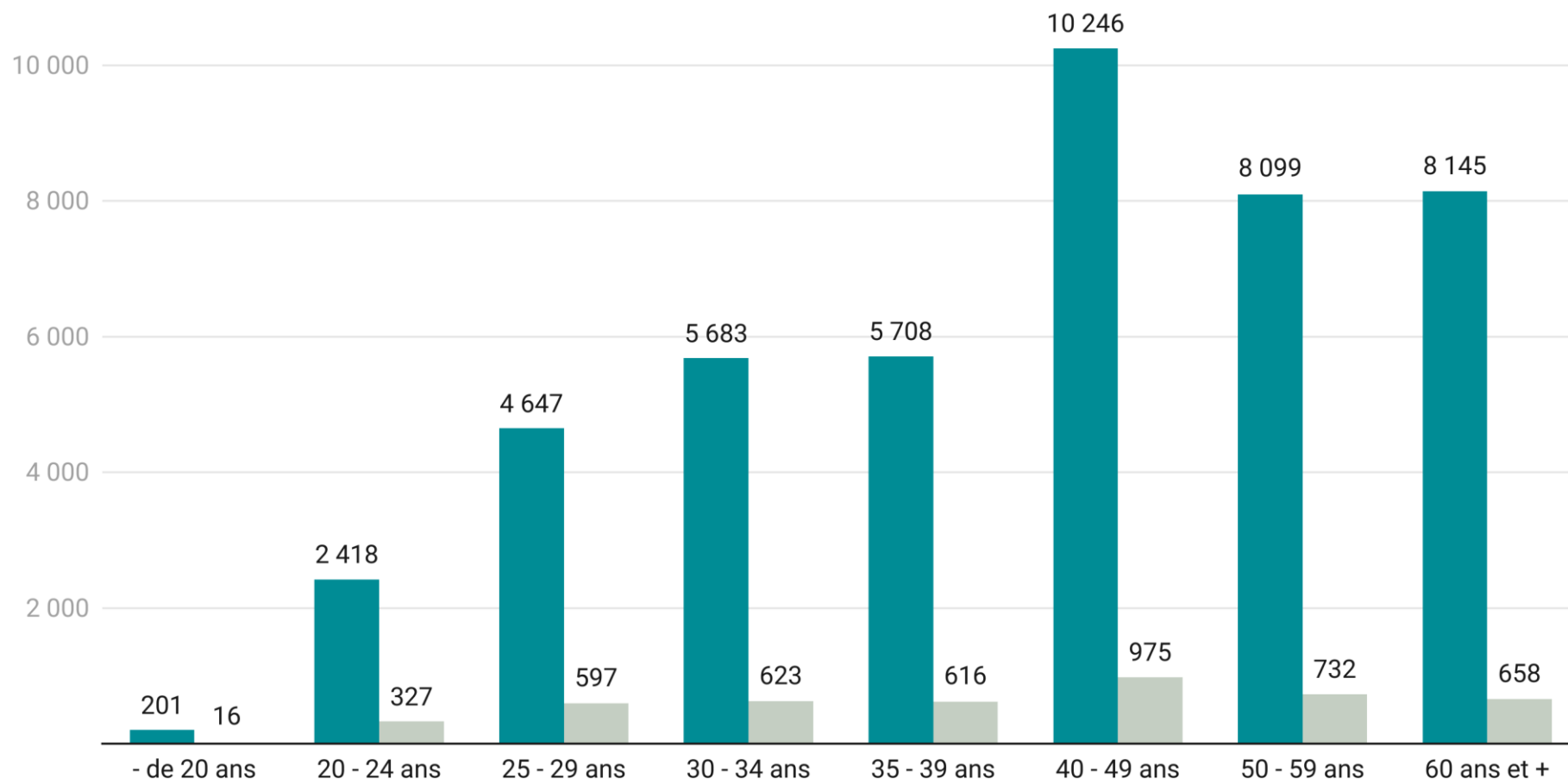
Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Nombre de demandes de logement social

Demandes en cours et demandes satisfaites par tranche d'âge, en 2022, dans le département des Alpes-Maritimes

■ Demandes en cours ■ Demandes satisfaites



Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

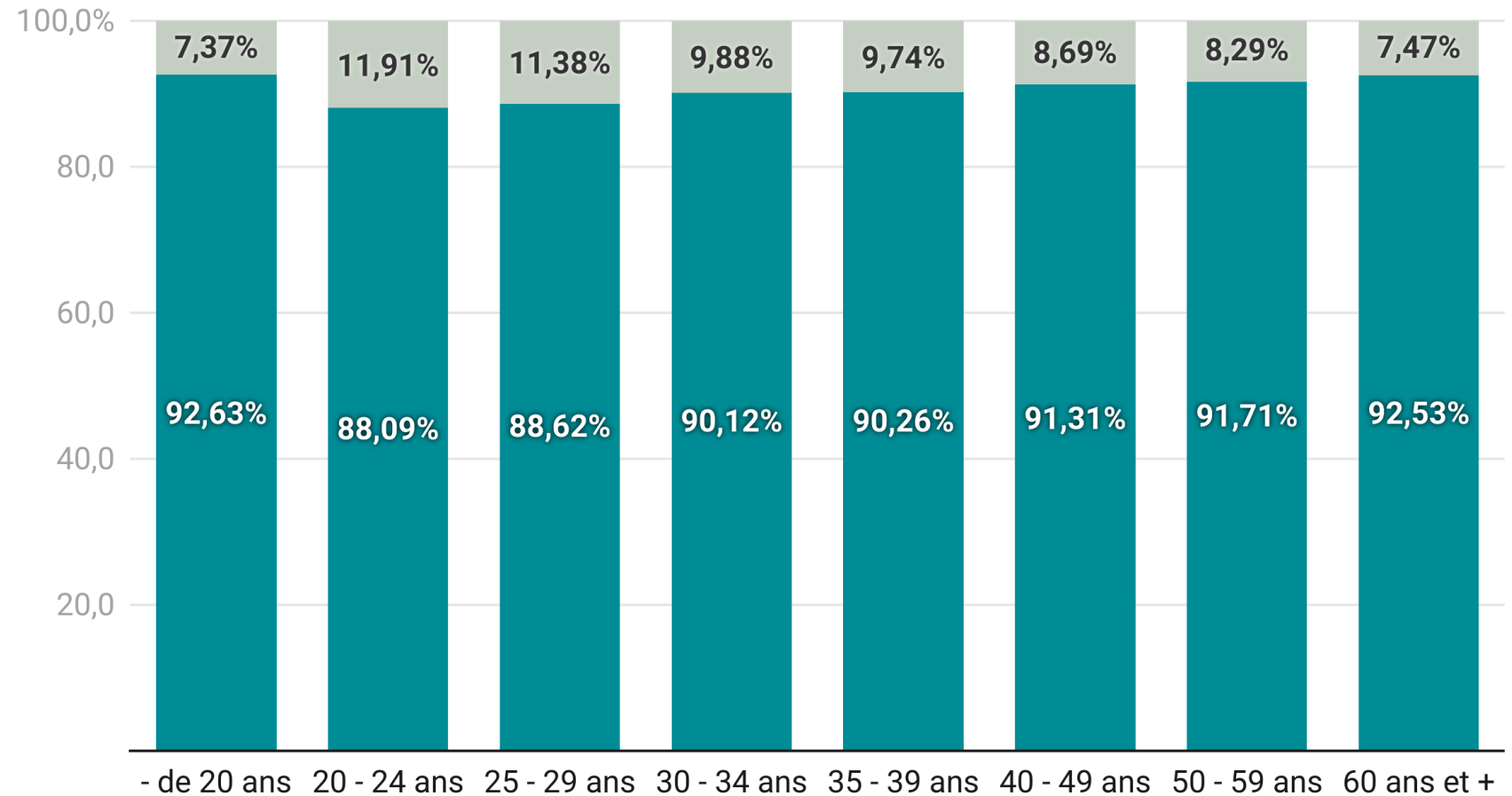
Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Globalement une situation tendue quel que soit l'âge.

Proportion de demandes de logement social satisfaites

par tranche d'âge, en 2022, dans le département des Alpes-Maritimes

■ Demandes en cours ■ Demandes satisfaites



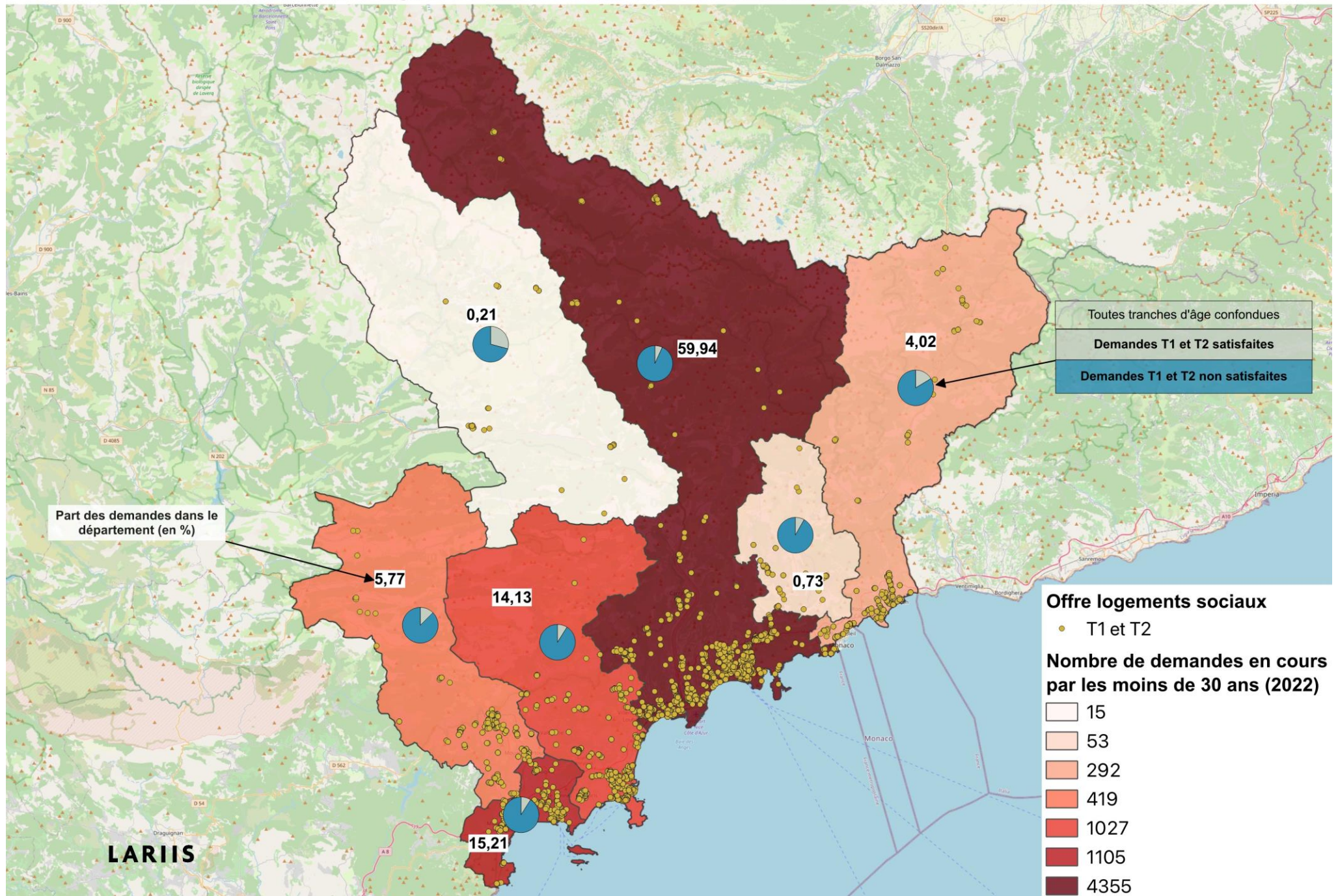
**Une situation
particulièrement
critique pour les moins
de 20 ans et les plus
âgés.**

Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

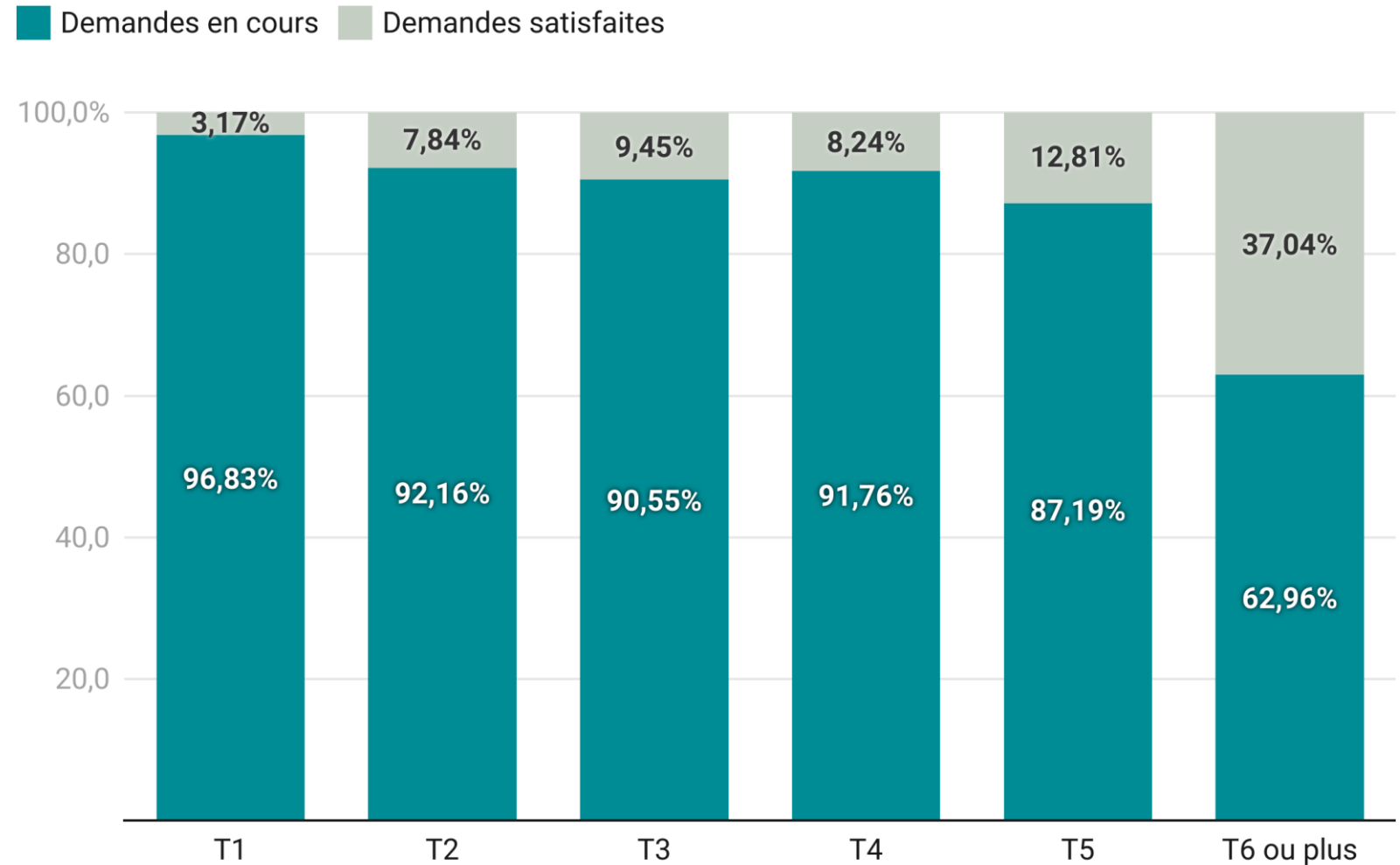
Nombre de demandes de logements sociaux effectuées par les moins de 30 ans dans les EPCI des Alpes-Maritimes



En moyenne, sur MNCA, on dénombre 10,9 demandes de logements en cours sociaux pour une attribution. La tension est encore plus importante qu'au niveau départemental sur les petites surfaces.

Proportion de demandes de logement social satisfaites

par type de logement, en 2022, dans la métropole Nice Côte d'Azur



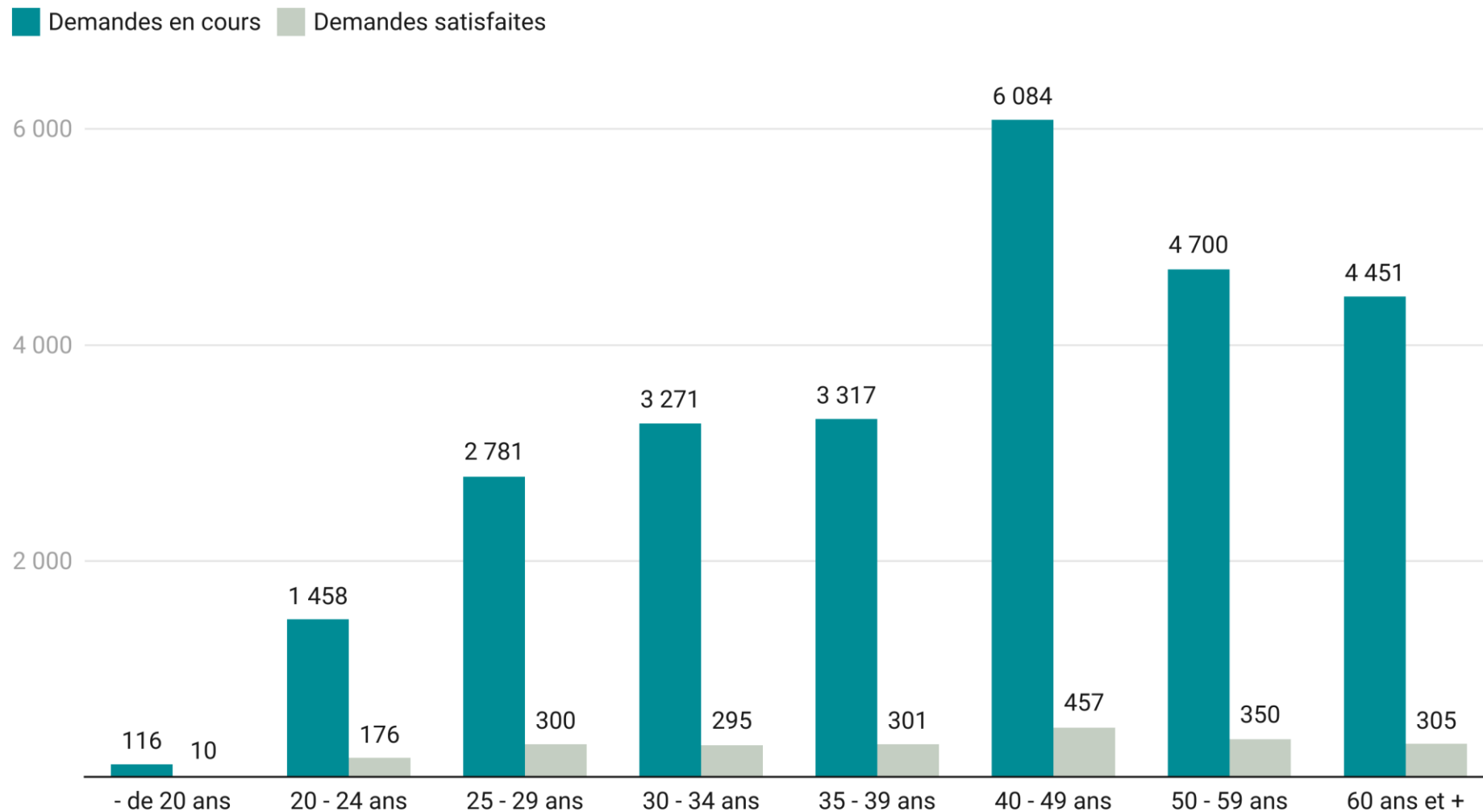
Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Nombre de demandes de logement social

Demandes en cours et demandes satisfaites par tranche d'âge, en 2022, dans la métropole Nice Côte d'Azur



Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

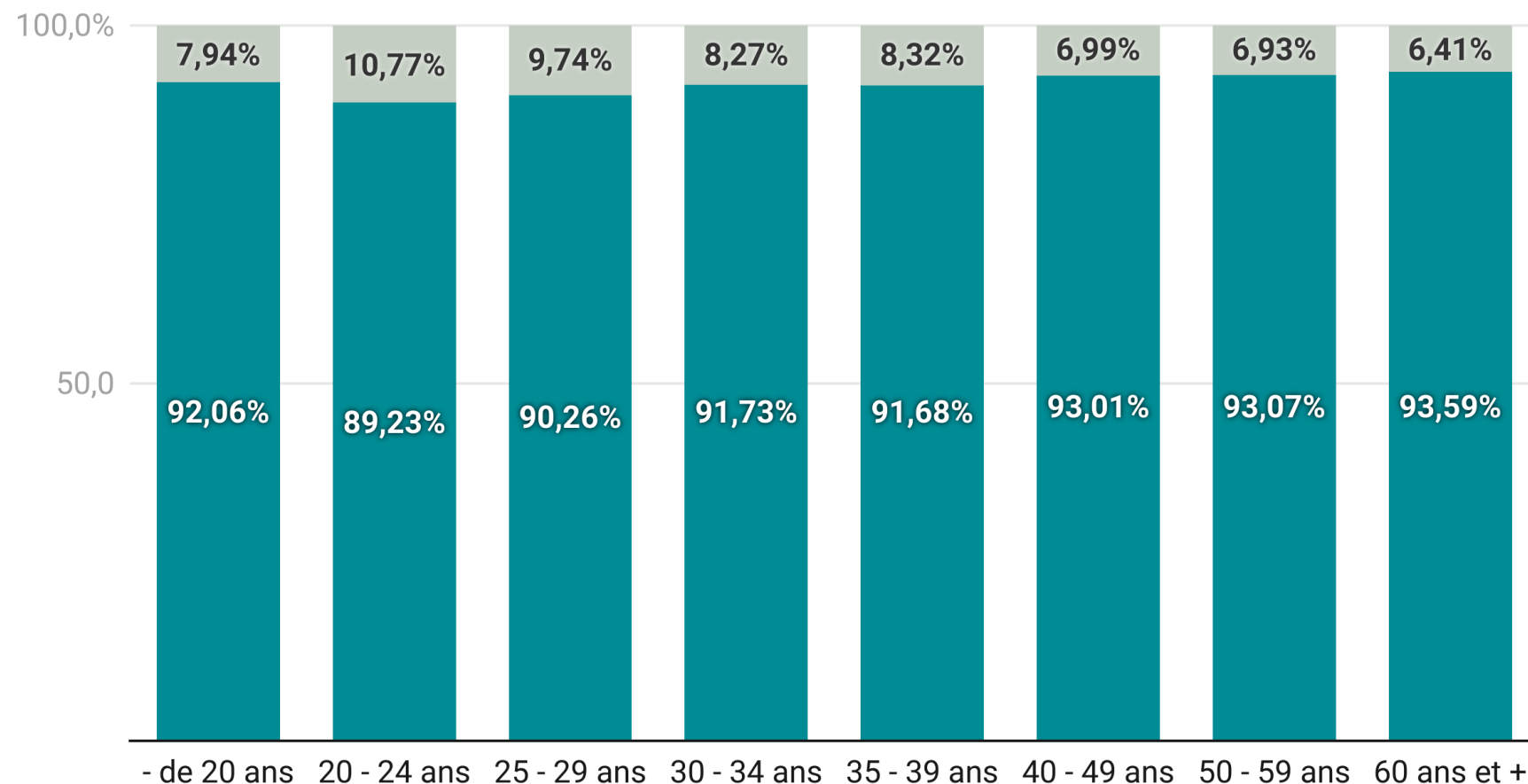
Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Proportion de demandes de logement social satisfaites

par tranche d'âge, en 2022, dans la métropole Nice Côte d'Azur

■ Demandes en cours ■ Demandes satisfaites



Une situation plus tendue pour les moins de 20 ans et au-delà de 40 ans

Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

Graphique: LARIIS • Source: SNE 2022 • Créé avec Datawrapper

Focale retenue «L'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-professionnelle »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une offre de logement social insuffisante au regard des besoins	• 3/5^e des demandes de logements sociaux effectué par les moins de 30 ans sont sur MNCA (tendance haussière : 1000 demandes supplémentaires entre 2020 et 2022) • Un quart des logements sont des résidences secondaires	
Le montant des loyers dans le parc privé reste un frein important pour la captation de logements, particulièrement pour les petites surfaces	• De manière générale, les petites surfaces affichent un montant au mètre carré supérieur à 20€ le m2 sur le territoire de la MNCA (<i>cf carte des loyers</i>)	• Développer les opérations type bail à réhabilitation (<i>cf bonne pratique</i>)

Focale retenue «L'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Ces fortes tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes sont à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage frappant plus particulièrement les jeunes		
Un département caractérisé par une situation forte de sur-occupation des logements accentuée dans les QPV	Dans les quartiers de l'Ariane et du Paillon, respectivement 33 % et 30 % des ménages sont en sur-occupation (<i>source Tableau de bord 2021 du mal-logement en PACA , Fondation Abbé Pierre</i>)	
Une difficulté de logement qui touche les étudiants	Pour l'année universitaire 2022-2023 : 20 dossiers de location mixte ont été reçus dont 13 étaient éligibles.	- Communiquer sur le dispositif de location mixte « dispositif 9/3 » en direction des propriétaires - Essaimer ce dispositif dans les zones prisées par les étudiants (<i>cf bonne pratique</i>) - Envisager son développement pour les apprentis
Une difficulté à se loger qui touche les jeunes précaires	Taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans : 21,7%	Construire un parcours vers et dans le logement gradué pour les jeunes précaires - Renforcer le parc de logements disponibles notamment en facilitant l'accès à un logement autonome à vocation sociale pour les jeunes - Développer les structures type FJT et résidences sociales

Focale retenue «L'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Plusieurs initiatives autour de la colocation intergénérationnelle	« Un toit en tandem » 19 binômes ont été constitués par AGIS06	Poursuivre le déploiement (<i>cf bonne pratique</i>)
Des colocations à projets solidaires dans les QPV à destination des jeunes		- Poursuivre le déploiement des KAPS au sein des QPV ce qui favorise le vivre ensemble et la solidarité de proximité - Se rapprocher d'autres bailleurs que CAH afin de mobiliser des logements, notamment ERILIA, CDC Habitat
S'appuyer sur l'IML pour favoriser l'insertion dans le logement des jeunes		- En lien avec la convention signée avec AGIS 06 : renforcer la mobilisation d'une offre de logements en intermédiation locative pour le public jeune vulnérable Favoriser l'accès à l'IML jeune en améliorant leur solvabilité
De nombreuses initiatives concernant l'accompagnement global des jeunes (CLLAJ, CEJ, plateforme de services jeunes prévention de l'exclusion des NEET)		- L'accompagnement dans le logement s'inscrit dans une perspective socioprofessionnelle mobilisant l'ensemble des partenaires nécessitant de renforcer les coordinations et le décloisonnement inter-institutionnel - Renforcer les informations collectives portées par le CLLAJ en fonction de besoins nouveaux qui émergent (ex : connaissance du système de protection français) - Capitaliser sur l'expérimentation du fond de roulement de 25 000 euros (issu du FSL) pour faciliter l'accès au logement à des jeunes précaires - Créer des lieux de partages et de synergie entre ces différents porteurs

Focale retenue «L'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-professionnelle »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Création du Contrat d'Engagement Jeunes en rupture avec un volet logement dans la continuité du plan 1 Jeune, 1 Solution		• Renforcer l'articulation SPIE / missions locales en prenant en compte leurs difficultés spécifiques, notamment d'hébergement/logement, de mobilité, de santé et autres freins d'accès à l'emploi.
Les jeunes les plus en rupture sont ceux pour lesquels il est difficile de trouver une solution dans le droit commun		• Assurer des permanences au sein des lieux formels et informels de socialisation des jeunes (centres sociaux, associations de quartiers, MECS, CHRS etc.) <i>(lien avec axe 3)</i> • S'appuyer sur la Plateforme Territoriale d'Accompagnement pour proposer des solutions d'hébergement aux jeunes cumulant des vulnérabilités (cf slide suivante)

Bonnes pratiques repérées : favoriser l'inter- générationnel

La cohabitation intergénérationnelle - Toit en Tandem

- Un service de **mise en relation** entre seniors et jeunes de moins de 30 ans pour cohabiter
- Deux formules :
 - **L'hébergement convivial** : contre une participation financière d'environ **250 à 300 euros** permet de partager des moments communs selon les envies de chacun
 - **L'hébergement solidaire, gratuit**, en contre-partie d'une présence à domicile tous les soirs.

La résidence intergénérationnelle Fabrice Cayol – Habitat et Humanisme

- 38 logements, à destination des familles, des personnes âgées et des jeunes, tous à faibles ressources
- La résidence comprend également une salle commune qui permet l'organisation d'échanges et de temps festifs.
- La signature d'une **charte du vivre-ensemble** conditionne l'accès à la résidence

Bonnes pratiques repérées

Le dispositif 9/3 de « Location mixte »

- Depuis le 1er juillet 2021, la ville de Nice propose une dérogation pour encourager la location à un étudiant pendant l'année universitaire et en location touristique meublée durant les 3 mois d'été.
- Le loyer doit être de maximum de 500 euros par mois
- Une convention spécifique est signée avec le locataire

Le bail de réhabilitation – ville de Cannes et AGIS 06

- Ce dispositif permet au propriétaire d'un bien foncier en mauvais état et vacant de le louer à un organisme social qui s'engage à y réaliser les travaux d'amélioration et à en assurer la gestion locative.
- Propriétaire de l'immeuble, la Société d'investissements solidaires créée par la Fondation Abbé Pierre (Solifap) met les logements à disposition d'Agis 06 pour une période de quarante ans.
- **Grâce à cet outil, les logements remis sur le marché (5 appartements T1 et T2) sont loués 5,6 euros /m²**

Escape Game « Jumancity » – UR CLLAJ PACA

- Ateliers collectifs sous la forme d'un escape game à visée ludique sur la thématique du logement des jeunes
- Permet de mobiliser les jeunes et de transmettre efficacement des savoirs autour du parcours dans le logement
- Pièce 1 : Recherche et candidature // Pièce 2 : Entrée dans le logement (Etat des lieux d'entrée, ouverture compteur, assurance) // Pièce 3 : Gestion du budget dans le logement

Bonnes pratiques repérées : les plateformes ressource

Plateformes Territoriales d'Accompagnement (MNCA et CASA)

- **Action commune aux deux territoires de la Métropole et de la CASA** autour des problématiques liées à l'accueil, hébergement, insertion, logement, l'accès aux droits, l'emploi....
- **Approche pluridisciplinaire pour proposer des interventions croisées**, adaptées à des problématiques particulières, des situations sans réponse
- Favorise le décloisonnement des pratiques et la coordination inter-sectorielle

Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes (CLLAJ) : un point accueil logement spécifique pour les jeunes à la Maison de l'Habitant

- Convention MNCA / API Provence
- Un **lieu ressource** visant à soutenir les jeunes dans leur parcours résidentiels

Plateforme de service jeunes – Fondation de Nice

- Initialement expérimenté pour prévenir les sorties sèches de l'ASE
- Un accompagnement combinant **approche éducative et insertion sociale et professionnelle** afin de prévenir l'exclusion des NEETs
- A destination des **jeunes de 16 à 25 ans**, non bénéficiaires de minima sociaux, désireux de s'inscrire dans un projet professionnel
- Fournir une **mise à l'abri pour 3 mois**, renouvelable une fois, afin de stabiliser la situation des jeunes et de les soutenir dans leur recherche d'emploi et de logement pérenne

AXE 3 :

La lutte contre la grande
pauvreté par l'accès aux
droits et l'aller-vers

Les sous-axes qui structurent notre analyse



Développement des démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits

Améliorer la détection du non-recours des publics en difficulté

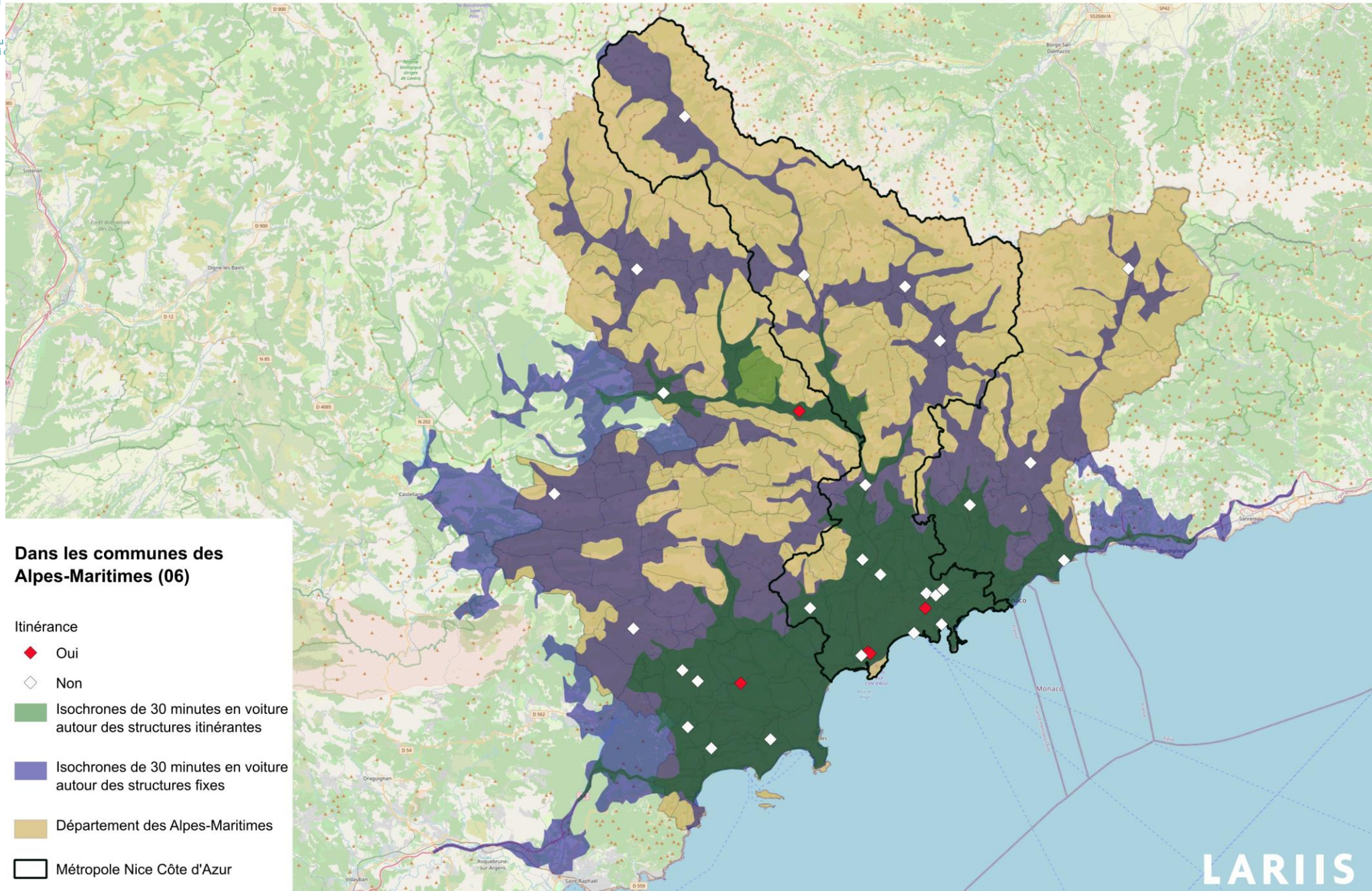
Mieux coordonner les acteurs de l'accueil social (CD, CCAS, CAF, CPAM, MFS...) et essaimer les démarches intégrées en garantissant le maillage complet en accueils de proximité

Actions de formation à destination des professionnels

Renforcement des CCAPEX et des équipes de prévention des expulsions locatives

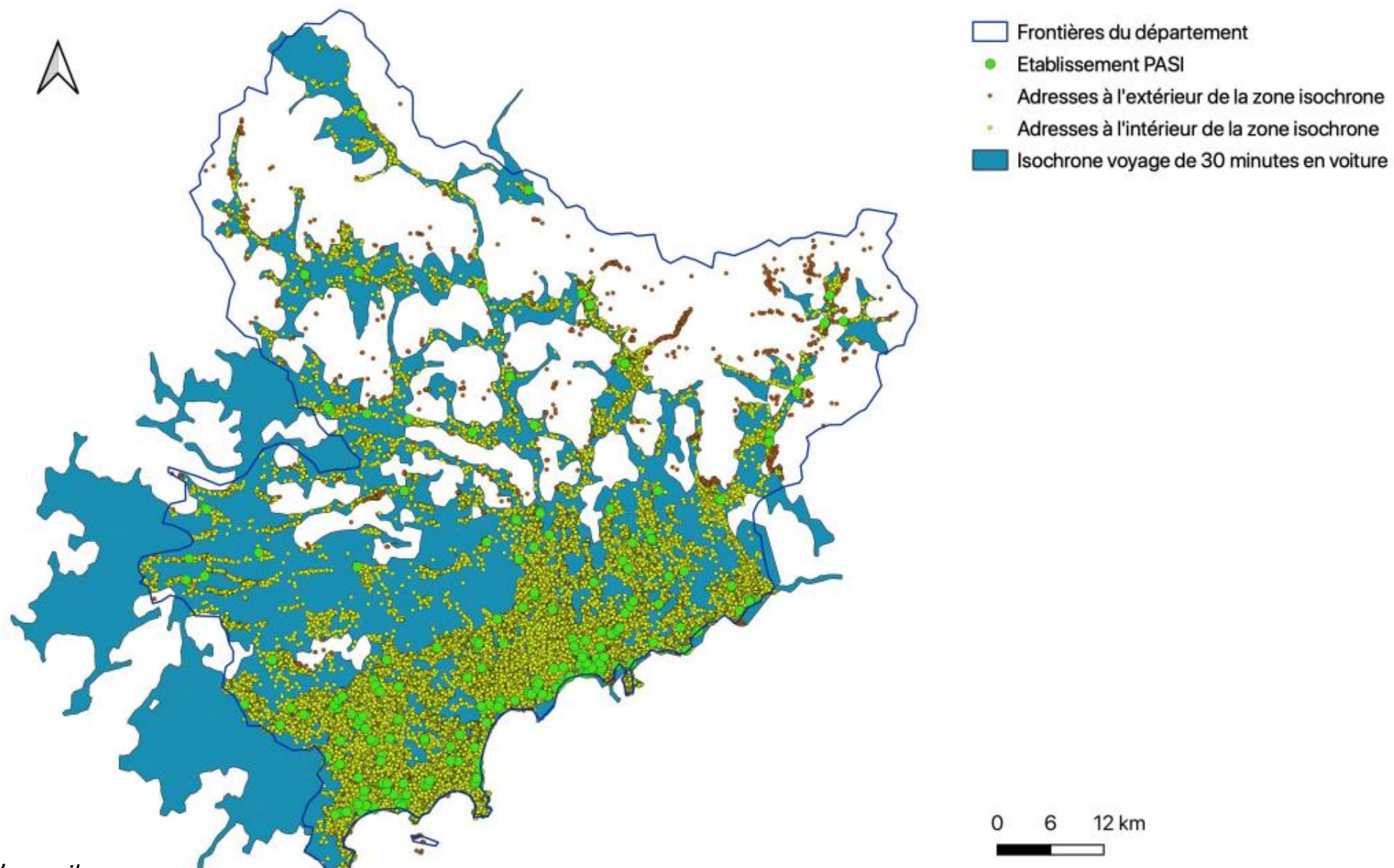
Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires

Emplacement et accessibilité des structures France Services

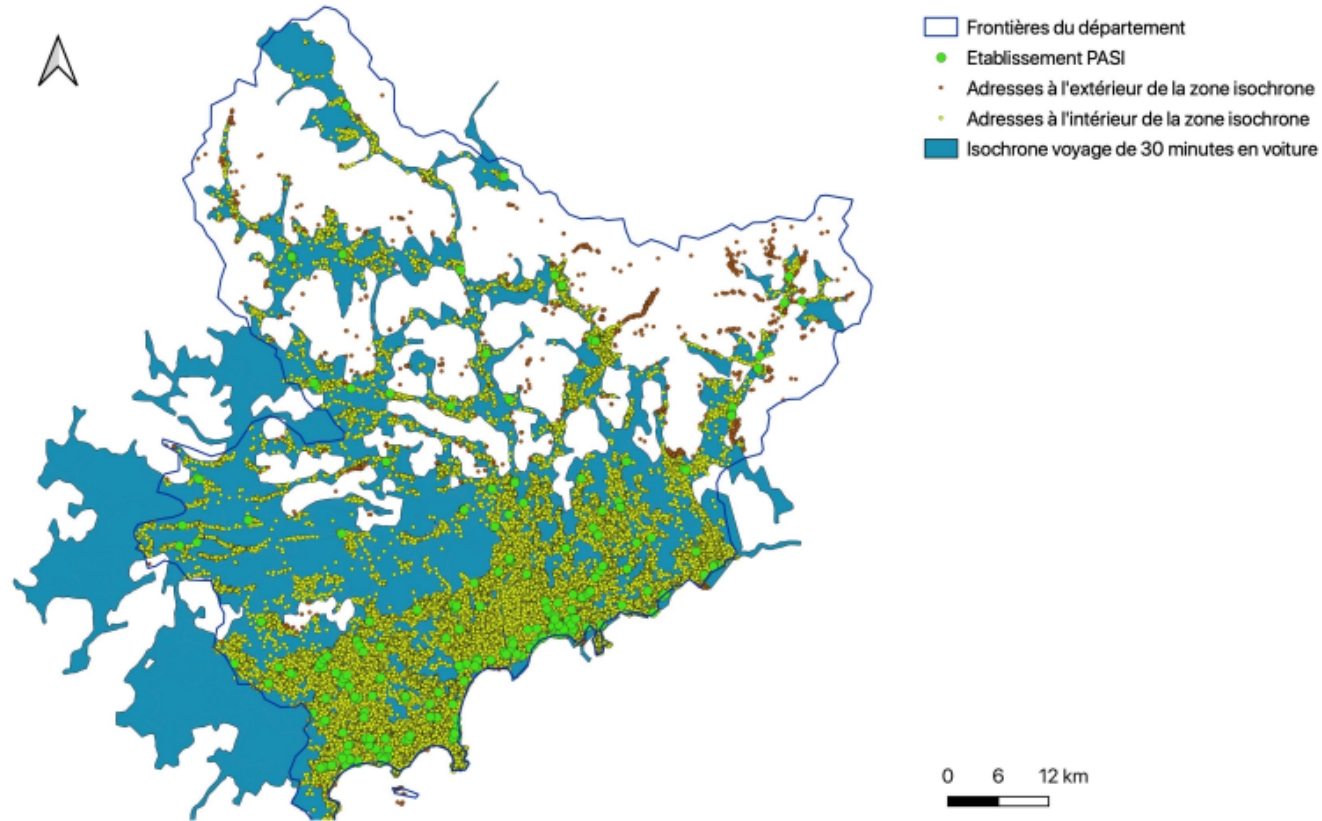


Sources : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), Banque des territoires

Analyse de proximité : Accessibilité des établissements PASI par le réseau routier



Analyse de proximité : Accessibilité des établissements PASI par le réseau routier



Analyse

Adresses a l'intérieur	256,437
Adresses a l'extérieur	2,006
Adresses totales	258,443
Couverture en %	99.20
Adresses non couvertes en %	0.80

Couverture en termes d'adresses quasi parfaite

99,2%

Variations : l'Ouest est plus accessible au niveau « routier » que l'Est ou le Nord

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Dans la suite de la SNLP et de la précédente CALPAE, des actions de formation ont été engagées auprès des travailleurs sociaux pour repenser leurs modes d'intervention (ex : référent de parcours pour les familles en situation d'impayé locatif)	• Déployer la formation référent de parcours dans d'autres secteurs de l'intervention sociale • Grâce au report de crédits, déployer la formation des travailleurs sociaux au service de l'accompagnement des publics reçus en MSD et notamment des bénéficiaires du RSA.
Un investissement dans l'aller-vers très important notamment dans le champ de l'hébergement / insertion	• Développer une logique d'aller-vers à tous les domaines de l'action sociale pour limiter au maximum le non-recours des publics « invisibles »
La solidarité à la source , dont l'objectif est de favoriser le recours au droit des usagers en simplifiant leurs démarches administratives, un levier à développer face au non-recours aux prestations sociale	• Sur le modèle du travail expérimenté par la CAF 06, simplifier les démarches administratives via le pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources • Pour ce faire il convient de travailler sur l'interopérabilité entre les systèmes d'information

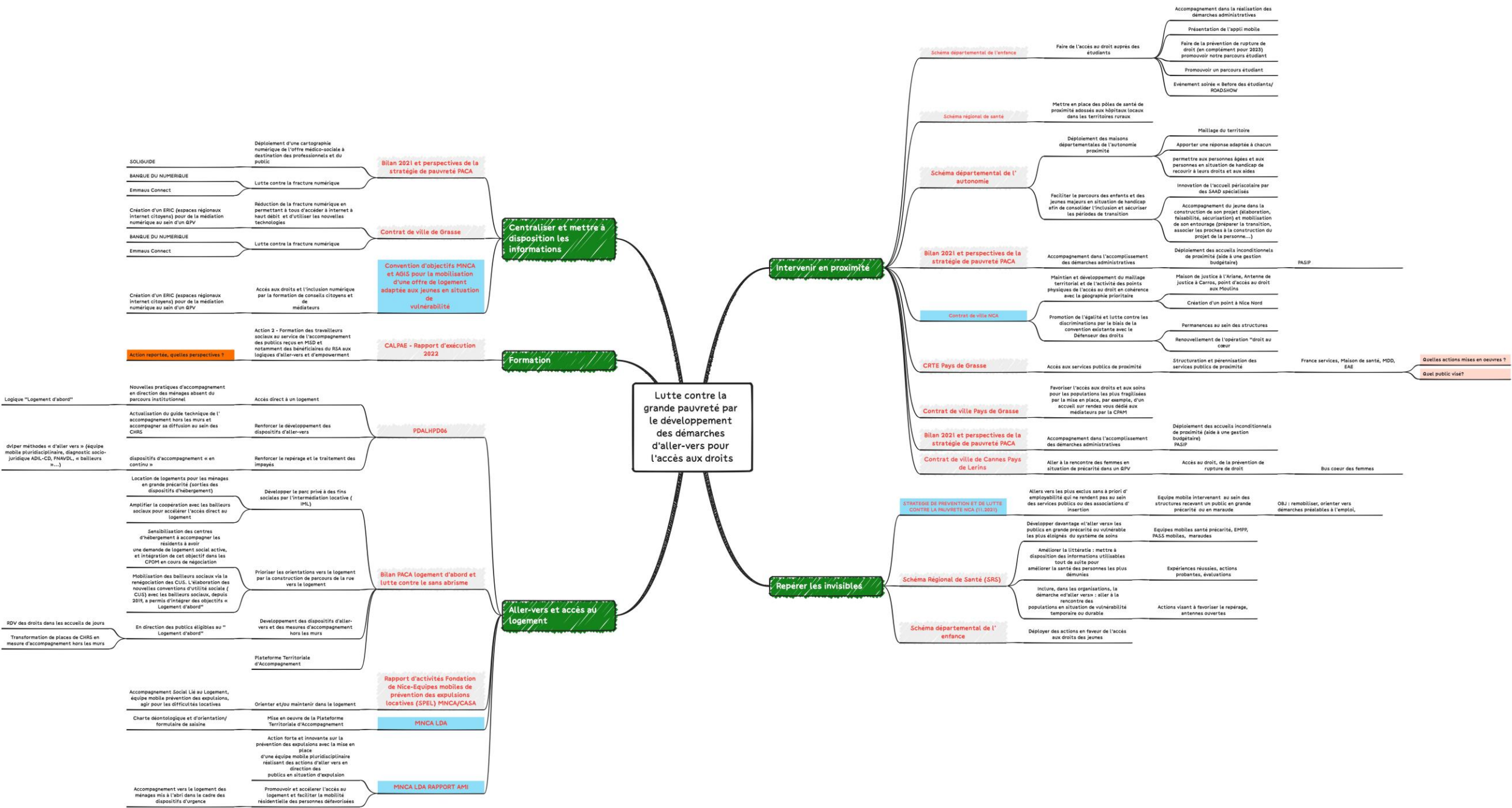
Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Le département peut s'appuyer sur un réseau d'accueil inconditionnel de proximité très dense permettant d'orienter efficacement les publics vers des services adaptés à leur besoin	• Produire une description fine de la couverture de l'offre de services et du niveau de réponse (information, orientation, accompagnement) • Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en instaurant des instances de pilotage communes • Mettre en place une gouvernance de l'accès aux droits sur les territoires • Assurer une réactualisation régulière des connaissances des agents d'accueil pour orienter le plus efficacement possible
Travailler en complémentarité l'accès physique (accueil inconditionnel de proximité) et une accessibilité numérique aux démarches administratives	• Induit de résorber la fracture numérique afin de ne pas amplifier les ruptures de droits • Une coordination territoriale renforcée des actions de lutte contre l'illectronisme : action de la Banque du Numérique

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Un engagement important aux différents niveaux institutionnels dans la lutte contre les expulsions locatives	• Poursuivre le travail fort engagé par le Service de prévention des expulsions locatives (SPEL) de la Fondation de Nice notamment via les équipes mobiles de prévention des expulsions • Renforcer la démarche d'aller-vers téléphonique (ADIL) pour proposer un accompagnement social ou juridique • Valoriser et mieux faire connaître « le concordat » qui vise la résorption des dettes de loyer de longue durée par la mise en œuvre d'une convention tripartite, ménage – bailleur – FSL • Renforcer les actions / moyens des CCAPEX • Articuler ce travail avec les actions en santé mentale (syndrome de Diogène)
Nombreuses initiatives pour prévenir l'isolement des PA sur l'ensemble du Département	• Apporter une réponse plus adaptée aux spécificités des besoins du Haut Pays en ciblant le maintien à domicile des seniors • Mieux faire connaître l'ensemble des aides permettant aux PA d'engager des travaux de rénovation favorisant le maintien à domicile (initiatives EPCI, caisses de retraites ...) • Renforcer l'intergénérationnel comme réponse à l'isolement (<i>cf préconisations de l'axe précédent en lien avec les colocations intergénérationnelles</i>)

FOCALE : L'accès aux droits et l'aller-vers



Focale retenue « L'accès aux droits et l'aller-vers »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Un réseau d'accueil inconditionnel de proximité structuré et dense : point d'ancrage pour « capter » les publics	Couverture de 99,2% des points PASI dans un rayon de 30 minutes en voiture	<i>Cf piste de travail dans le diagnostic de l'axe 3</i>
Des approches de plus en plus centrées sur le parcours de vie afin d'accompagner les publics dans les moments charnière et prévenir les ruptures éventuelles		S'inspirer de la modélisation des « parcours » réalisée par la CAF (repérage des points de rupture) et la transposer à d'autres situations
Développement d'équipes mobiles sur différentes thématiques (santé, travail, périnatalité, santé mentale, appui à la scolarisation)		- Renouveler les pratiques de l'action sociale en investissant des lieux tiers permettant un contact plus informel avec la population (médiathèque, parc, lieux de vie des quartiers ...) Accompagner les travailleurs sociaux dans leur formation à l'évolution des pratiques d'accompagnement

Focale retenue « L'accès aux droits et l'aller-vers »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une initiative intéressante au niveau de l'équipe mobile emploi (<i>cf bonnes pratiques</i>)	- De Janvier à Juin 2021 : 159 personnes ont été rencontrées. - Au moins 13 personnes auraient repris une activité.	Renforcer l'équipe pour développer le travail en maraude et les moyens humains dédiés permettant d'assurer un suivi
Nécessité de faire évoluer la formation des travailleurs sociaux : logiques d'aller-vers, de travail hors les murs et d'auto-détermination (<i>cf bonnes pratiques</i>)		Identifier / former les relais mobilisables notamment pour développer des actions de pair-aidance

Bonnes pratiques repérées : investir les lieux de vie du public-cible

Rentrée étudiante : rendez-vous avec la Caf et la Cnam du 11 septembre au 1er décembre 2023

- Partenaires présents sur les **différents sites universitaires** : écoute, accompagnement dans les démarches administratives et l'accès aux droits (logement, prime d'activité, orientation vers le bon partenaire...)
- Présentation [du Parcours Etudiants](#)
- Présence également à la **journée d'accueil des étudiants** (challenge inter-campus)

Le bus Cœur des Femmes – partenariat CAF, CPAM et ville de Cannes

- Aller à la rencontre des **femmes en situation de précarité, éloignées des messages de prévention et du système de soin** dans un QPV (Ranguin-La Frayère) pour proposer un dépistage cardio-vasculaire
- **Au-delà de l'action en elle-même, un « village Bien-Être & Santé »** se déploie autour du bus pendant 3 jours. Il propose de nombreux **points d'information, de prévention** : possibilité de faire de l'accès aux droits, de la prévention de rupture de droits mais aussi d'aborder différentes facettes de la prévention en santé : la nutrition, les addictions, la contraception, les gestes qui sauvent, droits des femmes...

Bonnes pratiques repérées : les équipes mobiles pour aller-vers

L'équipe mobile de prévention des expulsions locatives – Fondation de Nice

- OBJECTIF : **entrer en contact avec des publics souvent réfractaires** à une intervention sociale grâce à la **présence d'un travailleur pair au domicile (action « hors les murs »)**
- L'équipe agit sur le **principe de « l'aller vers » et de la pair-aidance**
- **Accompagnement global** : favoriser la mobilisation des dispositifs existants qui contribuent à aider les ménages à résorber leurs dettes, rechercher des solutions adaptées pour un relogement, mettre en place un dialogue avec les propriétaires, proposer une action volontariste sur l'accès à l'emploi....

L'équipe mobile emploi – Fondation de Nice

- L'équipe mobile emploi a pour mission d'aller à la rencontre de **publics en situation de grande précarité** qui ne se rendent pas auprès du service public de l'emploi ou des associations d'insertion.

L'équipe mobile de l'espace parents-bébé – Hôpital Lenval

- **Equipe pluridisciplinaire** (pédopsychiatres, d'infirmières puéricultrices, de psychologues, d'EJE ...)
- Ses missions sont la **prévention, le repérage, le diagnostic, l'orientation**, et les soins psychiques précoces sur toutes les communes entre Cagnes-sur-Mer et Menton.
- Elle réalise des consultations à la maternité, au domicile ou tout autre lieu de vie, au Centre Médico-Psychologique (CMP) "Espace parents-bébé" de Lenval, ou au CMP de proximité, des psychothérapies parents-bébé, des soins à médiation corporelle ...

Bonnes pratiques repérées : le numérique pour renforcer le recours aux droits et l'aller- vers

Accès aux droits des jeunes : La Boussole des jeunes

- Un outil (site ou appli) qui permet, en quelques clics, aux jeunes de 15 à 30 ans, de connaître les services auxquels ils ont droit en se basant sur un questionnaire rapide qui cerne leurs besoins et les oriente vers les services pouvant être mobilisés près de chez eux.

Les Promeneurs du Net – CAF des Alpes Maritimes

- Ils représentent une **présence éducative en ligne** auprès des jeunes, en particulier sur les réseaux sociaux.
- Il s'agit d'un accompagnement de projets collectifs via les outils numériques, de la mise en place d'espaces de parole et d'échange sur Internet, de la création collective de contenus (blogs, sites...), avec et pour les jeunes.
- En 2021, **le réseau des Promeneurs du Net est passé de 9 à 20 Promeneurs du Net**, portés par 15 structures

AXE 4 :

La construction du volet
solidaire de la transition
écologique

Les sous-axes qui structurent notre analyse

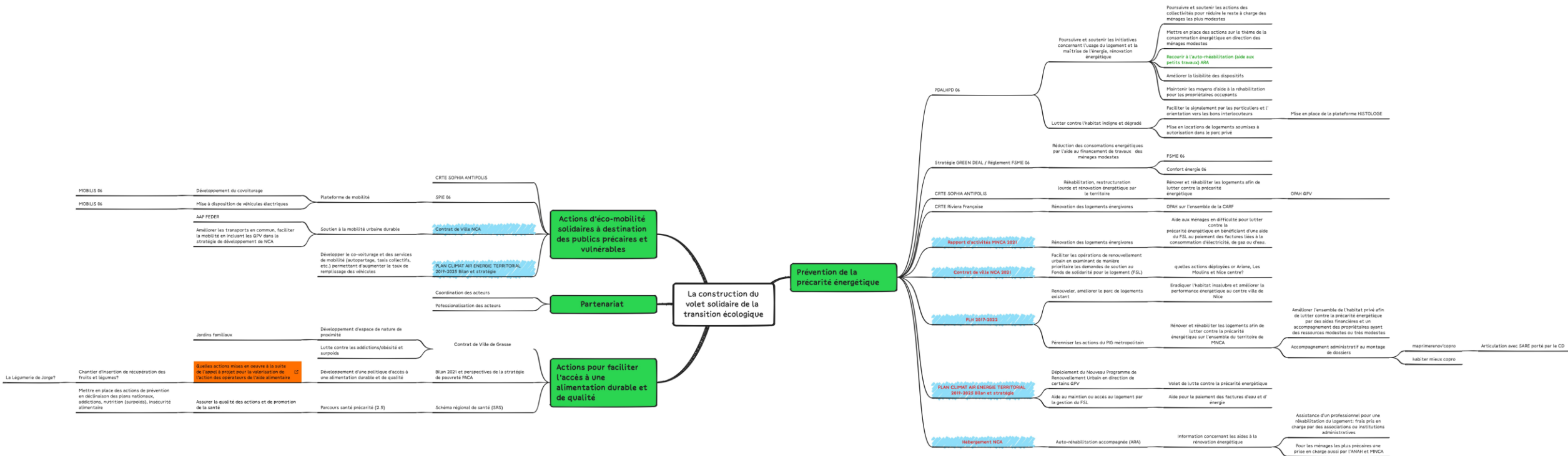


Développement d'actions d'éco-mobilité solidaires à destination des publics précaires

Lutter contre la précarité énergétique

Mieux utiliser le FSL énergie ou la mise en place de FSATME en améliorant l'ingénierie

Faciliter l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous (hors achats d'aide alimentaire)



Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
La mobilité est un frein périphérique fort à l'insertion professionnelle	• Renforcer la coordination entre les acteurs de mobilité solidaire et la planification de la mobilité de droit commun (articulation Région avec PAMS et autres projets infra notamment au niveau des EPCI, de la Métropole ou du Département) • Penser les solutions de mobilité solidaire en lien avec les enjeux de transition écologique • Renforcer l'accompagnement social et financier pour permettre l'accès aux solutions de droit commun sur le territoire (tarification sociale, FAJ)
Un panel de services offerts par la plateforme de mobilité MOBILIS 06 à toute personne en insertion socio-professionnelle, orientée par un prescripteur	• Poursuivre le déploiement des services proposés par la plateforme et son identification par les prescripteurs afin d'en faire le point de départ de tout diagnostic mobilité • Envisager le déploiement d'un garage solidaire • Rendre visible les autos écoles sociales

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS

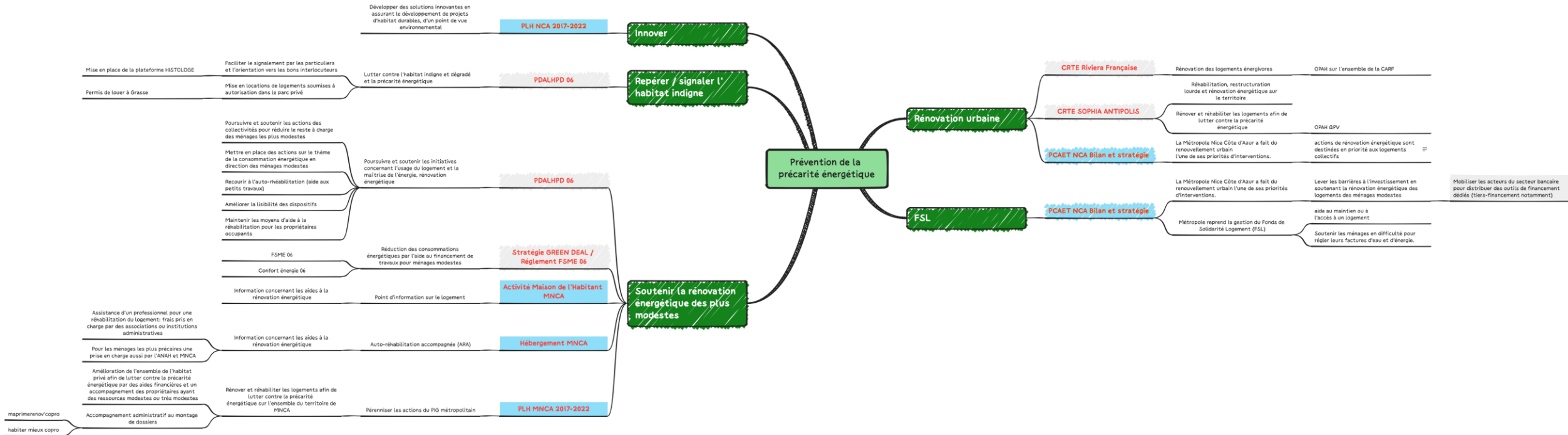
Des initiatives permettant l'**accès à une alimentation durable pour tous**

PISTES DE TRAVAIL

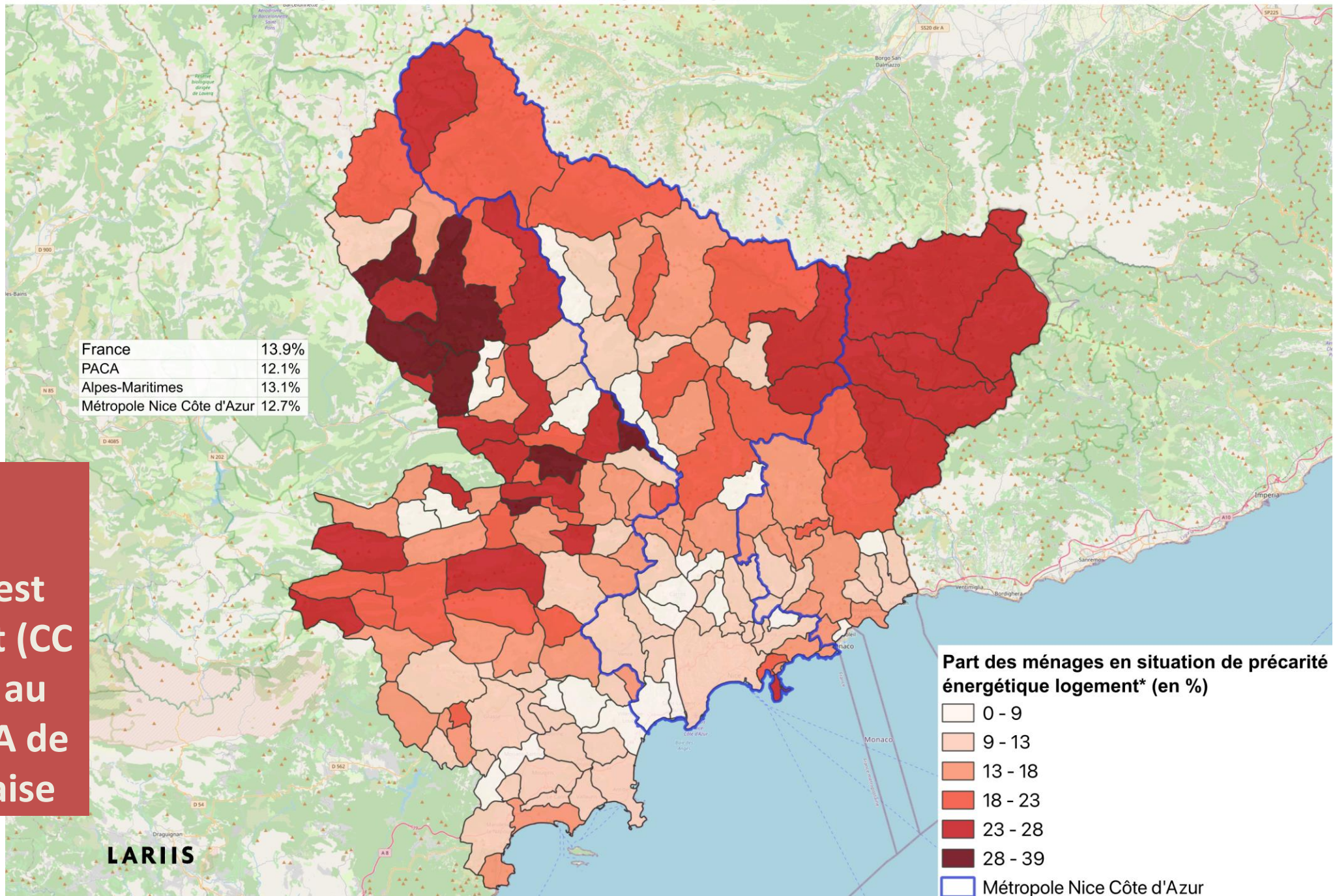
- Renforcer la **coordination de la distribution de l'aide alimentaire**
- **Plusieurs PAT** au niveau des EPCI ou communes et un PAT départemental à **coordonner**
- Favoriser le développement d'une **offre de restauration scolaire accessible et attractive pour les élèves modestes pour lutter contre l'insécurité alimentaire**

FOCALE : Lutter contre la précarité énergétique

Un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'au moins 8% de ses ressources sont consacrées à la fourniture des énergies quotidiennes (éclairage, chauffage, eau)



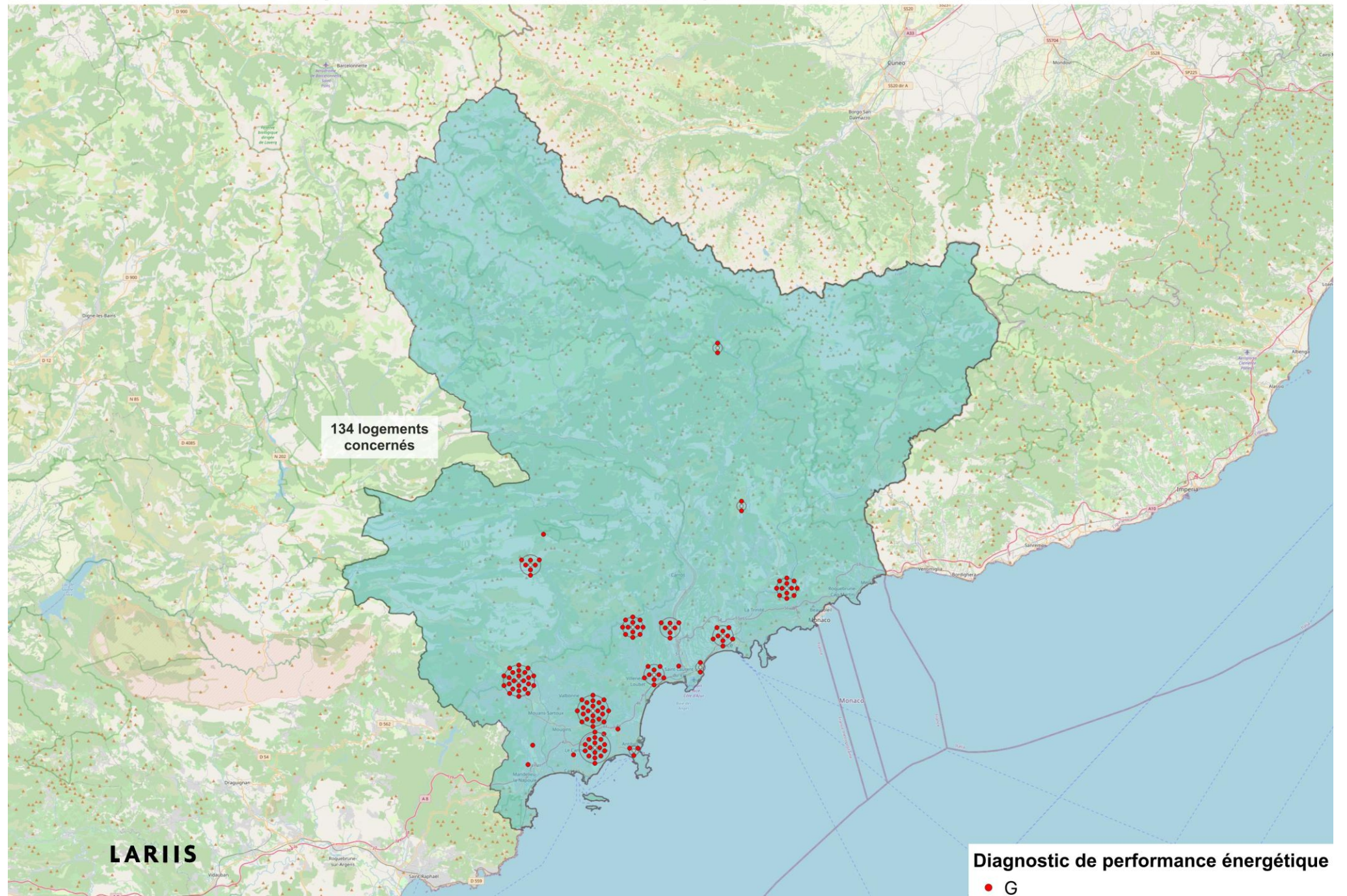
Part des ménages en situation de précarité énergétique logement dans les communes des Alpes-Maritimes



Source: ONPE (*part des ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement sont supérieures à 8% des revenus totaux)

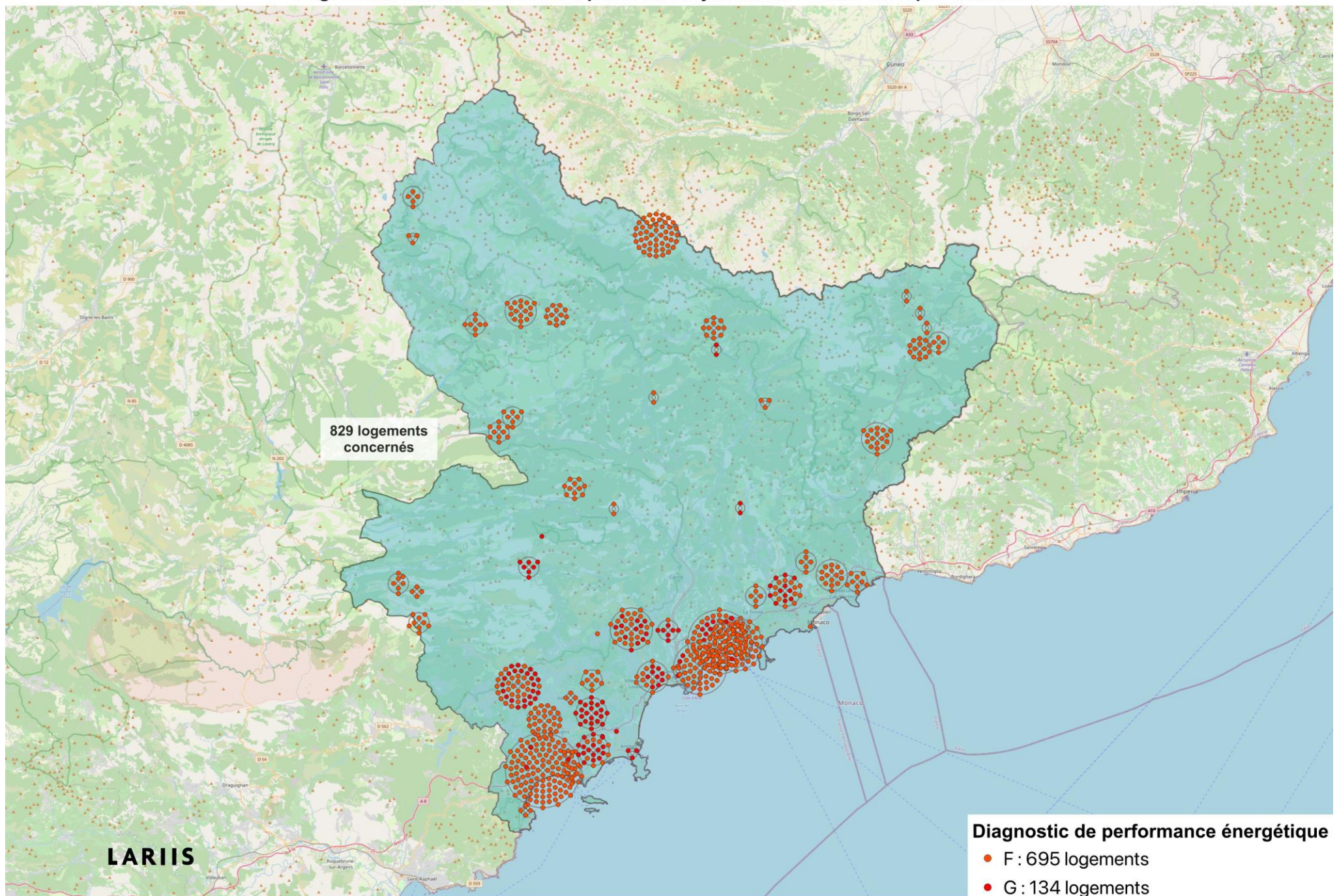
Une précarité
énergétique
renforcée à l'ouest
du Département (CC
Alpes d'Azur) et au
nord-est de la CA de
la Riviera-Française

Logements sociaux indécents à partir du 1er janvier 2025 dans les Alpes-Maritimes

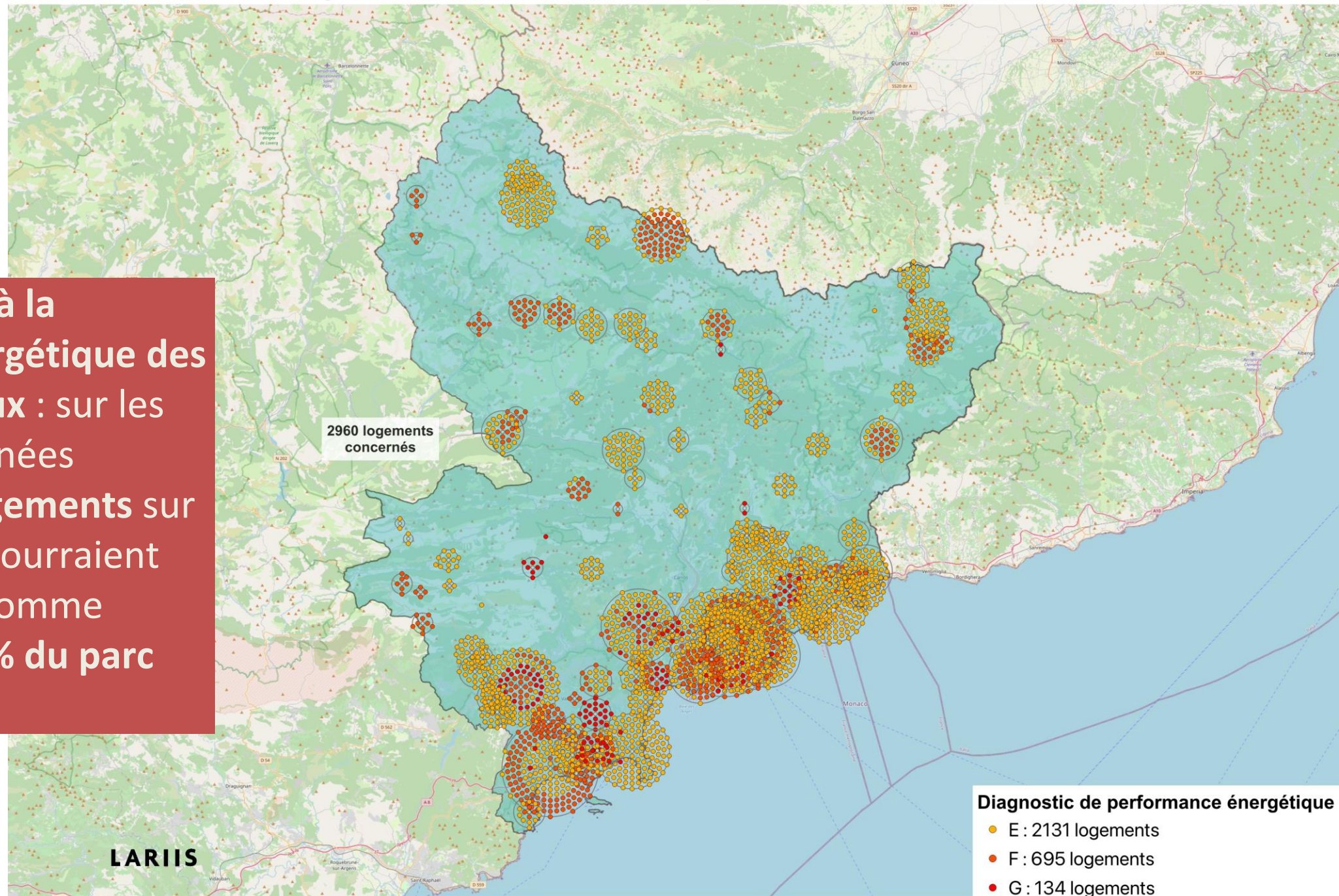


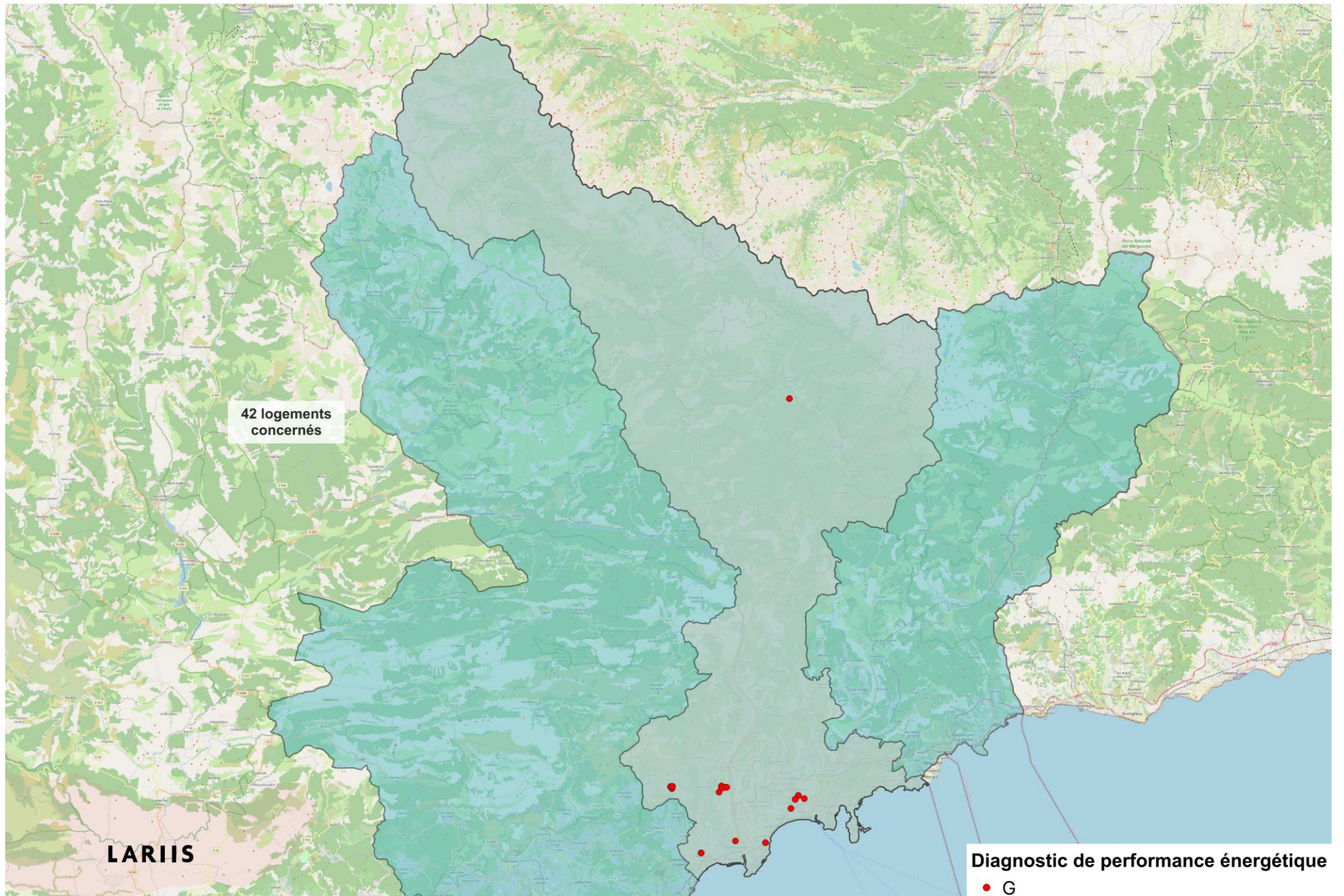
Source: Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux RPLS 2021

Logements sociaux indécents à partir du 1er janvier 2028 dans les Alpes-Maritimes

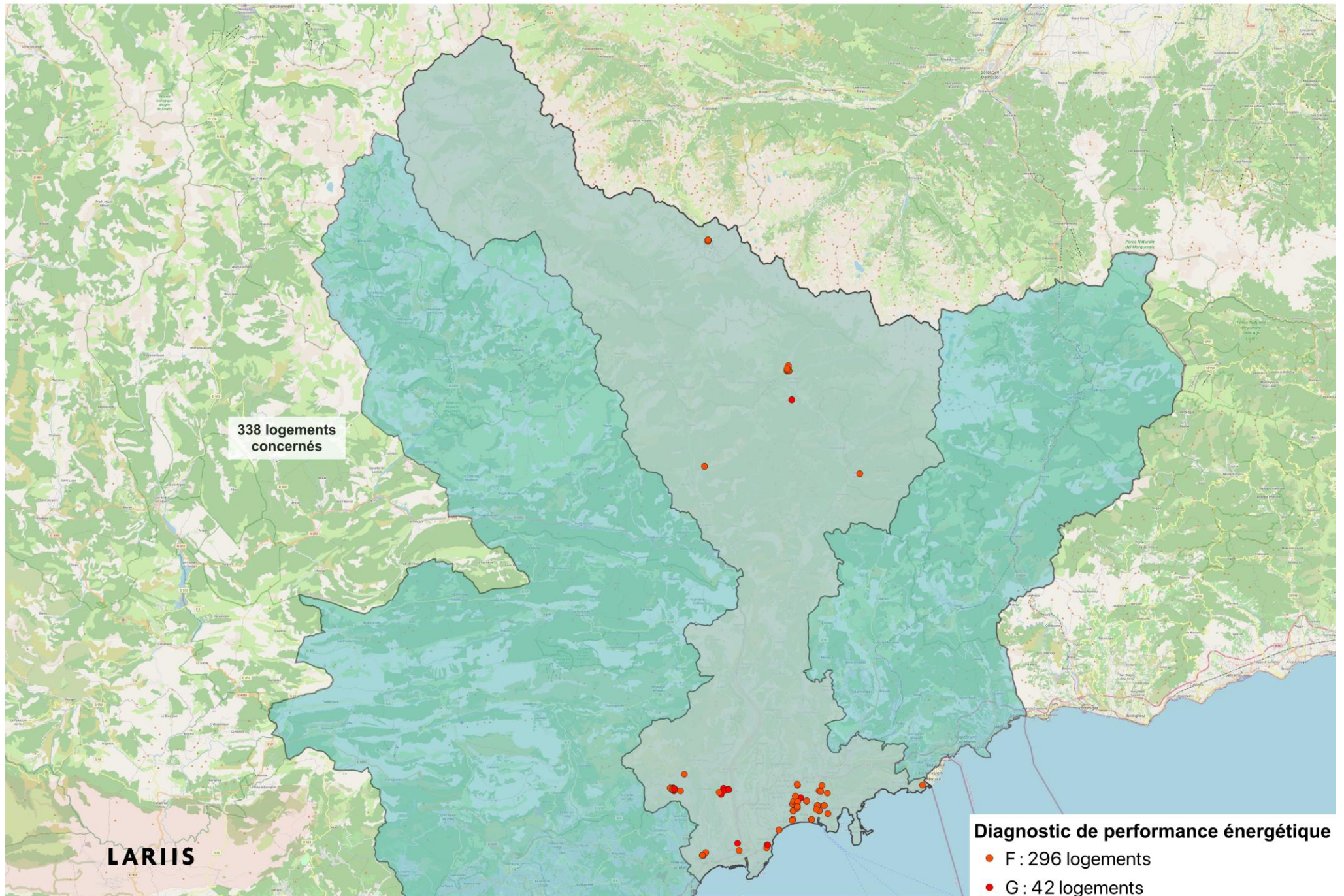


Prêter attention à la
dégradation énergétique des
logements sociaux : sur les
10 prochaines années
environ 3 000 logements sur
le département pourraient
être considérés comme
indécents (soit 5% du parc
social)

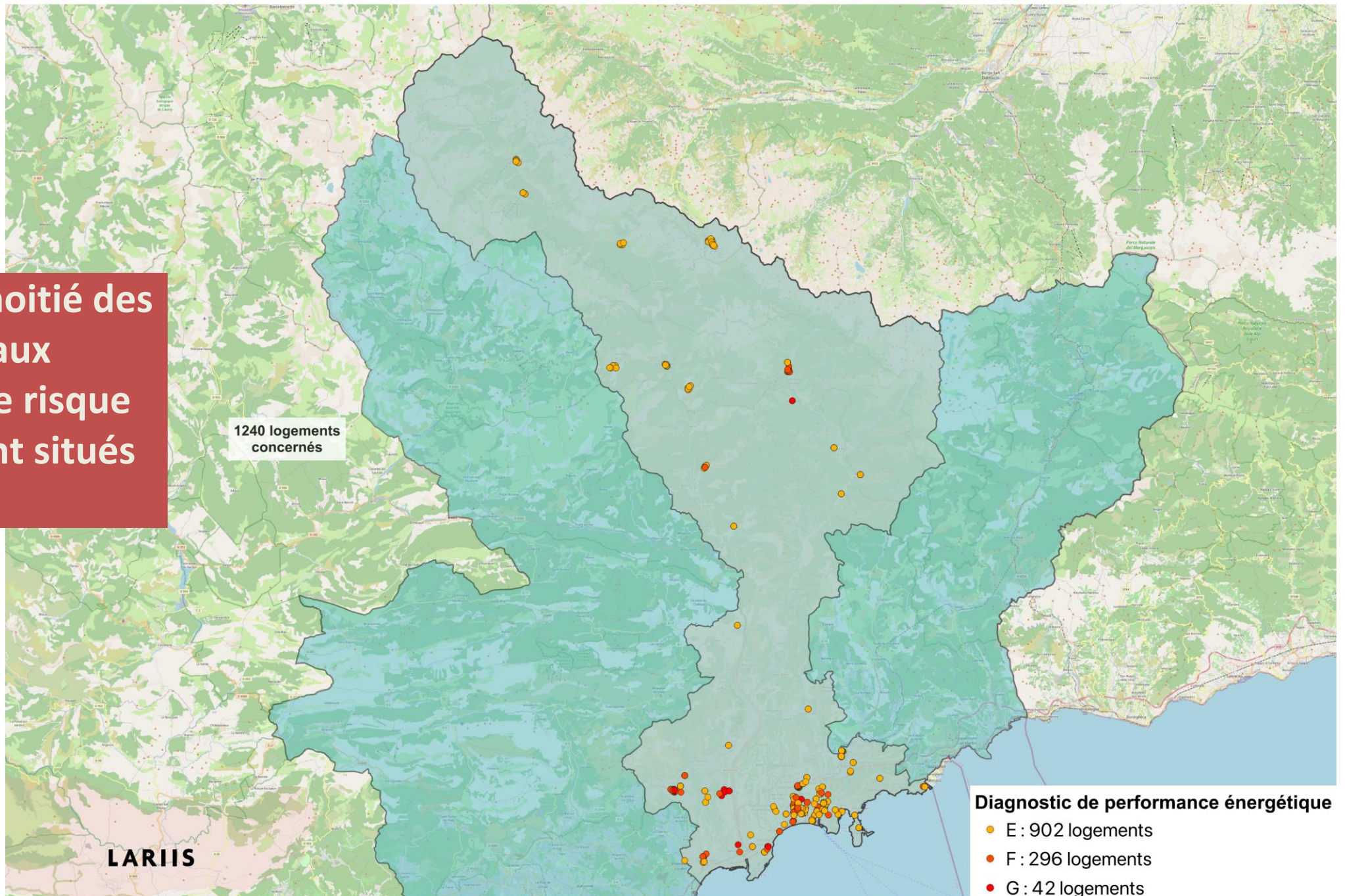




Logements sociaux indécents à partir du 1er janvier 2028 dans la métropole Nice Côte d'Azur

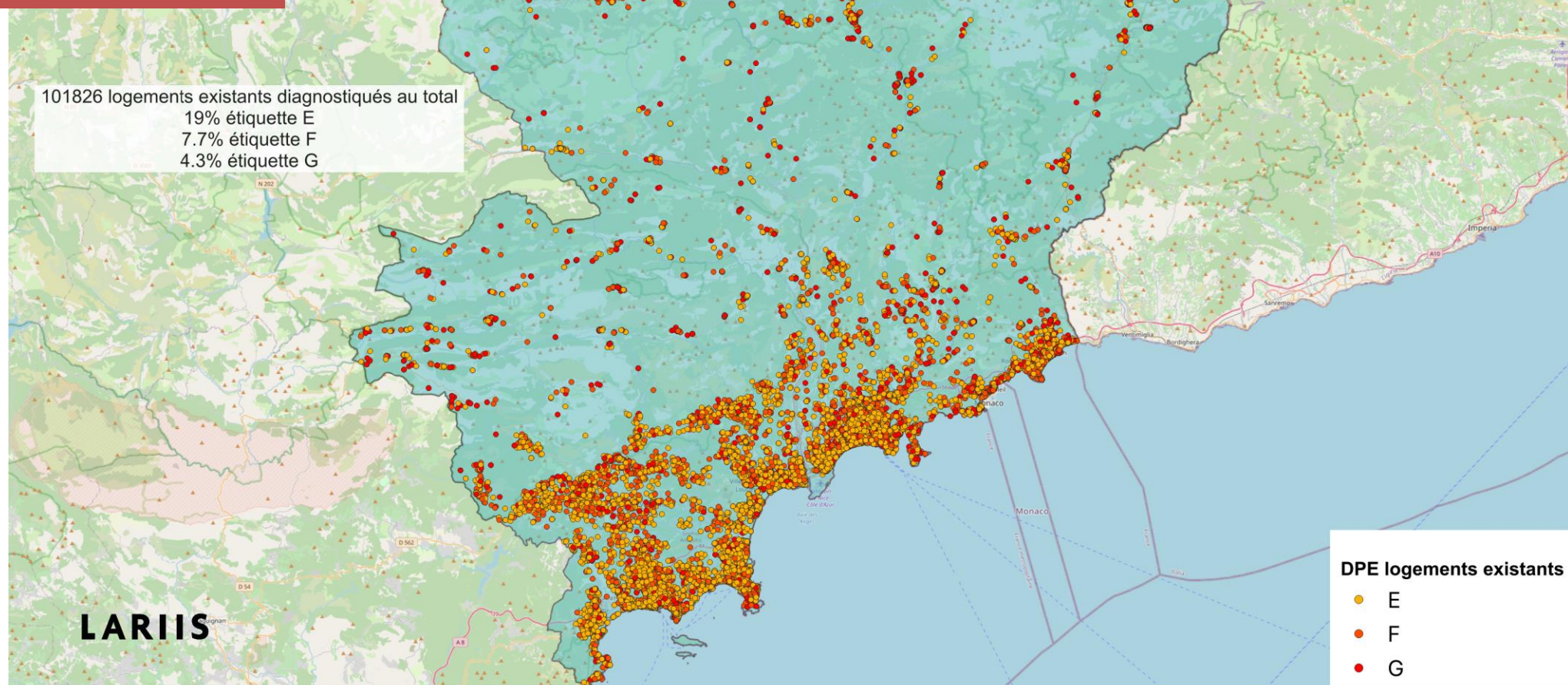


Quasiment la moitié des
logements sociaux
concernés par le risque
d'indécence sont situés
sur MNCA



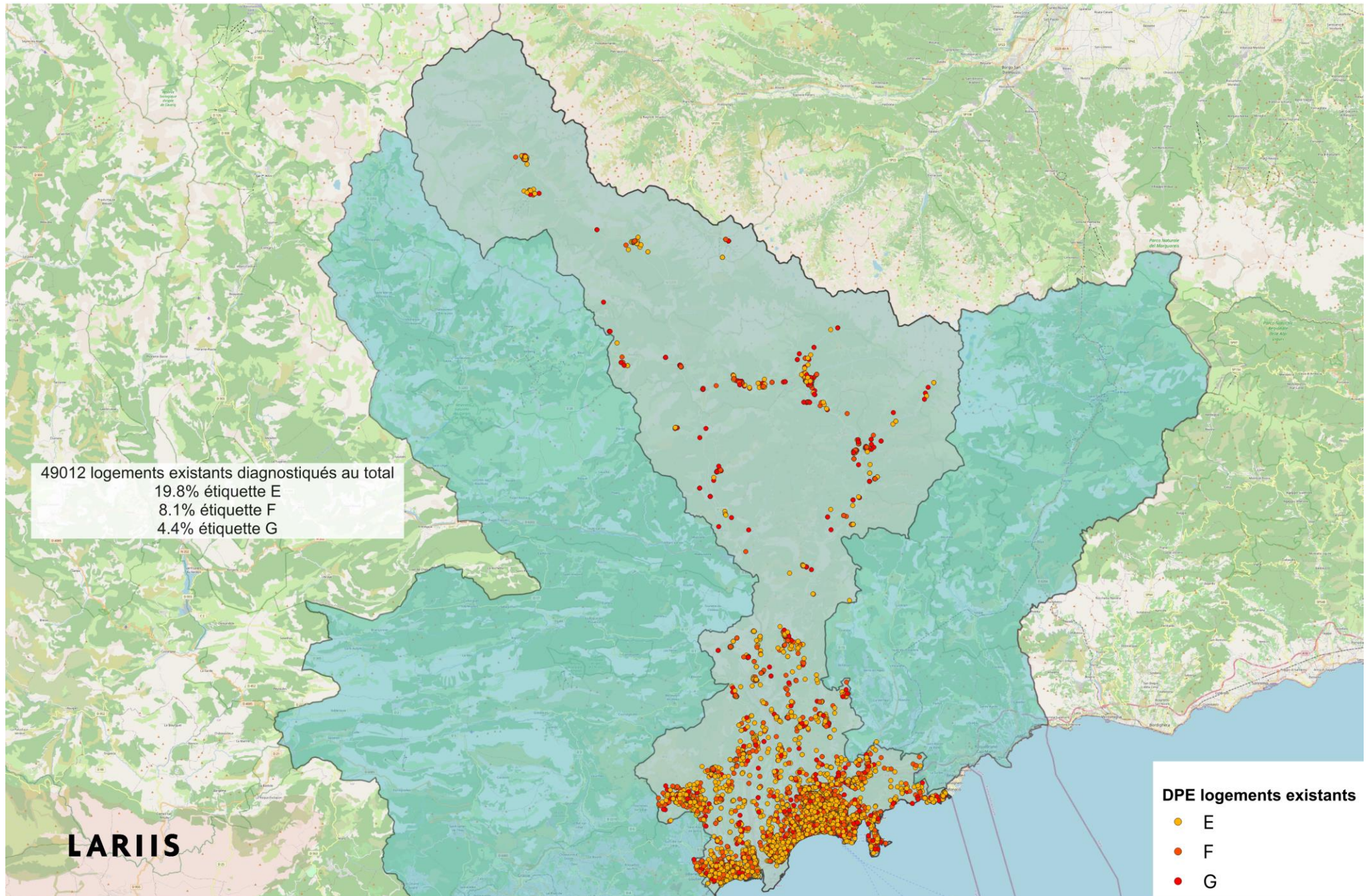
Logements énergivores dans les Alpes-Maritimes

Prêter attention à la dégradation énergétique du parc privé: sur les 10 prochaines années **plus de 100 000 logements** sur le département pourraient être considérés comme énergivores (soit quasiment 1 logement sur 7)



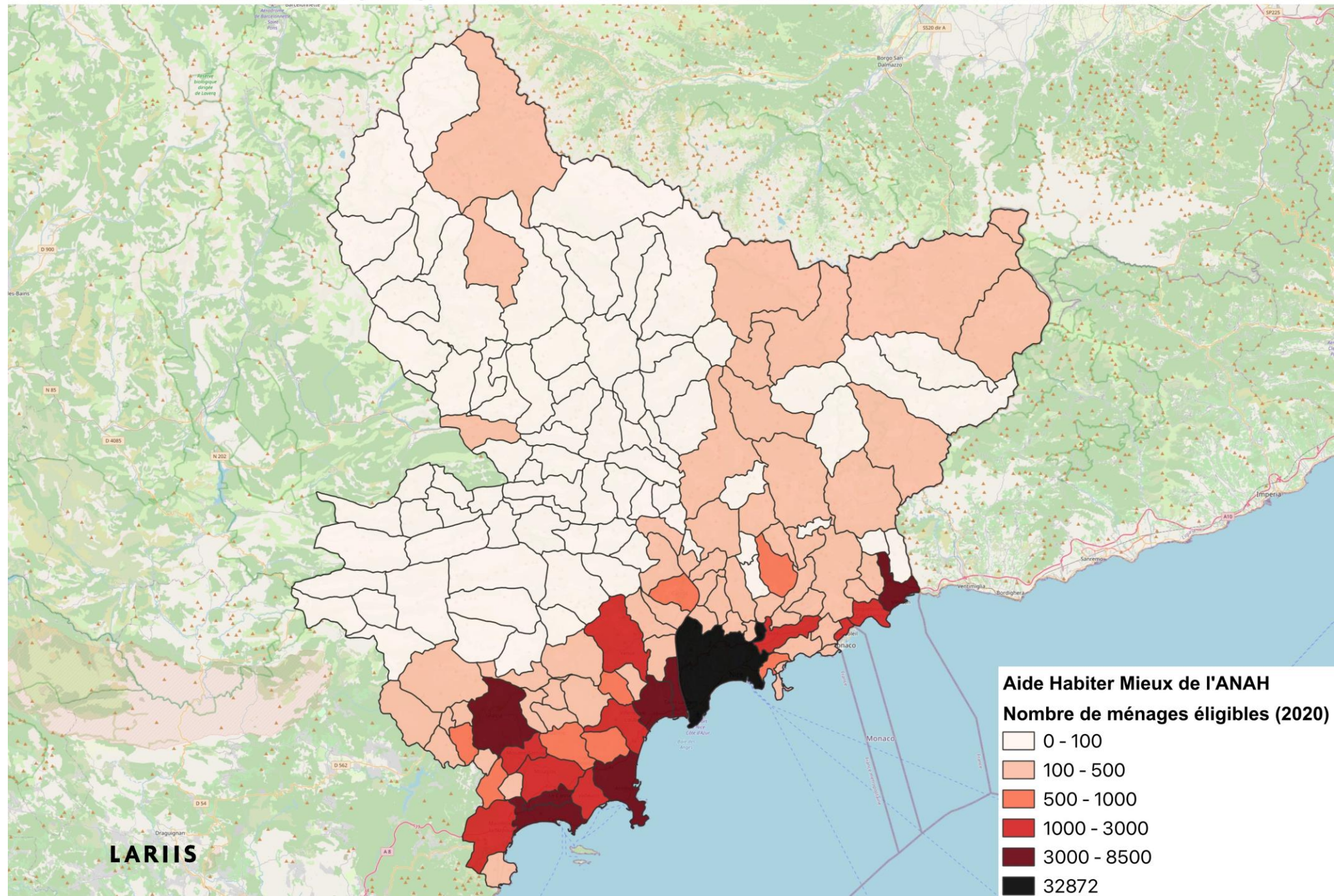
Source: ADEME DPE Logements existants (depuis juillet 2021)

Logements énergivores dans la métropole Nice Côte d'Azur

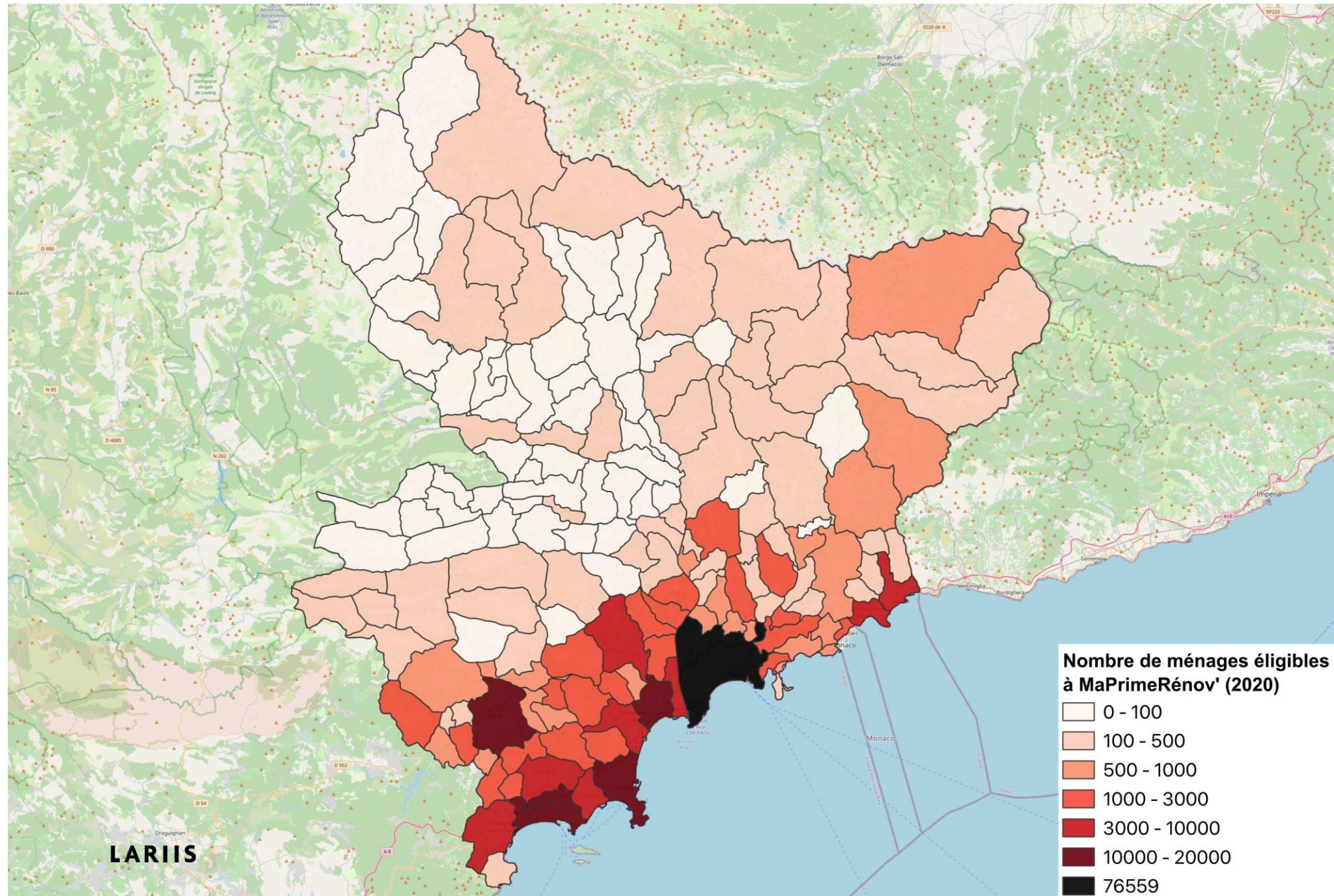


Source: ADEME DPE Logements existants (depuis juillet 2021)

Nombre de ménages éligibles à l'aide Habiter Mieux de l'ANAH dans les communes des Alpes-Maritimes



Nombre de ménages éligibles à MaPrimeRénov' dans les communes des Alpes-Maritimes



Focale retenue « Lutter contre la précarité énergétique »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Un engagement fort sur le soutien à la rénovation énergétique pour les plus modestes avec de nombreuses initiatives (Confort Energie 06, Maison de l'Habitant, également au niveau des EPCI)	• 7% des habitants du Département sont en situation de vulnérabilité énergétique	• Améliorer la lisibilité des dispositifs (rénovation énergétique et maîtrise de l'énergie) • Renforcer la coordination entre acteurs intervenant dans la lutte contre la précarité énergétique • Réaliser systématiquement un diagnostic sociotechnique au domicile du ménage
Améliorer la lisibilité des programmes nationaux de rénovation énergétique		• Voir cartographie jointe pour cibler les ménages potentiellement bénéficiaires de ma Prime Rénov et Habiter Mieux • S'appuyer sur les actions du CD et MNCA pour compléter ou favoriser l'orientation vers les dispositifs nationaux

Focale retenue « Lutter contre la précarité énergétique »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
L' auto-réhabilitation accompagnée n'est pas assez utilisée comme levier d'intervention auprès des plus modestes	La mise en œuvre de travaux collectifs d'économies d'énergie entraîne un gain énergétique d'au moins 35% pour les ménages	« Labelliser » des opérateurs permettant l'accompagnement des ménages à l'ARA - Pérenniser les aides prévues par le guichet de la rénovation énergétique de la Métropole - Promouvoir l'auto-réhabilitation accompagnée comme outil capacitant chez les ménages précaires

Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs

Le permis de louer à Grasse

- Face à la problématique de **l'habitat dégradé et vétuste en centre-ville de Grasse**, la municipalité demande depuis avril 2021, aux propriétaires bailleurs de disposer d'un permis de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.
- Une visite de contrôle est ensuite programmée, **le permis est délivré pour deux ans.**

L'auto-réhabilitation accompagnée - les Compagnons Bâisseurs de Provence

- Un **accompagnement à la rénovation du logement à toutes les étapes** : diagnostic technique, définition du projet de travaux, aide au choix des devis et des matériaux, coordination des entreprises, mise en œuvre, contrôle de la réalisation dans les règles de l'art.
- L'association sécurise les chantiers en versant les acomptes et soldes aux professionnels
- La part chantier en ARA est réalisée par l'habitant en fonction de ses capacités / envies, accompagnée par les professionnels du bâtiment, dans une démarche de renforcement de l'estime de soi.

Histologe – la plateforme de signalement de l'habitat dégradé

- Expérimenté sur le 06 : un **outil 100% dématérialisé de signalement et de suivi des logements dégradés** où le locataire peut compléter un questionnaire permettant d'apprécier le niveau de dégradation du logement (possibilité d'y adjoindre des photos)
- Prise de contact par un opérateur pour réaliser un diagnostic

HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale